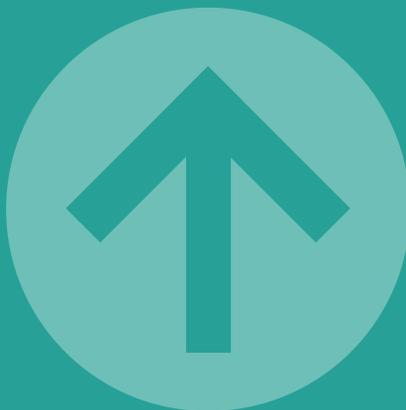




Intensifions nos efforts :

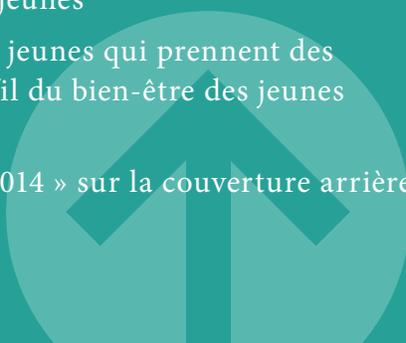


Cadre stratégique en faveur de la
réussite des jeunes de l'Ontario



Mises à Jour de 2014

- i. Répertoire actualisé 2014 des programmes et services provinciaux destinés aux jeunes
- ii. Révision de l'Indicateur « jeunes qui prennent des drogues illicites » du Profil du bien-être des jeunes (page 96)
- iii. Ajout de « mis à jour en 2014 » sur la couverture arrière



Message de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse

Notre gouvernement souhaite que les enfants et les jeunes de l'Ontario s'épanouissent. Nous voulons qu'ils soient en sécurité, en santé et heureux, qu'ils réussissent à l'école et qu'ils disposent des options dont ils ont besoin pour devenir des adultes responsables, qui contribuent à la société.

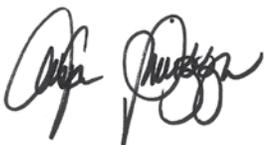
Nos programmes et nos services aident les enfants et les jeunes à surmonter des problèmes de santé mentale, à échapper à la pauvreté, à éviter des démêlés avec la justice, à trouver un emploi et à réussir leur passage à l'âge adulte.

Nous sommes fiers de nos réalisations, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir, et c'est pourquoi nous lançons *Intensifions nos efforts – Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes de l'Ontario*. Il s'agit d'une feuille de route unique en son genre en Ontario, et elle va aider notre gouvernement ainsi que ses partenaires à intensifier leurs efforts et à en faire davantage.

Intensifions nos efforts renforce l'engagement du gouvernement envers les jeunes, identifie nos priorités et éclairera notre prise de décisions. L'élaboration d'*Intensifions nos efforts* illustre à merveille les atouts de la collaboration. Elle s'appuie sur des consultations précédemment menées auprès des jeunes et des partenaires en vue de l'*Examen des causes de la violence chez les jeunes*, de *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes* et du *Plan ontarien d'action pour la jeunesse*. Elle reflète également les contributions de 18 ministères provinciaux, du Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse, du Dr Alvin Curling, mon conseiller stratégique responsable des perspectives pour la jeunesse qui est également le co-auteur du rapport *Examen des causes de la violence chez les jeunes*, et de nos partenaires du secteur des services à la jeunesse, dont les jeunes eux-mêmes.

Intensifions nos efforts constitue aussi un appel à la coopération et à l'action dans toutes nos collectivités, pour que nous puissions tous nous rassembler et progresser ensemble sur le chemin de la réussite. Les jeunes sont placés au cœur de ce cadre stratégique, qui met en évidence 20 résultats fondés sur les données probantes et des indicateurs connexes, répartis selon sept thèmes qui sont importants pour les jeunes de l'Ontario. Nous réaliserons un suivi annuel de ces résultats et indicateurs dans l'objectif de rester focalisés sur l'amélioration du bien-être des jeunes, et nous fournirons un rapport annuel présentant nos progrès collectifs.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre stratégique essentiel. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que les jeunes de notre province obtiennent le soutien et les possibilités dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel. L'avenir de notre province en dépend.



Teresa Piruzza
Ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse

Message du Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse

En mars 2013, le gouvernement de l'Ontario a établi le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse en vue d'établir un dialogue avec les jeunes, les jeunes professionnels et les partenaires de la communauté pour faire en sorte que les jeunes de l'ensemble de la province disposent des outils nécessaires pour réussir.

Le Conseil de la première ministre se compose d'un groupe de jeunes et de jeunes professionnels dynamiques qui représentent un large éventail de cultures, de communautés et d'expériences. Notre travail consiste à faire en sorte que les programmes et les soutiens destinés à la jeunesse reflètent bien les besoins des jeunes des quatre coins de la province. Même s'il est difficile de rendre compte in extenso des attentes, des besoins et des désirs exprimés par les jeunes et de leurs collectivités, nous travaillons très dur pour établir un lien avec la jeunesse de l'Ontario, l'écouter, travailler à ses côtés et apprendre d'elle.

Quand le gouvernement nous a demandé d'étudier *Intensifions nos efforts – Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes* de l'Ontario, nous l'avons fait avec soin et exhaustivité. Nous sommes conscients de l'importance de ce document, et nous sommes convaincus qu'il peut ouvrir la voie pour bâtir un meilleur Ontario pour les jeunes. Le Conseil de la première ministre est d'avis que ce cadre stratégique doit inciter à passer à l'action, et qu'il rend compte de la réalité que vivent les jeunes dans leurs collectivités. *Intensifions nos efforts* pourrait être utilisé comment un vecteur de transformation des méthodes utilisées par la province pour fournir les services et les soutiens qui font une différence pour les jeunes et leurs familles.

Le Conseil de la première ministre est très satisfait de ce cadre stratégique et nous estimons qu'il reflète nos contributions et nos conseils. En élaborant *Intensifions nos efforts*, le gouvernement franchit une étape majeure dans le sens de la réussite des jeunes. En mettant en évidence les résultats qui sont importants pour la jeunesse ontarienne d'aujourd'hui, le gouvernement délimite clairement les domaines dans lesquels les jeunes prospèrent et ceux pour lesquels il faut en faire plus.

Le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse croit fermement que, pour que ce cadre stratégique essentiel ait l'impact désiré, il faut que tous les partenaires intensifient leurs efforts pour aider les jeunes à donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous invitons les partenaires communautaires, les jeunes professionnels et la jeunesse de toute la province à se servir d'*Intensifions nos efforts* comme d'une feuille de route pour créer des possibilités permettant à tous les jeunes de réussir.

Nous avons tous un rôle à jouer pour contribuer au succès de tous nos jeunes. Le Conseil de la première ministre a hâte de faire ce parcours avec vous.



Lekan Olawoye, président
Conseil de la première ministre pour de
meilleures perspectives pour la jeunesse



Chelsea Edwards, vice-présidente
Conseil de la première ministre pour de
meilleures perspectives pour la jeunesse

Table des matières

P. 4	<i>Intensifions nos efforts</i> : message de bienvenue
P. 10	Qui sont les jeunes de l'Ontario?
P. 15	Qui sont les acteurs qui soutiennent la jeunesse en Ontario?
P. 18	<i>Intensifions nos efforts</i> : Éléments du cadre stratégique
P. 23	Un engagement durable pour épauler la jeunesse de l'Ontario



P. 25	 Santé et bien-être
P. 35	 Cercle familial et amical solide et solidaire
P. 45	 Éducation, formation et apprentissage
P. 55	 Emploi et entrepreneuriat
P. 65	 Diversité, inclusion sociale et sécurité
P. 75	 Engagement civique et leadership chez les jeunes
P. 85	 Collectivités coordonnées et adaptées aux jeunes

P. 93	Un engagement durable
P. 93	Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario
P. 98	Actions transversales
P. 106	Aller de l'avant : Améliorer ensemble les résultats des jeunes de l'Ontario
P. 109	Notes de fin



Intensifions nos efforts : message de bienvenue

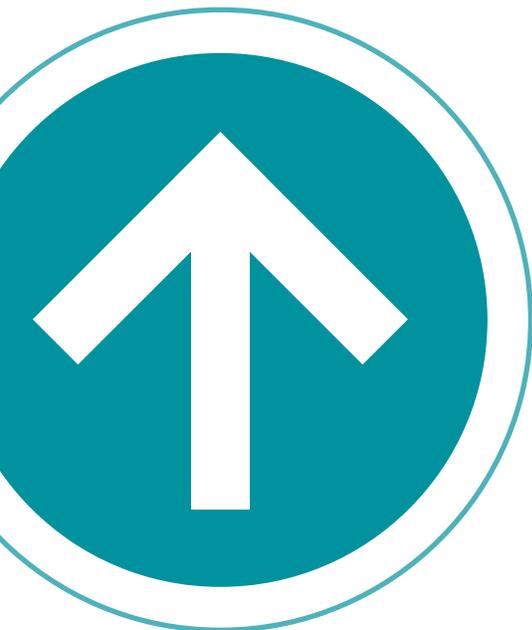
Intensifions nos efforts établit un cadre stratégique visant à orienter, à cibler et à donner une ampleur maximale à nos actions collaboratives dans l'intérêt des jeunes.

Il s'articule autour de 20 résultats susceptibles de nous aider – personnes responsables, fondations, groupes communautaires, gouvernements et administrations, jeunes leaders et familles – à œuvrer à la réussite des jeunes en tenant mieux compte des facteurs importants identifiés dans les travaux de recherche et par la jeunesse elle-même. Il servira de base à notre action durable menée collectivement dans l'intérêt des jeunes de l'Ontario.

Ce cadre stratégique définit ce qui, selon nous, compte le plus aux yeux de la jeunesse de notre province. Il décrit les mesures déjà mises en œuvre pour la soutenir et ce que nous pouvons encore accomplir grâce à un meilleur travail collectif. Dans cette optique, ce document reprend de façon structurée les travaux de recherche, données et programmes de 18 ministères, et recense les enseignements tirés de la rétroaction des jeunes et des collectivités en Ontario afin d'établir un cadre stratégique général visant à favoriser la réussite des jeunes.

Intensifions nos efforts nous aidera à mettre en œuvre des initiatives mieux adaptées aux besoins des jeunes de l'Ontario, insufflera le désir d'agir chez tout un chacun et nous permettra de mieux travailler tous ensemble selon une vision commune :

Ensemble, nous aiderons tous les jeunes à être en bonne santé, à se sentir en sécurité, à avoir foi en l'avenir, à s'impliquer, à s'instruire et à devenir des membres à part entière de leur collectivité et de notre province.



Pourquoi établir un cadre stratégique?

Nombreux sont les particuliers, les organismes et les collectivités qui s'investissent dans l'intérêt des jeunes de l'Ontario, et du fait de leur nombre, il arrive facilement que leurs efforts se fassent de façon désolidarisée.

En se servant de ce cadre stratégique comme d'un socle fondateur, le gouvernement de l'Ontario et ses partenaires approfondiront la compréhension collective de la jeunesse. Nous avons pour objectif de soutenir les efforts entrepris par les nombreux systèmes, organismes, collectivités, entreprises et particuliers qui s'impliquent déjà tellement pour faire de l'Ontario un endroit où il fait bon vivre quand on est jeune.

Nous voulons que ce cadre stratégique serve de référence commune dans l'optique d'une future discussion et coopération, afin d'accomplir ensemble des projets qui dépassent le cadre de toute action menée individuellement. *Intensifions nos efforts* fournit un guide qui orientera la prise de décision, la planification des programmes et la constitution des partenariats. Il nous aidera à mieux comprendre et vérifier au fil du temps comment se porte la jeunesse de l'Ontario. Nous sommes déterminés à favoriser l'épanouissement des jeunes.

La réussite de l'Ontario dépend de la réussite des jeunes de la province : Les jeunes âgés de 12 à 25 ans représentent près d'un cinquième de la population ontarienne². Notre province doit pouvoir compter sur une jeunesse instruite, en santé, créative et résiliente : son avenir économique et social en dépend. Nous savons déjà à quel point il est important d'investir dans notre jeunesse. En faisant des choix d'investissement plus pertinents et mieux avisés dans le secteur des services à la jeunesse, nous contribuerons à renforcer l'économie en général et à forger une société florissante. En favorisant aujourd'hui le développement positif des jeunes, nous minimiserons à l'avenir les coûts qui grèvent nos systèmes de soins de santé, de protection de l'enfance, d'aide sociale et notre système judiciaire.

Chaque jeune possède des atouts à faire fructifier : Nous savons que certains jeunes sont plus vulnérables que d'autres et que des obstacles et défis peuvent se dresser en travers de leur route. Ces jeunes incluent les jeunes Autochtones, les jeunes pris en charge et quittant la prise en charge, les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, les jeunes racialisés, les jeunes immigrants et réfugiés, les jeunes francophones, les jeunes personnes qui sont lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, bispirituelles et queer (LGBTBQ), les jeunes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, les jeunes issus d'un foyer à faible revenu et les jeunes qui ont des démêlés avec la justice. Il est dans l'intérêt collectif – et il relève de notre responsabilité sociale – d'apporter un soutien à ces jeunes et de leur offrir toutes les chances de réussir et de faire fructifier leur potentiel de sorte qu'ils puissent apporter leur contribution à leur collectivité.

➔ **Jeunes : définition.** Il est important de souligner que la définition et l'usage des termes « jeunes » et « jeunesse » peuvent varier en fonction du contexte.

Aux fins du présent cadre, ces termes désignent les personnes âgées de **12 à 25 ans**. Les travaux de recherche démontrent qu'il s'agit d'une période spécifique et capitale dans le développement humain, au cours de laquelle les jeunes connaissent une évolution interne sur les plans cognitif, émotionnel, social et physique et se forment de nouveaux rôles, relations et responsabilités vis-à-vis du monde extérieur¹.

Même si *Intensifions nos efforts* fait sienne cette vaste définition de « jeunesse » pour cette étude axée sur l'Ontario, la disponibilité limitée des données a imposé d'utiliser dans ce document certains chiffres et certaines études qui portent sur différentes tranches d'âge ou adoptent une autre définition du terme « jeunes » ou « jeunesse ».



La jeunesse ontarienne a besoin de la participation de tous : Au fur et à mesure qu'ils grandissent et franchissent les différentes étapes menant à l'adolescence et au début de l'âge adulte, les jeunes entrent en contact avec un grand nombre de personnes, de programmes, d'organismes et de systèmes – du personnel enseignant aux agents de sécurité des centres commerciaux en passant par les cliniques. Toutes ces interactions ont leur importance. Pour aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel, les contributions de chacune des personnes qui les côtoient sont indispensables, indépendamment du secteur d'activité ou de la collectivité concerné(e).

Nous pouvons nous appuyer sur des bases solides : L'Ontario ne manque pas de personnes motivées et dévouées, de programmes, de partenariats et d'organismes qui jouent un rôle positif dans la vie des jeunes. Ensemble, nous pouvons donner davantage d'ampleur à ces initiatives. Par ailleurs, la recherche sur le développement des jeunes s'est étoffée ces dernières années. La découverte de nouvelles données scientifiques sur le développement du cerveau à l'adolescence, par exemple, a modifié notre compréhension des mécanismes de traitement de l'information et des motivations de la prise de risques chez les jeunes³. Ces analyses nous aident à prendre de meilleures décisions quant aux circonstances les plus propices pour aider les jeunes à réussir du mieux possible.

Comment ce projet s'est-il concrétisé?

***Intensifions nos efforts* répond au travail de longue haleine effectué par l'Ontario pour favoriser une collaboration propice à l'obtention de résultats positifs pour la jeunesse. Ce document se fonde sur des discussions avec les jeunes et sur nos connaissances à propos du développement des jeunes. Il tire aussi parti de l'expertise de centaines d'organismes et partenaires communautaires dévoués à travers l'Ontario, qui réalisent au quotidien un changement positif dans la vie des jeunes.**

Intensifions nos efforts s'appuie sur les expériences que l'Ontario a menées par le passé pour appuyer le développement de la petite enfance par l'intermédiaire de la Stratégie Meilleur Départ. Ce cadre répond aux recommandations formulées dans le rapport intitulé *Examen des causes de la violence chez les jeunes* et continue le travail important amorcé avec la rédaction du document *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes et l'élaboration du Plan ontarien d'action pour la jeunesse*.

Examen des causes de la violence chez les jeunes

Publié en 2008, le rapport *Examen des causes de la violence* chez les jeunes est un document d'orientation qui renseigne sur les causes complexes et souvent interdépendantes de la violence impliquant les jeunes. Ces causes incluent la pauvreté, les problèmes de santé, les problèmes familiaux, le racisme, les problèmes en milieu scolaire et les démêlés avec la justice. Plus de 750 personnes, y compris

des dirigeants communautaires, des représentants du gouvernement et des jeunes, ont été consultées au cours de l'élaboration de cet examen. *Intensifions nos efforts* a été rédigé en réponse à la recommandation conseillant d'instaurer « un cadre stratégique pour la jeunesse exhaustif » pour l'Ontario sur lequel se fonderont les décisions en matière de programmes pour la jeunesse afin que ceux-ci « puissent atteindre des buts communs »⁴.

D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes

Nous savons que la compréhension du développement des jeunes nous permet de proposer plus efficacement des soutiens et des services qui répondent à leurs besoins. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de l'Ontario a mis au point le document *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes*. Publié en juin 2012, *D'un stade à l'autre* a été élaboré à l'issue de consultations approfondies avec des chercheurs, des jeunes, des dirigeants communautaires et des fournisseurs de services. Cette ressource fournit une vue d'ensemble détaillée des stades prévisibles de développement à l'adolescence et au début de l'âge adulte, sur les plans cognitif, émotionnel, social et physique, et de la nature interdépendante et interreliée du développement humain dans ces domaines (voir Figure 1). *D'un stade à l'autre* présente les constats effectués par les chefs de file de la recherche et par les jeunes eux-mêmes à propos du développement positif des jeunes, y compris la façon dont les expériences vécues à l'adolescence peuvent déterminer le bien-être futur.

***D'un stade à l'autre* décrit comment les jeunes se développent et la façon dont il est possible de les aider à un niveau personnel. Intensifions nos efforts s'appuie sur cette ressource pour identifier les résultats qui importent le plus pour les jeunes, ainsi que la façon dont nous pouvons collaborer à tous les niveaux pour assurer leur épanouissement.**

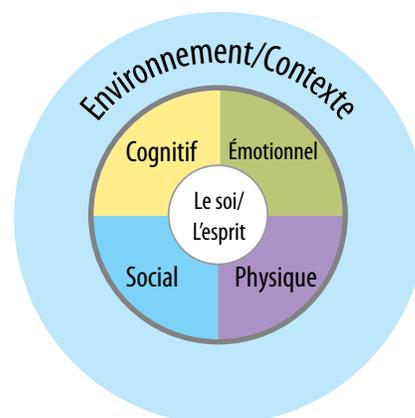
Plan ontarien d'action pour la jeunesse

Le *Plan ontarien d'action pour la jeunesse* a été publié en août 2012 en réponse à la recrudescence de la violence par armes à feu à Toronto. Il a pour objectif de soutenir les jeunes qui vivent dans des collectivités insuffisamment desservies et désavantagées pour les aider, par le biais d'initiatives d'approche, à se forger des compétences et à jouer un rôle positif au sein de leur collectivité. Ce document intègre et répond à la rétroaction transmise par les jeunes et leurs familles, les dirigeants communautaires, les organismes proposant des services et des soutiens en faveur de la jeunesse et des partenaires communautaires, au cours d'une période de consultation de 30 jours. Le *Plan ontarien d'action pour la jeunesse* met à profit les investissements et soutiens en faveur de la jeunesse instaurés à l'origine dans le cadre de la *Stratégie Perspectives Jeunesse de 2006*.

Examen des programmes du gouvernement de l'Ontario pour les jeunes

Le gouvernement a passé en revue le portefeuille de programmes pour les jeunes de l'Ontario, en application directe du *Plan ontarien d'action pour la jeunesse*. Achevé en décembre 2012, cet examen portait sur un échantillon de programmes pour les jeunes en Ontario afin de déterminer si le gouvernement menait les

Figure 1 :



↑ **Figure 1.** *D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes* représente les différents domaines du développement des jeunes (cognitif, émotionnel, social et physique) sous forme d'un cercle qui met en évidence le fait que ces domaines se recoupent, et que le contexte est important, tout comme le sens du soi.



→ Collaboration à l'échelle du gouvernement.

L'élaboration du document *Intensifions nos efforts* est le fruit d'un travail collaboratif. Des représentants de 18 ministères du gouvernement provincial se sont rassemblés pour piloter un examen des programmes du gouvernement de l'Ontario pour les jeunes, en vue de débattre des résultats les plus importants pour les jeunes de l'Ontario et d'identifier nos priorités futures. C'est la première fois qu'un tel groupe exhaustif travaille main dans la main et fait la démarche de discuter ainsi du portefeuille de programmes pour les jeunes du gouvernement.

actions appropriées, dispensait ces programmes de façon adaptée et desservait les jeunes qui en avaient besoin. D'après les constatations, le portefeuille actuel de programmes pour les jeunes de l'Ontario favorise largement la réussite des jeunes, mais il reste possible de mettre en œuvre diverses améliorations, par exemple en augmentant la capacité des programmes à servir des jeunes différents et en offrant aux jeunes davantage de possibilités de participation. Les éclairages et enseignements tirés de cet examen sont reflétés dans *Intensifions nos efforts* et serviront à orienter nos initiatives à l'avenir.

Être à l'écoute des jeunes et des adultes alliés

Intensifions nos efforts synthétise les éléments d'information recueillis auprès des jeunes, des fournisseurs de services, des chercheurs et d'autres experts à la faveur de récentes initiatives, dont voici un aperçu :

- Tout au long de l'élaboration d'*Un stade à l'autre*, nous avons recueilli les points de vue de plus de 600 jeunes à travers l'Ontario, dont 25 jeunes leaders ayant pris part à un Comité jeunesse. Nous avons également consulté des jeunes Autochtones par l'intermédiaire de l'[Ontario Federation of Indian Friendship Centres](#) et de l'[Ontario First Nations Young People's Council](#). Nous avons également recueilli l'avis de chercheurs et de spécialistes du développement des jeunes.
- Par le biais des [audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge](#) et du [Groupe de travail pour les jeunes quittant la prise en charge](#), nous avons obtenu la rétroaction de centaines de jeunes ayant fait l'expérience de la prise en charge.
- À l'occasion de l'élaboration du *Plan d'action pour la jeunesse*, nous avons entendu les jeunes et leurs familles, les dirigeants communautaires, les organismes et les représentants du système d'éducation, des médias, des services sociaux, des entreprises et du système judiciaire.

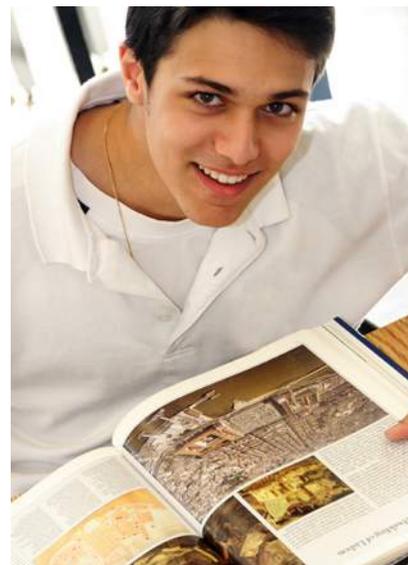
Ces voix ont continué de s'amplifier et ont été relayées par M. Alvin Curling, le conseiller stratégique auprès du ministre, puis de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse. M. Curling, ancien député et ancien président de l'Assemblée législative, est l'un des deux auteurs de l'*Examen des causes de la violence chez les jeunes*. Il est très au fait des problématiques qui sont à la racine de la violence chez les jeunes. Depuis qu'il a été nommé conseiller stratégique, le M. Curling a rencontré de nombreuses personnes et de nombreux groupes au sein de multiples collectivités afin de mieux connaître les enjeux qui comptent le plus pour les jeunes et les familles de l'Ontario.

De plus, l'Ontario a mis en place un nouveau conseil permanent, le [Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse](#). Annoncé début 2013, le Conseil de la première ministre relaie de façon permanente la voix des jeunes et des jeunes professionnels pour tous les thèmes chers à la jeunesse ontarienne. La composition initiale du Conseil de la première ministre inclut des représentants issus de collectivités diverses et ayant des expériences variées. Ces membres ont fourni des conseils pour éclairer l'élaboration d'*Intensifions nos efforts* de sorte qu'il soit le reflet des points de vue de jeunes vivant dans leurs collectivités.

Un fondement solide pour la province

Les stratégies et initiatives majeures de la province répertoriées ci-après viennent directement compléter les principes mis en avant dans *Intensifions nos efforts* et ont contribué à l'élaboration de ce document :

- Cadre « Les fondements d'une école saine »
- Cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits
- Cadre ontarien d'apprentissage des jeunes enfants/Stratégie Meilleur départ
- Commission d'examen du système d'aide sociale de l'Ontario
- Conseil pour l'emploi et la prospérité
- Curriculum de l'Ontario
- Esprit ouvert, esprit sain – Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Intégration des services d'emploi et de formation
- L'urgence d'agir : Stratégie pour des enfants en santé
- Nouvelle approche ontarienne des affaires autochtones
- Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé
- Plan d'action de l'Ontario pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active
- Pour l'avancement de la santé mentale : un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes
- Programme de l'Ontario pour l'innovation sociale
- Renouvellement des services de justice pour la jeunesse en Ontario
- Stratégie à long terme de logement abordable
- Stratégie Accent sur la jeunesse
- Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes
- Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive
- Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté
- Stratégie ontarienne en matière d'immigration
- Stratégie ontarienne pour la prévention du crime
- Stratégie Ontario sans fumée
- Stratégie pour la sécurité dans les écoles/Plan complet d'action pour des écoles tolérantes
- Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones
- Stratégie pour les jeunes quittant la prise en charge
- Stratégie visant la réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
- Transformation de l'éducation postsecondaire
- Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes





Qui sont les jeunes de l'Ontario?



adolescence correspond à un stade de développement spécifique survenant entre l'enfance et le début de l'âge adulte.

Environ 2,47 millions de jeunes âgés de 12 à 25 ans vivent en Ontario⁵, ce qui représente 18,3 pour cent de la population totale de notre province.

Les jeunes de l'Ontario actuel se distinguent par diverses caractéristiques. Dans les grandes lignes, nos jeunes...

... représentent une proportion de plus en plus réduite au sein de la population de l'Ontario : La proportion de jeunes en Ontario accuse actuellement un déclin. À l'horizon 2036, les jeunes âgés de 12 à 25 ans ne représenteront plus que 16 p. 100 de la population. De fait, la proportion de la population active générale (personnes âgées de 15 à 64 ans) dans la population totale est en baisse (69,3 p. 100 en 2013 contre 60,4 p. 100 en 2036). Ces tendances indiquent que la prospérité de l'Ontario repose sur les épaules d'une part plus réduite de la population⁶.

... ont un bon niveau d'instruction : Les jeunes de l'Ontario ont des taux élevés de réussite à l'école secondaire⁷ et des taux très élevés d'obtention de diplôme postsecondaire – le plus élevé parmi les 30 pays industrialisés appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économiques⁸. Nos jeunes démontrent également des aptitudes solides dans les domaines d'activité émergents comme la technologie et l'entrepreneuriat à but social.

... ont des cultures et des origines diverses : L'Ontario est une vaste province qui abrite l'une des populations les plus marquées par le multiculturalisme et la diversité à travers le monde. Plus d'un million de jeunes de l'Ontario âgés de 24 ans ou moins sont les représentants d'une minorité visible. Près de 26 p. 100 des jeunes de la province âgés de 13 à 24 ans appartiennent à un groupe minoritaire visible⁹. En Ontario, 19 p. 100 des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont des immigrants, parmi lesquels 5,7 p. 100 sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années¹⁰. Les jeunes de l'Ontario vivent également dans différentes collectivités à l'échelle de la province – grandes agglomérations, petites villes, réserves et régions isolées.



Les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Noirs sont les minorités visibles les plus représentées parmi les jeunes âgés de 13 à 24 ans¹¹.

... sont connectés aux nouvelles technologies : La technologie et les médias sociaux modifient la façon dont les jeunes passent leur temps ainsi que leurs mécanismes d'apprentissage et de traitement de l'information, la nature de leurs relations amicales, leurs modes de participation sociale et leur façon d'exprimer leurs opinions.

...cherchent des moyens de s'impliquer activement : Nous savons que les jeunes veulent participer à la prise des décisions qui les touchent. Dans l'ensemble, les jeunes Ontariens et Ontariennes âgés de 15 à 24 ans sont davantage représentés parmi les participants aux organismes et activités communautaires, culturels, récréatifs ou scolaires que le reste de la population¹⁵. En 2010, 58 p. 100 des jeunes de l'Ontario âgés de 15 à 24 ans ont fait du bénévolat, à hauteur de 167 heures en moyenne par personne sur l'année (ce qui représente en moyenne 127 heures de plus que l'exigence fixée pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario¹⁶). Parallèlement, on sait que de nombreux jeunes Ontariens et Ontariennes sont désengagés vis-à-vis de leur collectivité. Il est possible que ces jeunes rencontrent des obstacles pour participer ou qu'ils estiment qu'il n'existe pas suffisamment de possibilités en rapport avec leurs centres d'intérêt.

... se préparent à une carrière présentant des défis : Aujourd'hui, les jeunes sont susceptibles d'occuper de nombreux emplois au cours de leur vie, voire de changer plusieurs fois d'orientation professionnelle. De plus en plus, les jeunes acquièrent un éventail plus étendu d'habiletés en relations interpersonnelles et de capacités créatives qui les aideront à réussir dans le milieu de travail moderne et à stimuler l'économie¹⁷.

... font face à des enjeux sur le plan de la santé et du bien-être : D'après les travaux de recherche, il semble que les jeunes actuels ne seront pas forcément en meilleure santé que leurs parents. Les taux d'obésité chez les enfants canadiens âgés de 2 à 17 ans sont en hausse, de 15 p. 100 en 1979 à 26 p. 100 en 2004²⁰. Parmi les enfants et les jeunes de l'Ontario, environ une personne sur cinq rencontre des problèmes de santé mentale²¹.

... tardent davantage à acquérir leur indépendance : Les travaux de recherche démontrent qu'en moyenne, la transition vers l'âge adulte s'avère plus longue et plus complexe que pour les générations précédentes. Nombreux sont les jeunes de l'Ontario qui fréquentent l'école plus longtemps, vivent avec leurs parents pendant une période prolongée, se marient plus tard et tardent davantage à acquérir leur indépendance économique²². Pour certains jeunes, ces choix peuvent revêtir une dimension culturelle.

... vivent dans des familles bien occupées : Les changements qui sont intervenus dans la structure familiale au cours des 30 dernières années ont eu des répercussions sur la façon dont les jeunes interagissent avec leurs parents, leurs frères et sœurs et les membres de leur famille élargie à la maison. Par exemple, la proportion de familles monoparentales a augmenté. Les familles d'aujourd'hui mènent une vie bien remplie, les deux parents travaillant souvent hors du domicile. Dans bien des cas, il s'avère difficile de ménager du temps pour les activités familiales.

→ Au Canada, 98 p. 100 des jeunes ont accès à Internet et possèdent un compte de messagerie électronique¹². En Ontario, 64 p. 100 des élèves de sexe féminin et 53 p. 100 des élèves de sexe masculin de 9^e et 10^e année déclarent passer au moins deux heures par jour à jouer en ligne ou hors ligne¹³. Par ailleurs, 70 p. 100 des 12 à 29 ans indiquent passer du temps sur les sites de réseautage social¹⁴.

→ Les jeunes ont été frappés de plein fouet par le récent ralentissement économique. Près de 45 p. 100 des pertes d'emploi en Ontario découlant de la récession 2008-2009 ont affecté des jeunes¹⁸. Aujourd'hui, l'emploi des jeunes en Ontario reste en baisse de 96 600 postes par rapport au pic observé en 2007 avant la récession, et le taux de chômage des jeunes, établi à 16,9 p. 100, reste nettement supérieur à celui observé à la même période¹⁹.

→ En 2011, 42,3 p. 100 des jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 20 à 29 ans vivaient avec leurs parents, contre 26,9 p. 100 il y a près de vingt ans²³.

→ Au cours des 25 dernières années, le nombre de familles monoparentales a progressé régulièrement pour atteindre 16,3 p. 100 des familles canadiennes en 2011²⁴. Les familles déclarent également passer moins de temps ensemble. En 2005, lors d'un jour ordinaire, 34,8 p. 100 des adolescents âgés de 15 à 17 ans partageaient un repas avec leurs parents contre 63,2 p. 100 en 1992, soit une proportion en nette baisse²⁵.



Comprendre les besoins de tous les jeunes

→ Prenant en compte toutes les facettes de la jeunesse, nous tenons à souligner que certains des jeunes les plus vulnérables de l'Ontario appartiennent à plusieurs des groupes évoqués ici, et que cela peut se traduire par des enjeux et des identités complexes. De plus, nous avons conscience que les caractéristiques personnelles, telles que le sexe, peuvent avoir une influence sur les expériences que vit un jeune au niveau de ces groupes.

→ Comme l'indique l'Examen des causes de la violence chez les jeunes, « les groupes racialisés sont très divers et les manifestations du racisme les affectent de manières différentes. [...]Le racisme porte atteinte à l'identité, ronge le cœur et assombrit l'âme. [...]Il est cruel, blessant et aliénant. Il concrétise tous les doutes qu'une personne peut avoir au sujet de sa capacité de bénéficier de chances égales dans cette société. Il est un obstacle difficile à surmonter, lié à des motifs que la victime ne peut contrôler et contre lesquels elle n'a aucun pouvoir.²⁸»

La majorité des jeunes de l'Ontario s'épanouissent. Dans le même temps, nous avons conscience que certains groupes de jeunes rencontrent de nombreux obstacles et ont besoin d'aide pour réaliser leur plein potentiel, et nous tenons à prendre acte des atouts de chacun d'entre eux ainsi que des opinions qu'ils formulent pour éclairer ce cadre stratégique. Ces jeunes peuvent avoir besoin d'avoir accès à des possibilités et à des soutiens mieux ciblés pour réussir.

Jeunes racialisés : Nous savons que les jeunes racialisés sont aux prises avec la marginalisation, le racisme, rencontrent des obstacles à l'emploi, font face à des revers sur le plan de l'éducation et sont exposés à l'isolement socioculturel, tous ces facteurs étant susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur développement. Les jeunes racialisés de l'Ontario présentent des taux d'emploi plus faibles et des taux de pauvreté plus élevés que dans le reste de la population²⁶. Ils risquent aussi davantage de faire l'objet de profilage racial et de discrimination dans leur vie quotidienne, ce qui peut se solder par un désengagement et une méfiance vis-à-vis des institutions publiques²⁷. Nous savons qu'en s'attaquant au racisme et en améliorant l'accès à des services et programmes tenant compte des différences culturelles, on fournit souvent un soutien à ces jeunes.

Jeunes nouveaux arrivants : Les besoins et les expériences de vie des jeunes immigrants, réfugiés et de première génération sont particuliers, étant donné qu'ils doivent s'adapter à une nouvelle culture et à l'environnement spécifique du Canada. Les jeunes qui arrivent au Canada peuvent avoir une langue maternelle qui n'est pas l'anglais; il est aussi possible qu'ils aient vécu des expériences traumatisantes et qu'ils aient des responsabilités supplémentaires à la maison, car leurs parents comptent souvent sur eux pour les aider à s'orienter au sein des différents systèmes et services de leur collectivité. Des études révèlent par ailleurs que les nouveaux arrivants risquent davantage de faire l'objet de discrimination lors de la recherche d'un emploi²⁹. De plus, nous savons que les jeunes « sans papiers » (c'est-à-dire ceux qui vivent en Ontario sans statut d'immigrant valide) sont particulièrement vulnérables et n'ont pas accès aux services dont ils ont besoin pour garantir leur santé et leur bien-être³⁰.

Jeunes Autochtones : Il existe une grande diversité au sein des peuples autochtones de l'Ontario. Ces peuples incluent les Premières Nations vivant dans des réserves ou hors des réserves, les Métis, les Inuits et les populations autochtones urbaines, et chaque peuple présentent une culture, une histoire et des expériences qui leur sont propres. Les jeunes Autochtones forment le groupe le plus important et en plus forte croissance au sein de la population des jeunes du Canada. Près de la moitié de la population autochtone de l'Ontario (43 p. 100) a moins de 24 ans, contre un tiers (32 p. 100) au sein de la population non autochtone³¹.

Nous savons que certains jeunes Autochtones en Ontario font face à des défis complexes ayant trait à des problématiques telles que la pauvreté, le logement et les obstacles à l'éducation et à l'emploi. Nombre de jeunes et de familles font également face à des difficultés d'ordre social qui sont souvent la conséquence des répercussions intergénérationnelles des écoles résidentielles : citons notamment la déconnexion culturelle, les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et les difficultés liées à la parentalité. Nous savons également que les jeunes Autochtones sont nombreux à espérer un avenir positif pour leurs enfants et leurs petits-enfants. Les services et les programmes qui sont adaptés sur le plan culturel et qui privilégient une approche holistique contribuent grandement à faire en sorte que ces jeunes se sentent soutenus et connectés. Les jeunes Autochtones œuvrent en faveur de la croissance économique et sociale de leurs communautés et veulent les conduire vers un avenir meilleur³².

Jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers : L'Ontario compte un grand nombre de jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, notamment des jeunes ayant une déficience physique ou intellectuelle, une affection chronique, des troubles d'apprentissage, des troubles de l'audition, une déficience visuelle ou des troubles d'élocution³³.

Nous savons que les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers qui vivent en Ontario ont beaucoup à offrir à leur collectivité, mais nous sommes également conscients qu'ils font face à des obstacles et des enjeux en matière d'accessibilité et d'inclusion sociale. Il est possible que ces jeunes risquent davantage d'être victimes de mauvais traitements, de vivre dans un logement insalubre et sous le seuil de pauvreté, d'être victimes d'intimidation et d'être au chômage. Pour les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, le fait de pouvoir accéder à un environnement adapté aux personnes handicapées joue un rôle majeur dans en termes d'épanouissement et de réussite.

Jeunes pris en charge et quittant la prise en charge : En 2012, plus de 8 300 enfants et jeunes étaient pris en charge en Ontario. D'après les travaux de recherche, les jeunes quittant la prise en charge ont davantage de difficultés à atteindre les jalons du développement positif, notamment à achever leur scolarité et à obtenir un emploi^{37,38,39}. Nous savons que certains groupes de jeunes sont surreprésentés au sein du système du bien-être de l'enfance, notamment les jeunes Autochtones. Environ 68 p. 100 des enfants et des jeunes pris en charge se voient diagnostiquer un besoin particulier, et 93 p. 100 présentent des problèmes comportementaux⁴⁰. Des études démontrent que les défis que doivent relever les jeunes pris en charge peuvent profondément influencer leurs chances de réussite à l'école (seuls 42 p. 100 des jeunes pris en charge obtiennent leur diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans)⁴¹.

Jeunes LGBTQ : De nombreuses jeunes personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, bispirituelles et queer (LGBTBQ) vivent en Ontario. Les jeunes LGBTQ ont d'importants points de vue à faire valoir auprès de leurs collectivités. Nous savons que les jeunes LGBTQ risquent davantage de faire l'objet de discrimination, de violence verbale et de violence physique que leurs pairs. Nous savons aussi que les jeunes LGBTQ sont plus susceptibles de faire face à des difficultés liées à la santé mentale, à la toxicomanie et au sans-abrisme.

→ L'Ontario élabore actuellement une Stratégie pluriannuelle pour les enfants et les jeunes autochtones en vue de transformer la prestation des services à l'enfance et à la jeunesse. Cette stratégie est mise au point avec l'aide des partenaires des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des peuples autochtones vivant en milieu urbain. Cette stratégie vise à mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes Autochtones en mettant sur pied des soutiens communautaires, intégrés et adaptés à la réalité culturelle. Les recommandations formulées par [la Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance](#) et par l'ancien conseiller en affaires autochtones auprès de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario, John Beaucage, viendront étayer l'élaboration de cette stratégie.

→ En 2006, on signalait que 3,8 p. 100 des enfants et des jeunes de l'Ontario âgés de 0 à 14 ans vivaient avec une limitation influant sur leurs activités quotidiennes³⁴. Environ 24 p. 100 des jeunes handicapés âgés de 5 à 14 ans ont une affection chronique, 22 p. 100 présentent un trouble d'apprentissage et environ 14 p. 100 ont un trouble d'élocution³⁵.

→ En juillet 2012, le Groupe de travail pour les jeunes quittant la prise en charge a été créé par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse conjointement avec le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes. Son mandat était de concevoir un plan d'action destiné à améliorer le système de bien-être de l'enfance de l'Ontario. Ce document, [Plan directeur visant un changement fondamental du système de bien-être de l'enfance de l'Ontario](#), a été publié en janvier 2013.



Jeunes francophones : Une personne francophone sur quatre en Ontario est âgée de moins de 25 ans. Près d'un jeune franco-ontarien sur deux vit dans l'Est de l'Ontario, à proximité de la frontière avec le Québec⁴². Les jeunes francophones de l'Ontario ont indiqué qu'ils trouvaient difficile de parler français dans de nombreuses situations, et que les films, la télévision, la musique et Internet pouvaient avoir un impact sur leurs choix linguistiques⁴³. Conserver une identité francophone peut être particulièrement délicat lorsque les jeunes quittent le domicile familial pour l'école et quand ils entrent dans la population active⁴⁴.

Jeunes vivant dans des collectivités rurales et éloignées : En 2006, 14 p. 100 des Ontariens de moins de 25 ans vivaient dans des régions rurales⁴⁵. Les jeunes vivant dans des collectivités rurales et éloignées peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires en matière d'accès aux services, à l'éducation, à la formation et aux activités récréatives, par exemple, en raison de la distance et de la rareté des solutions de transport public⁴⁶. De plus, les jeunes de ces collectivités sont souvent amenés à se poser une question difficile : celle de quitter le domicile familial pour aller étudier ou travailler dans des régions plus urbaines de l'Ontario⁴⁷.

Jeunes vivant dans la pauvreté : En 2009, les ménages dont le principal soutien était âgé de moins de 25 ans présentaient le deuxième taux de pauvreté le plus élevé au Canada (33,8 p. 100)⁴⁸. En 2010, 13,8 p. 100 de tous les jeunes de l'Ontario vivaient sous le seuil de Mesure de faible revenu fixe⁴⁹. Comme le démontrent les données probantes, les jeunes vivant dans la pauvreté ont un risque accru de présenter un certain nombre de problèmes physiques, comportementaux et émotionnels. Le stress chronique associé à ces conditions de vie peut également nuire aux aptitudes de mémorisation, de concentration et d'apprentissage des jeunes⁵⁰. Alors que la plupart des jeunes acquièrent à ce moment les compétences et les expériences nécessaires à un avenir sain et stable, un jeune vivant dans la pauvreté consacre son énergie à satisfaire ses besoins au jour le jour. En raison de la hausse des coûts au titre des besoins essentiels, comme le logement, il peut s'avérer presque impossible pour un grand nombre de jeunes d'économiser pour payer des frais de scolarité ou de rembourser leurs dettes.

Jeunes ayant des démêlés avec la justice : Comme le démontrent les données probantes, les jeunes ayant des démêlés avec la justice font face à divers obstacles et enjeux lors de la transition vers l'âge adulte. Depuis la promulgation de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents en 2004, le nombre de jeunes Ontariens et Ontariennes placés sous garde a diminué, mais ces détenus s'avèrent souvent faire partie des jeunes les plus à risque. En outre, certains groupes de jeunes sont surreprésentés dans le système de justice pour la jeunesse, y compris les jeunes Autochtones et les jeunes racialisés. On observe généralement de moins bons résultats sur le plan de l'éducation ou de l'emploi, par exemple, chez les jeunes actuellement ou anciennement placés sous garde, par rapport à leurs pairs. En reconnaissant les défis que ces jeunes doivent relever, nous serons mieux à même de les aider à réaliser leur potentiel.

Qui sont **les acteurs** qui soutiennent la jeunesse en Ontario?

Pour faire en sorte que les jeunes de l'Ontario disposent des éléments ils ont besoin pour réussir, il est nécessaire de faire intervenir de nombreux particuliers, groupes et organismes.

Les programmes, services et soutiens actuellement proposés aux jeunes de l'Ontario sont assurés par un grand nombre de secteurs de service (p. ex. éducation, justice, loisirs et entreprises privées) qui ont chacun leurs propres mandats et domaines d'intervention.

Nous savons qu'étant donné l'envergure et la diversité de ces secteurs, la collaboration intersectorielle est limitée et bon nombre de programmes et services destinés aux jeunes sont mis sur pied indépendamment les uns des autres. Autrement dit, bon nombre des services conçus pour la jeunesse de l'Ontario ne sont pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être. Plusieurs rapports récents^{51,52} soutiennent que de nombreux services axés sur les jeunes ne sont pas de nature durable, et mettent en évidence des problématiques persistantes telles que le dédoublement, la fragmentation et les lacunes.

Intensifions nos efforts a été conçu pour participer à l'élimination de ces obstacles à l'échelle du secteur des services pour la jeunesse, en proposant un objectif harmonisé et commun pour tous les acteurs déterminés à aider les jeunes à réussir. Ces acteurs sont répertoriés ci-dessous.

Gouvernement de l'Ontario : Le gouvernement de l'Ontario assure la prestation de nombreux services qui touchent la vie quotidienne des jeunes, notamment l'éducation, les services de santé, le bien-être de l'enfance et les services de soutien destinés aux jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers ainsi qu'à leurs familles. Le gouvernement finance plus de 150 programmes et initiatives en rapport avec la jeunesse au travers de 18 ministères. Ces services répondent aux objectifs suivants :

- Favoriser le rendement scolaire et créer des expériences d'apprentissage expérientiel
- Résoudre les problèmes d'intimidation et promouvoir des relations saines
- Encourager l'engagement civique et la participation communautaire
- Proposer des activités récréatives et encourager un mode de vie sain



- Prévenir la violence chez les jeunes et les aider à se sentir en sécurité dans leur collectivité
- Fournir des solutions de logement abordable et un soutien du revenu aux personnes qui en ont besoin
- Créer des possibilités de mentorat et orienter les jeunes vers les services disponibles
- Préparer les jeunes au marché du travail et leur donner accès à des emplois et à des stages
- Enseigner des compétences techniques et proposer une expérience dans certaines professions
- Fournir des services de soins de santé et des soutiens en faveur d'une bonne alimentation
- Identifier, évaluer et favoriser la santé mentale et le bien-être
- Proposer des soutiens aux jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers.

Familles : Les familles (y compris les familles reconstituées, les familles d'accueil, les familles élargies et les familles choisies) assurent les nécessités de subsistance permettant aux jeunes de s'épanouir. Elles jouent un rôle critique dans la création d'un espace au sein duquel les jeunes se sentent soutenus et en sécurité. Les familles aident les jeunes à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, depuis l'enfance jusqu'à l'âge d'adulte. Dans le cas des jeunes pris en charge, il peut incomber à un réseau étendu de tuteurs et de personnes responsables de satisfaire leurs besoins et de les conduire à la réalisation de leur plein potentiel. Le soutien essentiel prodigué par les familles et les personnes responsables est primordial pour le développement positif des jeunes.

Autres échelons gouvernementaux et administrations : Le gouvernement fédéral, les administrations municipales, les gouvernements régionaux et les bandes des Premières Nations fournissent aux jeunes une gamme de services et de soutiens importants : des services de soutien en matière d'immigration, de logement et d'emploi, en passant par le financement des transports publics, des bibliothèques et des programmes récréatifs. Ces ordres gouvernementaux jouent un rôle extrêmement important en veillant à ce que ces services et soutiens soient accessibles aux jeunes.



The Laidlaw Foundation appuie des idées novatrices qui aident les jeunes à être en bonne santé, à faire preuve de créativité et à devenir des membres à part entière de la société. La fondation est convaincue que cette vision peut se concrétiser grâce à la participation des jeunes et à l'engagement civique et par la promotion d'une société cosmopolite favorisant l'inclusion sociale⁵³.

Fondations et organismes philanthropiques : L'Ontario compte un grand nombre de fondations et d'organismes de bienfaisance, privés comme communautaires, qui œuvrent à la création de possibilités, de programmes et de services pour la jeunesse. Leurs investissements peuvent porter sur la construction d'espaces de loisirs sécuritaires à l'intention des jeunes comme sur des actions de mécénat auprès de cinéastes en herbe. Bon nombre de jeunes entretiennent des relations à long terme avec des fondations et organismes philanthropiques dans le cadre d'actions bénévoles ou d'initiatives communautaires locales.

Fondations et organismes philanthropiques : L'Ontario compte un grand nombre de fondations et d'organismes de bienfaisance, privés comme communautaires, qui œuvrent à la création de possibilités, de programmes et de services pour la jeunesse. Leurs investissements peuvent porter sur la construction d'espaces de loisirs sécuritaires à l'intention des jeunes comme sur des actions de mécénat auprès de cinéastes en herbe. Bon nombre de jeunes entretiennent des relations à long terme avec des fondations et organismes philanthropiques dans le cadre d'actions bénévoles ou d'initiatives communautaires locales.

Commissions et organismes publics : Les organismes ontariens financés par les deniers publics – tels que les conseils scolaires, les sociétés d'aide à l'enfance et les services policiers – ont une grande influence sur les expériences de tous les jeunes en Ontario. Ces organismes rendent directement des comptes au gouvernement et fournissent certains des services qui comptent le plus dans la vie des jeunes.

Organismes de bienfaisance et organismes communautaires : Les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif, les conseils et les organismes communautaires locaux dirigés par des jeunes mettent à disposition une multitude de services, de soutiens et d'activités en faveur de la jeunesse, qu'il s'agisse de gymnases, de services de santé mentale ou de soutiens pédagogiques. Certains de ces organismes de bienfaisance sont des organismes d'envergure; ils reposent sur une structure complexe et reçoivent des subventions de la part de diverses fondations et de divers ministères gouvernementaux. D'autres sont des organismes de taille plus modestes; ils sont susceptibles de fonctionner avec un minimum de ressources et en réponse à un besoin direct.

Groupes confessionnels et culturels : Les groupes confessionnels et culturels jouent un rôle important auprès des jeunes dans la mesure où ils les aident à acquérir une identité et à nouer des relations en dehors du cercle familial et de l'école. Les jeunes de l'Ontario sont les représentants de milieux spirituels et culturels divers et variés. Bon nombre d'entre eux considèrent que ces groupes confessionnels et culturels occupent une place importante dans leur vie.

Clubs sportifs, groupes artistiques ou autres associations communautaires : Les jeunes qui participent à des activités sportives, artistiques ou communautaires bénéficient d'occasions particulièrement propices à l'acquisition de compétences, au renforcement de leur confiance en soi et à l'établissement de relations au sein de leur collectivité. Un grand nombre de jeunes de l'Ontario se tournent vers leurs entraîneurs, leurs conseillers et leurs pairs pour obtenir un soutien et des conseils.

Secteur privé : Un grand nombre d'entreprises du secteur privé proposent aux jeunes des perspectives d'emploi ainsi que des possibilités de mentorat, et financent des programmes pour la jeunesse. Elles assurent en outre des services importants favorisant le développement positif. Elles sont également nombreuses à offrir un soutien direct aux jeunes par le biais de partenariats avec le gouvernement ou des organismes de bienfaisance. Certaines encouragent l'emploi des jeunes, proposent des programmes de mentorat ou aident les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers à participer au milieu de travail.

Alliés des jeunes à titre individuel : Quand on demande aux jeunes qui sont les personnes qu'ils considèrent comme leurs alliés, ils ont tendance à évoquer les personnes qu'ils connaissent à titre individuel au sein de leur collectivité, comme des mentors, des pairs et des leaders communautaires. Les professionnels et le personnel de première ligne tels que le personnel enseignant, les entraîneurs, les conseillers et les dépisteurs sociaux jouent un rôle important en aidant les jeunes à réussir leur transition vers l'âge adulte. Toute personne peut devenir un allié des jeunes. Il s'agit d'instaurer avec eux des relations fondées sur la confiance et de leur donner l'espace nécessaire à leur évolution et à leur épanouissement.



Intensifions nos efforts : Éléments du cadre stratégique

Intensifions nos efforts est un cadre stratégique qui fait ressortir une vision commune, des principes directeurs ainsi que des thèmes et des résultats prioritaires qui ont été élaborés pour orienter le travail effectué pour appuyer la jeunesse de l'Ontario.

Vision commune :

Intensifions nos efforts présente l'engagement renforcé et à long terme du gouvernement provincial en faveur du succès de tous les jeunes de l'Ontario. Il s'articule autour de la vision suivante :

Ensemble, nous aiderons tous les jeunes à être en bonne santé, à se sentir en sécurité, à avoir foi en l'avenir, à s'impliquer, à s'instruire et à devenir des membres à part entière de leur collectivité et de notre province.

Afin de concrétiser cette vision, nous avons conçu *Intensifions nos efforts* de façon à offrir une tribune permettant à toutes les parties impliquées dans le soutien des jeunes à se rassembler en vertu d'une démarche globale commune. Même si nos contributions individuelles spécifiques en faveur du développement des jeunes peuvent varier, nous avons tous un rôle à jouer pour faire en sorte que les jeunes de l'Ontario disposent des possibilités et des compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Intensifions nos efforts se veut le reflet d'une vision holistique et écologique de la jeunesse qui tient compte du rôle joué par les personnes, les collectivités, la société et différents systèmes et secteurs dans le bien-être des jeunes. Ce document dépeint les nombreuses dimensions du développement des jeunes. Sur ce plan, *Intensifions nos efforts* est le premier cadre stratégique du genre élaboré pour l'Ontario.

Principes directeurs :

Dans cette optique, les sept principes directeurs d'ordre incitatif suivants – fondés sur le concept de développement positif des jeunes – servent de fil conducteur à *Intensifions nos efforts* à l'échelle du gouvernement et auprès des jeunes et de leurs fournisseurs de services. Ils proposent une approche conjointe servant de socle à notre collaboration continue destinée à améliorer les résultats pour les jeunes.

Ces principes directeurs influenceront les méthodes à partir desquelles le gouvernement de l'Ontario élabore des politiques, conçoit des programmes et exploite les données concernant la jeunesse.

1. **Vision positive des jeunes, axée sur leurs points forts** : Les compétences sociales, émotionnelles, physiques et cognitives que les jeunes acquièrent au fil du temps, de l'adolescence jusqu'au début de l'âge adulte, préparent le terrain de leur bien-être futur, de même que leur « esprit » ou « *individualité* ». Nous devons cultiver ces atouts pour garantir notre réussite collective à l'avenir.
2. **Soutien ciblé pour ceux qui en ont besoin** : Nous allons nous concentrer en priorité sur les jeunes qui ont besoin d'aide pour surmonter les obstacles et relever les défis qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel, et notamment sur les jeunes Autochtones, les jeunes pris en charge ou qui quittent la prise en charge, les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, les jeunes racialisés, les jeunes nouveaux arrivants, les jeunes LGBTQ, les jeunes francophones, les jeunes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes ayant des démêlés avec la justice.
3. **Collaboration et partenariat** : Tous les alliés des jeunes doivent faire preuve d'une ferme détermination, de responsabilité et de leadership pour contribuer à façonner l'avenir de la jeunesse en Ontario. L'un des objectifs majeurs de cette démarche consistera à lever les obstacles et à renforcer les liens à tous les échelons : entre les fournisseurs de services, les fondations, les groupes communautaires, les gouvernements, les jeunes leaders et les familles.
4. **Engagement judicieux et leadership constructif des jeunes** : Les jeunes ont des points de vue intéressants à faire valoir et peuvent offrir une analyse perspicace des problématiques qui les concernent. Ils peuvent également montrer la voie à d'autres jeunes et les aider à réussir. Nous œuvrerons en collaboration avec les jeunes et nous leur demanderons leur avis, dans le double objectif de mieux les soutenir et de leur donner les moyens de devenir des leaders.

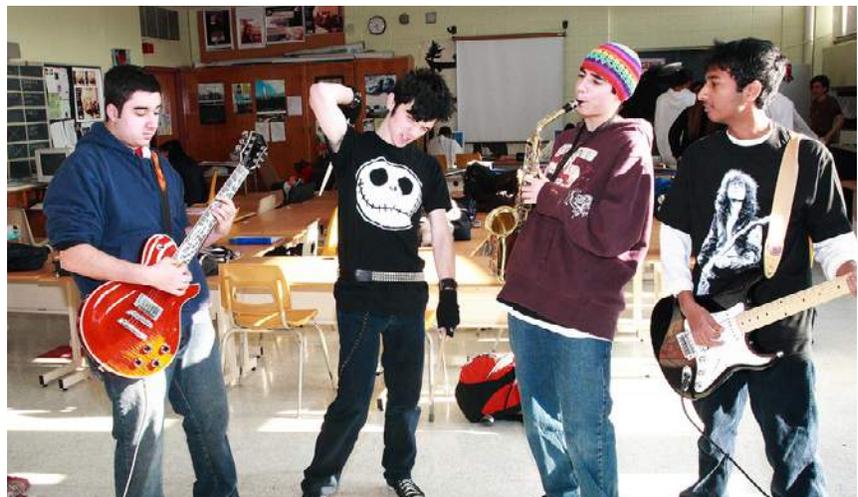




5. **Diversité** : Nous savons que c'est au cours de l'adolescence que les jeunes acquièrent un sentiment d'identité personnelle et forgent leur appartenance à un groupe social. Nous devons respecter et encourager la diversité des jeunes de l'Ontario. Pour ce faire, nous devons prévoir un modèle de prestation de services sans entrave, inclusif et tenant compte des différences culturelles. Cela inclut la collaboration avec des organismes qui appuient des communautés diverses.
6. **Choix fondés sur des données probantes** : Nous créerons et exploiterons des données probantes par le biais d'études, d'évaluations et de données recueillies auprès de travailleurs de première ligne pour améliorer nos mécanismes de soutien en faveur de la jeunesse.
7. **Transparence** : Nous ferons preuve d'ouverture d'esprit et tiendrons compte de l'avis de toutes les parties prenantes – y compris des jeunes, des parents, des différents ordres de gouvernement, des organismes et des groupes religieux. Nous consulterons nos partenaires à propos des actions mises en œuvre pour aider les jeunes de l'Ontario à réaliser leur plein potentiel et nous expliquerons nos motivations.

Thèmes et résultats prioritaires

À la lumière de ces principes, et en s'appuyant sur les contributions des chercheurs, des jeunes et de leurs alliés quant aux aspects qui comptent, *Intensifions nos efforts* met en évidence 20 résultats qui sont importants pour le développement positif des jeunes de l'Ontario (voir page 22). Ces résultats énoncent ce dont nous avons besoin pour concrétiser notre vision et soutenir les jeunes pour qu'ils réussissent.



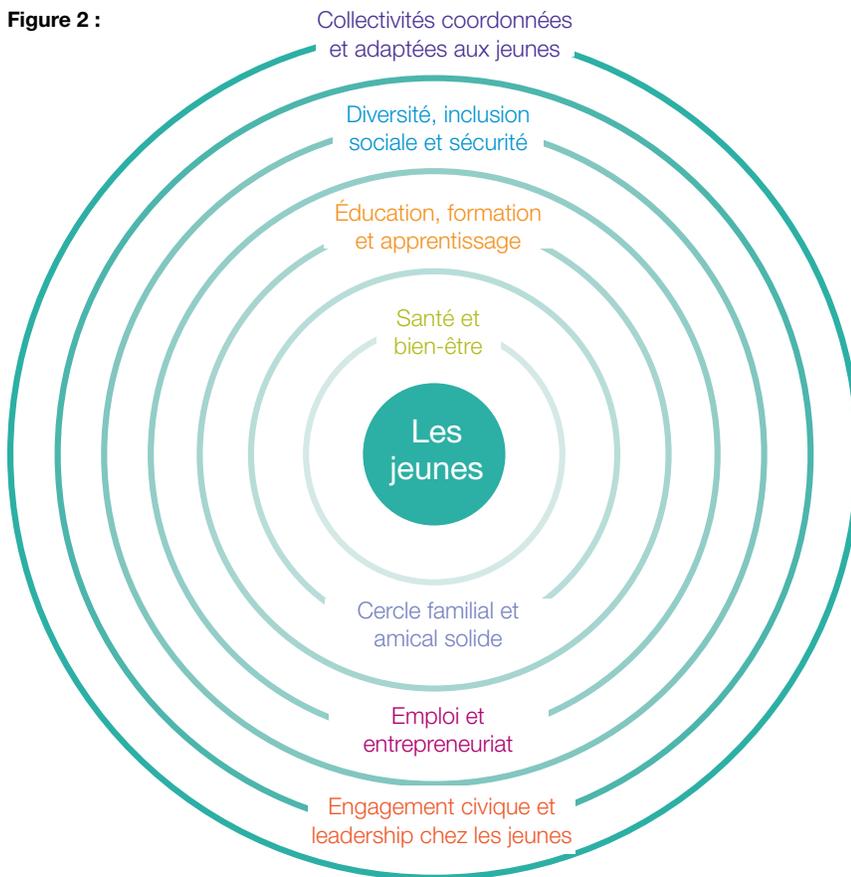
La sélection de ces résultats s'est fondée sur des données probantes et illustre nos priorités essentielles pour la jeunesse.

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à s'employer à faire de ces objectifs nos priorités pour les jeunes. Ces résultats appuieront la conception des politiques et l'élaboration des programmes à l'échelle des ministères de l'Ontario et par le biais des organismes provinciaux. Nous espérons que toutes les personnes qui fournissent de l'aide aux jeunes utiliseront également ces résultats.

Pour aider les lecteurs à comprendre les tenants et les aboutissants de chaque résultat, nous avons organisé la présentation autour de sept thèmes (Figure 2) qui reflètent les principaux domaines d'expérience propices au développement positif des jeunes.

→ Il est important de reconnaître que les caractéristiques et les situations personnelles (comme l'environnement culturel d'un jeune, ou le quartier dans lequel il vit) peuvent influencer son expérience pour chacun des résultats identifiés. Chaque jeune de l'Ontario fait face à des enjeux et à des facteurs uniques à mesure qu'il s'approprie son environnement. Tout au long du cadre *Intensifions nos efforts*, nous mettrons en avant les différents enjeux et facteurs propres à chaque groupe de jeunes. Ces thèmes et les résultats sont interreliés et interdépendants.

Figure 2 :



→ **La Figure 2 (Vision holistique de la jeunesse)** représente les différents thèmes du cadre *Intensifions nos efforts*. Ces thématiques s'inspirent d'un modèle de développement écologique et d'une approche axée sur la personne qui est également compatible avec les voies autochtones de la connaissance. Le jeune est au centre du cercle (cela inclut son esprit/son soi comme décrit à la page 7). Les premières interactions primordiales pour les jeunes font intervenir les cercles au diamètre le plus étroit (leur santé et leur développement personnel, leur famille et leurs amis). Au fil de leur croissance, ils deviennent des membres de la collectivité au sens large (par le biais de l'éducation et de l'emploi, de l'implication et de la participation).

Intensifions nos efforts : Cadre stratégique en faveur de la réussite des jeunes de l'Ontario

Vision commune

Ensemble, nous aiderons tous les jeunes à être en bonne santé, à se sentir en sécurité, à avoir foi en l'avenir, à s'impliquer, à s'instruire et à devenir des membres à part entière de leur collectivité et de notre province.

Principes directeurs

Vision positive des jeunes, axée sur leurs points forts

Soutien ciblé pour ceux qui en ont besoin

Collaboration et partenariat

Engagement judicieux et leadership constructif des jeunes

Diversité

Choix fondés sur des données probantes

Transparence

Thèmes

Résultats prioritaires pour les jeunes

Santé et bien-être

- 1 Les jeunes de l'Ontario sont en bonne forme physique.
- 2 Les jeunes de l'Ontario se sentent en bonne santé mentale.
- 3 Les jeunes de l'Ontario font des choix propices à un développement sain et sécuritaire.

Cercle familial et amical solide et solidaire

- 4 Les familles et les personnes responsables des jeunes de l'Ontario disposent de moyens pour aider ces jeunes à s'épanouir.
- 5 Les jeunes de l'Ontario ont dans leur vie au moins une personne attentionnée et stable.
- 6 Les jeunes de l'Ontario établissent et entretiennent des relations saines et étroites.

Éducation, formation et apprentissage

- 7 Les jeunes de l'Ontario ont un bon rendement scolaire.
- 8 Les jeunes de l'Ontario suivent un parcours éducatif qui répond à leurs besoins et les prépare à devenir des leaders.
- 9 Les jeunes de l'Ontario ont accès à un vaste éventail de possibilités en matière de formation et d'apprentissage.

Emploi et entrepreneuriat

- 10 Les jeunes de l'Ontario ont la possibilité de vivre des expériences professionnelles constructives.
- 11 Les jeunes de l'Ontario disposent des compétences et des ressources nécessaires à la construction d'une carrière ou au développement d'une entreprise.
- 12 Les jeunes de l'Ontario sont soutenus et en sécurité au travail.

Diversité, inclusion sociale et sécurité

- 13 Les jeunes de l'Ontario savent ce qu'est l'inclusion sociale et valorisent la diversité.
- 14 Les jeunes de l'Ontario se sentent en sécurité chez eux, à l'école, en ligne et au sein de leur collectivité.
- 15 Les jeunes de l'Ontario respectent, et sont respectés par, le système de droit et de justice.

Engagement civique et leadership chez les jeunes

- 16 Les jeunes de l'Ontario jouent un rôle en faisant entendre leur voix pour les décisions qui les touchent.
- 17 Les jeunes de l'Ontario participent à la vie de leur collectivité.
- 18 Les jeunes de l'Ontario tirent parti de leurs points forts pour faire face aux enjeux sociaux

Collectivités coordonnées et adaptées aux jeunes

- 19 Les jeunes de l'Ontario ont accès à des espaces sécuritaires qui leur offrent des possibilités intéressantes en matière de divertissement et de loisirs.
- 20 Les jeunes de l'Ontario connaissent les ressources mises à leur disposition dans leur collectivité et comprennent facilement comment y avoir accès.

Un engagement durable pour épauler la jeunesse de l'Ontario

➔ Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario

➔ Actions transversales

Un engagement durable pour épauler la jeunesse de l'Ontario



À partir de ses éléments constitutifs, *Intensifions nos efforts* consolide l'engagement pris par le gouvernement de l'Ontario, à savoir appuyer le bien-être des jeunes de la province.

Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario

En plus d'établir une vision et des principes communs et d'énoncer ses priorités pour la jeunesse, le gouvernement de l'Ontario s'engage à dresser un tableau faisant état des résultats obtenus par ses jeunes.

Pour chacun des 20 résultats évoqués dans *Intensifions nos efforts*, un ou plusieurs indicateurs ont été retenus en vue d'évaluer les expériences vécues par les jeunes. Ces indicateurs sont présentés à la fin de chacune des sections portant sur les résultats. Pris dans leur ensemble, les indicateurs présentés dans *Intensifions nos efforts* forment un socle solide pour nous aider à comprendre le niveau de bien-être des jeunes de l'Ontario et pour faire un suivi des changements qui interviennent dans leurs expériences au fil du temps. Dans certains cas, il est possible que les indicateurs ne rendent pas parfaitement compte de toutes les facettes de chaque résultat – cela s'explique par des limites quant à la disponibilité des recherches et des données. À mesure que de nouvelles données deviendront disponibles, nous mettrons à jour les indicateurs utilisés dans *Intensifions nos efforts* pour veiller à illustrer la façon dont se porte la jeunesse de la façon la plus complète possible.

Les résultats et les indicateurs présentés dans *Intensifions nos efforts* ont été compilés au sein du Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario (page 96-97), ressource qui servira à décrire et à surveiller le niveau général de bien-être des jeunes de la province au fil du temps. Ce profil offre une base permettant d'amorcer un dialogue continu et fondé sur les données probantes qui portera sur les changements concernant ces priorités et résultats. Dans le cadre du Profil du bien-être des jeunes, le gouvernement de l'Ontario s'engage à présenter une mise à jour annuelle sur le



Chacune des sections thématiques d'*Intensifions nos efforts* se compose des éléments suivants :

- Une explication de l'importance du thème pour les jeunes et pour l'Ontario
- Un « état des lieux » exposant ce qui se passe dans la vie des jeunes de l'Ontario
- Une description des priorités du gouvernement, sur la base de données probantes relatives aux facteurs de réussite chez les jeunes
- Le résultat attendu pour chaque priorité et les indicateurs de suivi au sein du Profil du bien-être des jeunes qui permettront d'évaluer la concrétisation des objectifs
- Un tour d'horizon des initiatives et mesures provinciales visant à aider les jeunes à atteindre ces résultats.

bien-être des jeunes parallèlement aux futurs rapports annuels sur la Stratégie de réduction de la pauvreté. Même si ce profil ne décrit pas l'expérience de chaque jeune individuellement, il propose des questions que l'on peut poser aux jeunes pour savoir comment ils s'en sortent. Dans ses rapports annuels sur le bien-être des jeunes, la province prendra en considération les différentes expériences que sont susceptibles de vivre différents groupes spécifiques de jeunes.

Actions transversales

Afin de favoriser sa progression vers les résultats souhaités pour les jeunes, le gouvernement de l'Ontario s'engage à mener un certain nombre d'actions transversales. Ces mesures visent à mettre en place les conditions propices à la réussite tout en tirant le meilleur parti des efforts déployés par tous ceux qui travaillent pour épauler les jeunes. Nous voulons accomplir un travail plus efficace à plusieurs égards : identification des besoins, suivi des progrès, encouragement de l'innovation et soutien des pratiques efficaces. Nous sommes conscients que la progression passe nécessairement par des changements intersectoriels dans plusieurs domaines. Afin de poser les bases du succès, nous nous engageons à :

1. Offrir un leadership positif et durable
2. Mettre l'accent sur les besoins des jeunes marginalisés
3. Appuyer la collaboration, la planification locale et les partenariats
4. Faire mieux entendre la voix des jeunes en ce qui concerne la conception et de la prestation des services
5. Renforcer la capacité à proposer des services plus efficaces aux jeunes marginalisés et divers
6. Appuyer la recherche et l'évaluation
7. Fournir des mises à jour et des renseignements sur le bien-être des jeunes de l'Ontario.

Veillez vous reporter à la page 98 pour en savoir plus sur ces actions transversales.

Étude de cas

Intensifions nos efforts

Initiative The New Mentality (La nouvelle mentalité)



The New Mentality (La nouvelle mentalité) est une initiative de Santé mentale pour enfants Ontario visant à améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes de l'Ontario. Dans cette optique, elle propose des possibilités de leadership et de participation des jeunes au sein d'organismes de santé mentale et du système en général. The New Mentality travaille en partenariat avec les organismes locaux pour mettre sur pied des groupes dirigés par les jeunes à travers la province. Les jeunes leaders et leur « adulte allié » organisent ensemble des conférences destinées aux élèves de leur collectivité afin de lutter contre les préjugés, de sensibiliser la population et de partager leur vécu du traitement et de la guérison.

Groupe New Mentality et Reach Out Centre for Kids de Halton



Pendant trois ans, le groupe New Mentality de Halton, en collaboration avec le centre Reach Out

Centre for Kids (ROCK), a publié et distribué une revue, organisé des présentations dans les écoles et les groupes communautaires et instauré une conférence annuelle pour aider les élèves à mettre sur pied des groupes sur la santé mentale à l'école.

« En 2010, j'ai assisté à ma première conférence du groupe New Mentality. J'ai tout de suite eu envie de prendre part à cette initiative pour contribuer à sensibiliser le public sur la santé mentale et à lutter contre les préjugés à l'égard des personnes ayant des problèmes de santé mentale. En tant

qu'animatrice, j'ai travaillé avec des personnes formidables chez The New Mentality et ROCK. Ensemble, nous avons véritablement marqué les esprits et commencé à faire bouger les choses à Halton. Les jeunes qui ont assisté à l'une de nos conférences ou consulté notre revue nous ont tous transmis une rétroaction très positive. Cela permet simplement de démontrer que les jeunes peuvent faire une différence, aussi petite soit-elle.

Je suis fier d'avoir participé à l'initiative The New Mentality. J'ai ainsi pu me rendre compte que c'est ce que j'aime faire et cela m'a donné envie de travailler auprès des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances. » – *Aatayna, jeune leader du centre ROCK*

« The New Mentality aide les jeunes à faire entendre leur voix dans le système de santé mentale. Le centre ROCK prend part à cette initiative depuis

environ cinq ans. En qualité d'adulte allié, j'adore observer la créativité, l'enthousiasme et l'énergie dont font preuve les jeunes avec lesquels je travaille. Ils sont tous extrêmement motivés et ont très envie de s'impliquer. À l'automne dernier, ils ont travaillé très dur pour organiser une conférence réussie auprès des jeunes de Halton. L'ambiance y a été très positive, chacun se sentant à sa place dans l'auditorium et osant parler de santé mentale. »

« The New Mentality nous permet d'interagir avec notre collectivité et d'avoir des discussions constructives sur les sujets importants. » – *Kelly Giuliani, adulte allié du centre ROCK*



Résultats prioritaires

1 2 3

Grandir
en force
et en santé

Santé et bien-être

Pour que les jeunes de l'Ontario puissent réaliser leur plein potentiel, nous devons tout faire pour les aider à être en bonne forme physique, à se sentir en bonne santé mentale, à faire preuve de résilience sur le plan émotionnel et à être capables d'adopter un mode de vie positif.

**Importance de la santé
et du bien-être** pour les
jeunes de l'Ontario :

L'adoption d'un mode de vie sain à l'adolescence contribue au développement cognitif, social et physique. Cela permet également de mener une vie en meilleure santé à l'âge adulte. Les jeunes qui présentent une résilience sur le plan émotionnel peuvent acquérir des aptitudes facilitant l'établissement de relations sociales positives. Les jeunes en santé sont également enclins à tirer parti de nombreuses possibilités propices à leur développement.

Importance
pour l'Ontario :

Le développement sain des jeunes sur les plans physique, social, émotionnel et cognitif leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour s'impliquer positivement et devenir des membres à part entière de nos collectivités. Avoir une jeunesse ontarienne en santé contribuera également à réduire le fardeau qui pèse sur notre système de santé et pourra se traduire par des bénéfices à long terme pour nos collectivités.

État des lieux de la santé et du bien-être des jeunes de l'Ontario.

Le coût des soins de santé est en hausse : Le système de soins de santé de l'Ontario fait face à des enjeux fiscaux sans précédent. D'après les prévisions des économistes, sans refonte du système, nos dépenses en matière de soins de santé accapareront 70 p. 100 du budget provincial d'ici 12 ans⁵⁴.

Les jeunes pourraient être en meilleure santé : Les travaux de recherche suggèrent que les jeunes actuels ne seront pas forcément mieux portants que leurs parents⁵⁶. D'après diverses études, seuls 7 p. 100 des enfants canadiens âgés de 6 à 19 ans font une heure d'activité physique par jour comme cela est recommandé⁵⁷. Les enjeux sanitaires tels que l'obésité chez les enfants augmentent les risques d'apparition d'une affection chronique comme l'hypertension, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les atteintes rénales⁵⁸.

Un grand nombre de jeunes présentent des problèmes de santé mentale : Les jeunes de 15 à 24 ans sont plus susceptibles que les autres groupes d'âge de présenter des troubles mentaux ou des problèmes liés à la dépendance à une substance. Une étude récente indique que le risque

d'apparition des problèmes de santé mentale augmente entre 16-17 ans et 18-21 ans, en particulier chez les jeunes filles⁶². Selon les estimations, 15 à 21 p. 100 des enfants et des jeunes de l'Ontario ont un problème ou un trouble de santé mentale important⁶³.

La voie menant à la santé est semée d'embûches pour certains jeunes : Pour être en bonne santé, les groupes marginalisés (p. ex. les jeunes nouveaux immigrants, les jeunes Autochtones ou les jeunes vivant dans la pauvreté) doivent souvent surmonter davantage d'obstacles. Certains jeunes vivant dans la pauvreté n'ont pas toujours accès à l'eau potable, à une alimentation nutritive, aux soins médicaux primaires, à des possibilités de pratiquer certains sports ou loisirs, n'ont pas d'endroit sûr où habiter ou ne vivent pas les mêmes expériences enrichissantes que leurs pairs. Un grand nombre de jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, notamment ceux qui présentent une déficience physique ou intellectuelle, des troubles de la communication ou de l'apprentissage et des limitations neurologiques sur le plan du développement, font souvent face à des enjeux complexes supplémentaires en matière de santé.



Statistiques



Une proportion de 25 p. 100 des coûts en matière de santé de l'Ontario va au traitement de maladies que l'on pourrait prévenir. Près de la moitié de tous les décès par cancer en Ontario sont attribuables au tabagisme, au régime alimentaire et au manque d'activité physique⁵⁵.



Avec l'âge, les jeunes sont davantage susceptibles d'être considérés comme souffrant d'embonpoint ou obèses et moins susceptibles de se déclarer en bonne forme physique⁵⁹. Soixante-cinq pour cent des enfants obèses deviennent des adultes obèses⁶⁰.



D'après une étude récente, un quart des jeunes indiquent qu'ils ont éprouvé des symptômes de dépression au cours de l'année écoulée. En Ontario, un jeune sur dix a reconnu avoir eu des pensées suicidaires ou autodestructrices l'an dernier⁶⁴.



Les Canadiens et Canadiennes appartenant au groupe dont les revenus sont les plus bas ont trois à quatre fois plus de chances de faire état d'une santé mentale passable à médiocre que les personnes dont les revenus sont les plus élevés⁶⁵.



Favoriser la bonne forme physique des jeunes

Il est essentiel d'aider les jeunes à être en bonne forme physique et cela s'avère l'un des meilleurs moyens de favoriser leur développement positif. L'alimentation et l'activité physique ont un impact majeur sur la croissance, le développement et le bien-être des jeunes. En effet, les jeunes qui ont une alimentation saine et qui pratiquent une activité physique régulière sont plus productifs, parviennent mieux à se concentrer à l'école et ont généralement un meilleur rendement scolaire. Avec l'âge, les jeunes assument une part de responsabilité plus importante en ce qui concerne leur santé, qu'il s'agisse des soins dentaires, de l'hygiène personnelle et du régime alimentaire.

Voici quelques axes importants en matière de promotion de la santé physique chez les jeunes :

→ Il est recommandé aux enfants et aux jeunes âgés de 5 à 17 ans de pratiquer tous les jours une heure d'activité physique d'intensité modérée à élevée, comme le vélo ou le basketball⁶⁹.

Encourager l'adoption de saines habitudes : Les saines habitudes instaurées dès le plus jeune âge sont un rempart essentiel contre les maladies chroniques et jettent les bases d'un mode de vie sain à l'âge adulte. La pratique d'une activité physique régulière contribue à une croissance optimale et favorise les activités positives à caractère sociable. Les travaux de recherche démontrent que les jeunes qui participent à des activités comme les sports d'équipe sont plus susceptibles d'avoir de meilleurs résultats scolaires et d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires⁶⁶. En outre, il est important que les jeunes optent pour une alimentation saine et nutritive durant l'adolescence : un régime alimentaire équilibré favorise

le développement cérébral et diminue les risques de maladie cardiovasculaire, de cancer, de diabète et d'obésité⁶⁷. À mesure que les jeunes deviennent plus libres de choisir leurs repas, nous savons qu'ils retirent un avantage d'une forte sensibilisation au sujet de la nutrition et de l'accès à une saine alimentation. Enfin, il est important de faire en sorte que les jeunes dorment suffisamment, car cela favorise leur croissance et les aide à mener à bien leurs routines quotidiennes. Il peut s'avérer difficile pour les jeunes de conserver de saines habitudes de sommeil, car les changements physiques intervenant à l'adolescence font qu'ils ont tendance à rester éveillés et en forme la nuit et à avoir du mal à se lever le matin⁶⁸.

Proposer des options positives : Il est plus aisé d'inciter les jeunes à faire des choix sains quand ces choix sont faciles à faire. Il faut donner aux collectivités les moyens d'appuyer les choix sains à l'endroit même où les jeunes vivent, travaillent et jouent⁷⁰. La création d'environnements propices aux choix sains dans les collectivités fait appel à de nombreux partenaires, notamment le gouvernement, les agences et organismes locaux, les entreprises, les urbanistes, les éducateurs et les particuliers.

Mettre l'accent sur les déterminants sociaux de la santé : Les « déterminants sociaux de la santé » font référence aux conditions de vie personnelles de quelqu'un, ainsi qu'aux expériences en société qui influent sur la santé et le bien-être de cette personne. Il est intéressant de tenir compte des déterminants sociaux de la santé, car ils peuvent aider à comprendre pourquoi certains jeunes sont en meilleure santé que d'autres⁷².

Améliorer l'accès aux soins médicaux : L'accès aux soins médicaux primaires et préventifs joue un rôle important en matière de santé physique. Bien que bon nombre de jeunes de l'Ontario aient accès à un fournisseur de soins médicaux primaires habituel, les jeunes vivant dans les quartiers à plus faible revenu sont moins susceptibles d'avoir un médecin de famille attiré⁷³ et se rendent souvent dans les centres de santé communautaires ou les cliniques sans rendez-vous pour obtenir des soins primaires. De plus, dans le cas des jeunes vivant dans une collectivité rurale ou éloignée, l'accessibilité aux services peut être entravée par le déficit de transports publics ou le manque de disponibilité des fournisseurs. Il faut veiller à ce que les jeunes soient suivis régulièrement par des fournisseurs de soins et bénéficient d'examen dentaires, de bilans de santé annuels et d'autres services paramédicaux en cas de besoin, car cela peut atténuer les risques pour la santé à long terme.

➔ Depuis septembre 2011, les conseils scolaires de l'Ontario doivent veiller à ce que tous les aliments et boissons en vente dans les écoles dans le cadre d'activités scolaires respectent les normes d'alimentation établies par le gouvernement. Ces normes d'alimentation s'appliquent à tous les aliments et boissons en vente dans les écoles, y compris dans les cafétérias, les distributeurs automatiques et lors d'événements spéciaux⁷¹.

➔ En 2002, l'Université York a élaboré un modèle ayant vocation à mettre en évidence 14 déterminants sociaux de la santé : statut d'Autochtone, handicap, développement du jeune enfant, éducation, emploi et conditions de travail, insécurité alimentaire, services de santé, sexe, logement, revenu et répartition du revenu, race, exclusion sociale, filet de sécurité sociale et chômage et sécurité d'emploi.

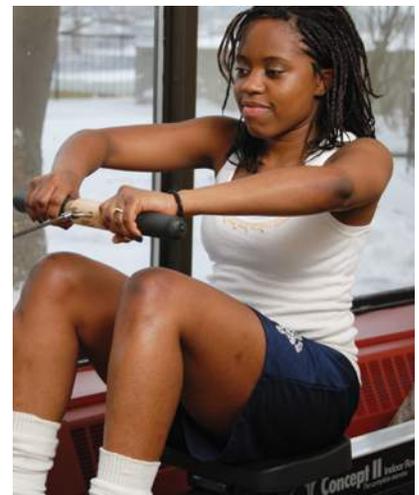
Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario sont en bonne forme physique.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes qui ont un poids santé
- ↑ Proportion des jeunes physiquement actifs
- ↑ Proportion des jeunes qui consomment au moins cinq portions de fruits ou de légumes par jour
- ↓ Proportion des jeunes qui n'ont consulté aucun médecin l'an dernier





Favoriser la bonne santé mentale des jeunes

L'adolescence est associée à une vulnérabilité accrue aux problèmes de santé mentale^{74,75}. En effet, la vie des jeunes est en pleine mutation à différents niveaux, ce qui peut s'avérer difficile, voire oppressant pour certains. Pour les jeunes qui sont victimes d'intimidation, qui n'acceptent pas leur image corporelle, qui sont handicapés ou qui ont des besoins particuliers, cette période peut être particulièrement dure à vivre. La promotion d'une santé mentale positive à l'adolescence peut se traduire par de meilleurs résultats à long terme.

Voici quelques axes en matière de promotion de la santé mentale chez les jeunes :

→ Au Canada, le suicide est la seconde cause principale de décès, après les accidents, chez les jeunes âgés de 10 à 34 ans⁷⁷. Les taux de suicide sont supérieurs entre 12 et 18 ans^{78,79}. Les taux de suicide sont 5 à 7 fois plus élevés chez les jeunes des Premières Nations que chez les jeunes non Autochtones⁸⁰.

Les taux de suicide chez les jeunes Inuits figurent parmi les plus élevés au monde, et sont 11 fois supérieurs à la moyenne nationale⁸¹.

Encourager les jeunes à renforcer leur résilience : Le cercle familial et amical, ainsi que l'école, jouent un rôle important en aidant les jeunes à identifier les facteurs qui représentent un danger pour eux, comme le stress, la pression des pairs et les problèmes d'autorégulation. Les travaux de recherche indiquent que les jeunes ayant appris des stratégies adaptatives de régulation des émotions sont en mesure d'assurer le maintien de bonnes relations sociales, leur réussite scolaire et leur bien-être général⁷⁶.

Intervenir le plus tôt possible : La prise en charge des problèmes de santé mentale implique de reconnaître les symptômes émotionnels et d'intervenir le

plus tôt possible afin de minimiser l'aggravation des risques. Bien qu'un jeune sur cinq rencontre des problèmes de santé mentale, des données datant de 2002 indiquent que moins de 25 p. 100 des enfants et des jeunes concernés suivent un traitement spécialisé⁸². Il est important de cerner les besoins en santé mentale dès que possible afin que les jeunes puissent bénéficier d'un soutien de haute qualité⁸³. Cela passe par la conception et la prestation de services inclusifs et accessibles.

Lutter contre la stigmatisation : Divers facteurs peuvent contribuer à l'apparition de problèmes de santé mentale, notamment les caractères génétiques, les traumatismes cérébraux, les cas sévères de stress induit par la vie quotidienne, la

consommation d'alcool et de drogues ou les antécédents familiaux⁸⁵. Nous savons que certains jeunes de l'Ontario sont plus vulnérables aux problèmes de santé mentale. Les jeunes immigrants et réfugiés, par exemple, peuvent avoir subi des traumatismes antérieurs nécessitant une intervention spécifique⁸⁶. Les jeunes issus de communautés racialisées et autochtones qui vivent avec des problèmes de santé mentale peuvent être plus enclins à recourir à des services adaptés aux jeunes, tenant compte des différences culturelles et fondés sur la culture. Il convient de promouvoir la sensibilisation, l'équité

et la diversité afin de réduire les préjugés à l'égard des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et de garantir aux jeunes un accès opportun au soutien dont ils ont besoin⁸⁷.



→ On sait que 70 p. 100 des problèmes de santé mentale sont apparus pendant l'enfance ou l'adolescence⁸⁴.

→ La schizophrénie est une maladie mentale chronique sévère qui concerne une personne sur 100 au sein de la population canadienne, d'après les estimations⁸⁸. Les premiers symptômes apparaissent souvent au début de l'âge adulte, à la fin de l'adolescence chez les hommes et vers l'âge de 25 ans chez les femmes⁸⁹.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario se sentent en bonne santé mentale.

Indicateurs de suivi :

- ↓ Proportion des jeunes qui éprouvent de l'anxiété et/ou sont dépressifs
- ↓ Proportion des jeunes qui éprouvent un niveau élevé de détresse psychologique
- ↓ Proportion des jeunes qui ont eu des pensées suicidaires l'an dernier



Comprendre et encadrer la prise de risques

Tous les adolescents prennent des risques en grandissant : cela fait partie du processus normal. La curiosité et le désir de vivre de nouvelles expériences offrent de formidables possibilités de développement positif⁹⁰, d'autorévélation et d'épanouissement.

Voici quelques axes en matière de promotion d'une saine prise de risques chez les jeunes :

Favoriser l'épanouissement et l'indépendance : Encourager les jeunes à faire des choix positifs implique de les aider à tirer parti de leurs points forts et à faire de nouvelles expériences sans négliger la sécurité. Les risques positifs, à caractère sociable et propices au développement peuvent se présenter sous diverses formes : sports, activités artistiques, bénévolat, voyages, rencontres – ou consister simplement à gagner en indépendance. La recherche démontre que la prise de risques positifs, comme les voyages ou les expériences professionnelles à l'étranger, peut s'accompagner d'un développement sur les plans social, émotionnel, comportemental, intellectuel et moral chez les jeunes⁹¹.

Aider les jeunes à prendre conscience des conséquences d'une prise de risques nuisible : À la recherche de nouvelles expériences, les jeunes s'adonnent parfois à des activités nuisibles pour la santé et peuvent adopter des comportements à risque. Le stress de la vie quotidienne, les influences négatives, le manque d'information et l'absence d'autres options positives peuvent inciter davantage les jeunes à mener des activités nuisibles pour la santé (lit de bronzage, tabagisme, relations sexuelles non protégées, consommation de drogues et conduite avec facultés affaiblies).

→ Certains comportements à risque sont associés aux facteurs d'âge et de sexe, les jeunes plus âgés ayant davantage tendance à adopter un comportement nuisible pour la santé que les plus jeunes⁹². Les jeunes garçons sont moins susceptibles que les jeunes filles de considérer la conduite avec facultés affaiblies ou le tabagisme, par exemple, comme un comportement « dangereux »⁹³.

Nous savons que, chez certains jeunes, la prise de risques nuisible peut s'accompagner de problèmes de dépendance, de maladie ou de blessure. Nous savons également que la capacité des jeunes à anticiper les conséquences à long terme de leurs actes n'est pas encore à maturité à l'adolescence⁹⁴. Cela signifie que les jeunes ont parfois besoin du soutien d'un adulte pour discuter des risques qu'ils prennent et en comprendre les conséquences.



→ En 2011, près de 13 p. 100 des jeunes ont indiqué, dans le cadre du *Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario*, avoir un problème éventuel lié à la consommation de drogues⁹⁵.

→ Le taux global de grossesse chez les adolescentes de l'Ontario a diminué de 18 p. 100 (passant de 32,1 p. 100 à 26,4 p. 100) entre 2003 et 2010, mais une hausse a été constatée localement, notamment dans les régions rurales et peu peuplées de l'Ontario.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario font des choix propices à un développement sain et sécuritaire.

Indicateurs de suivi :

- ↓ Proportion des jeunes qui fument des cigarettes
- ↓ Proportion des jeunes qui ont récemment consommé de l'alcool de façon excessive
- ↓ Proportion des jeunes qui prennent des drogues illicites
- ↓ Proportion des jeunes qui ont eu une infection transmise sexuellement



Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Esprit ouvert, esprit sain –
Stratégie ontarienne globale
de santé mentale et de lutte
contre les dépendances

Annoncée en juin 2011, la stratégie Esprit ouvert, esprit sain a pour objectif d'améliorer la santé mentale et le bien-être de l'ensemble de la population ontarienne. Elle plaide en faveur de la mise en œuvre d'un système de promotion de la santé mentale de l'enfance et de la jeunesse mieux intégré et plus réceptif, au sein duquel nous pouvons :

- fournir un accès rapide à des services de qualité aux enfants et aux jeunes ayant des besoins en matière de santé mentale et des problèmes de toxicomanie, ainsi qu'à leurs familles;
- repérer très tôt les problèmes de santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes et intervenir rapidement;
- combler les lacunes importantes dans les services aux enfants et aux jeunes en situation de vulnérabilité.

La quatrième année de la Stratégie et les suivantes exploiteront les réussites obtenues et mettront l'accent sur les dépendances chez les jeunes.

Promotion de l'acquisition de compétences essentielles chez les jeunes Autochtones (PLAY)

PLAY est une initiative qui aide plus de 4 500 jeunes Autochtones de l'Ontario à améliorer leur santé, leur estime de soi et leurs compétences en leadership en participant à des ateliers, des événements dirigés par les jeunes et des activités intergénérationnelles, notamment dans le domaine du sport.

Les communautés des Premières Nations retirent également un avantage de la participation de leurs jeunes membres à l'initiative PLAY. Ce programme donne l'occasion aux communautés autochtones de partager et de communiquer entre elles à différents niveaux. Il a en outre permis la création de 35 postes de mentors communautaires à plein temps dans les communautés participantes.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives en faveur de la santé et du bien-être des jeunes :

- Accès simplifié aux services de relève (**nouveauté!**)
- Activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires, de la 1^{re} à la 8^e année
- Autisme - Connexions pour les élèves
- Autisme - Programme de soutien scolaire
- Autisme - Programme de subventions aux professionnels de l'autisme (PSP)
- Autisme - Programme Potentiel
- Autisme - Services de relève
- Beaux sourires Ontario
- Campagne « Détrompe-toi » (**nouveauté!**)
- Centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones - Plan d'action pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active, Stratégie Ontario sans fumée (OSF), programme de prévention du diabète
- Cheminer sans fumée
- Cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien
- Conseil du jeu responsable de l'Université de Toronto
- Esprit ouvert, esprit sain — Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Fondements d'une école saine
- Fonds pour les communautés en santé
- Initiative de mobilisation des jeunes par les bureaux de santé publique
- Initiative Promotion de l'acquisition de compétences essentielles chez les jeunes Autochtones
- Initiatives de lutte contre le tabagisme
- Initiatives en faveur des écoles saines
- La Loi de 2013 sur la prévention du cancer de la peau (lits de bronzage) (**nouveauté!**)
- La stratégie Ontario sans fumée
- Le Conseil du jeu responsable
- Loi Sabrina (Loi visant à protéger les élèves anaphylactiques)
- Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres - Programme de promotion de la vie saine pour les Autochtones en milieu urbain
- Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé
- Plan d'action de l'Ontario pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active
- Plan de prévention du suicide chez les jeunes (**nouveauté!**)
- Planification intégrée de la transition des jeunes ayant une déficience intellectuelle
- Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles
- Pour l'avancement de la santé mentale: un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes
- Programme d'abandon du tabagisme offert en pharmacie
- Programme d'affectation du personnel infirmier aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les conseils scolaires de district
- Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones
- Programme de bonne nutrition des élèves (**expansé**)
- Programme de distribution de fruits et de légumes dans le Nord de l'Ontario
- Programme de lutte contre les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale chez les Autochtones et Programme de nutrition des enfants autochtones
- Programme de reconnaissance des écoles saines
- Programme de renforcement de la capacité communautaire
- Programme de sensibilisation aux jeux de hasard chez les jeunes YMCA
- Programme de soins dentaires pour enfants (PSDE)
- Programme ontarien d'activités après l'école
- Programme Wasa-Nabin pour les jeunes Autochtones en milieu urbain
- Programmes d'aide aux joueurs compulsifs
- Programmes de promotion de la santé publique et de prévention des maladies
- Projet pilote dans les écoles de l'Ontario visant à prévenir le tabagisme
- Renforcement des services de soutien en santé mentale pour les étudiants de niveau postsecondaire (Fonds d'innovation en santé mentale)
- Services de santé mentale pour les enfants et des jeunes
- Service de télésanté mentale
- Stratégie en matière de stupéfiants et de substances contrôlées
- Un programme pilote dans les écoles pour la prévention du tabagisme
- L'urgence d'agir : Stratégie pour des enfants en santé

Étude de cas

Intensifions nos efforts :

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada



Grands Frères Grandes Sœurs du Canada (GFGSC) est un organisme sans but lucratif qui met des mentors à la disposition des enfants et des jeunes ayant besoin du soutien positif d'un adulte. Les mentors servent de modèle de comportement, en enseignant par exemple l'importance de rendre à la communauté, de continuer sa scolarité et de faire preuve de respect envers sa famille, ses amis et sa collectivité. Chaque fois qu'un jeune est associé à un mentor, il est épaulé de façon à devenir un membre de la collectivité épanoui et qui réussit. C'est avec une grande fierté que le personnel, les bénévoles et les donateurs de GFGSC contribuent chaque jour à la concrétisation de cet objectif.

L'histoire d'Ashley Boudreau...

« **E**n 3^e année, j'avais une enseignante formidable, Mme Halls. Elle était attentionnée, intéressante, patiente, mais surtout, elle a réussi à m'apprendre à lire et à écrire malgré mon trouble d'apprentissage. Quand Mme Halls est partie dans une autre école, j'étais triste de ne plus la voir. Ma tristesse a fait place à une joie immense lorsque j'ai reçu un appel de GFGSC, m'informant que j'aurai Mme Halls pour mentor. Ce jour restera gravé à jamais dans ma mémoire. Quelqu'un m'a choisie, m'a défendue et continue de le faire depuis.

Je passe tous mes étés à cueillir des fraises, à travailler de mes mains, à chanter, à m'amuser à Canada's Wonderland et à parler de tout et de rien. J'ai même eu la chance de participer à un camp grâce à GFGSC. J'ai achevé ma scolarité à l'école secondaire et j'ai décidé peu après de poursuivre des études d'infirmière. À 18 ans, j'étais majeure aux yeux de la loi, mais GFGSC m'a gardé sous son aile. Ils m'ont offert un soutien financier à plusieurs reprises et apporté un soutien moral, s'assurant toujours que j'allais bien. »

« **Je ne considère pas GFGSC comme un simple organisme. C'est une famille pour moi.** Une famille qui m'a donné plus que ce que les miens étaient en mesure de m'offrir. Je sais que je ne suis pas seulement une "petite sœur". Je suis forte. Je mérite tout ce que la vie peut m'offrir. Je reçois un amour et un soutien inconditionnels. GFGSC m'a donné plus qu'un ami avec qui passer quelques heures une fois par semaine; ils m'ont donné une vie à laquelle je n'aurais pas eu droit autrement. Je peux affirmer que je ne serais pas la personne que je suis aujourd'hui ou que je ne serais pas arrivée où j'en suis sans GFGSC. » – Ashley Boudreau



Résultats prioritaires

4 5 6

Favoriser
l'épanouissement
des jeunes de
l'Ontario

Cercle familial et amical solide et solidaire

Les preuves sont manifestes : les jeunes ont besoin d'avoir dans leur vie des adultes qui s'occupent d'eux, les encouragent et croient en eux. Tous les jeunes de l'Ontario devraient avoir accès à une famille et à des adultes attentionnés vers qui se tourner pour obtenir des conseils – et ces adultes devraient disposer des ressources nécessaires pour leur apporter un tel soutien.

**Importance des amis
et de la famille** pour les
jeunes de l'Ontario :

Les études démontrent que les jeunes recevant le soutien d'au moins une personne attentionnée et stable ont moins de difficultés à acquérir un sentiment d'identité personnelle, à éprouver de l'empathie et à réguler leurs émotions⁹⁶. Le fait d'entretenir avec leurs pairs des relations positives et empreintes de tolérance est également propice au développement des jeunes.

Importance
pour l'Ontario :

La présence de personnes attentionnées – adultes et pairs – aux côtés des jeunes leur permet de s'appuyer sur les bases solides dont ils ont besoin pour croire en eux-mêmes, saisir les possibilités qui s'offrent à eux et participer à la vie de leur collectivité.

État des lieux du cercle familial et amical des jeunes de l'Ontario

La famille ontarienne évolue :

En Ontario, la définition de la famille a évolué au cours des dernières générations. Aujourd'hui, les foyers familiaux ontariens incluent les personnes qui vivent seules, les parents seuls, les couples remariés, les parents qui vivent dans des foyers différents, les enfants du conjoint et les frères ou sœurs par alliance, les amis, les parents d'accueil, les grands-parents, les familles élargies et les partenaires de même sexe. Le nombre de couples mariés ayant une famille diminue au fil du temps, tandis que le nombre de couples en union libre a quadruplé entre 1981 et 2011⁹⁷. La taille de la cellule familiale diminue également au fil du temps, avec 2,9 personnes par famille en moyenne⁹⁸. On constate une augmentation du nombre de jeunes adultes qui vivent toujours sous le toit parental.



Les familles passent moins de temps ensemble :

Dans de nombreuses familles, l'un des parents reste à la maison; dans d'autres cas, les deux parents travaillent à temps plein. Certains parents occupent plusieurs emplois ou font de longues journées de travail. Les jeunes sont eux aussi très occupés. Ils participent souvent à diverses activités scolaires et communautaires. Tous ces facteurs ajoutent à la difficulté de ménager du temps pour les activités familiales.

Les jeunes adoptent de nouveaux modes d'interaction :

La technologie continue de transformer la façon dont les jeunes interagissent avec leur cercle familial et amical. Au Canada, 97 p. 100 des jeunes âgés de 12 à 17 ans déclarent envoyer des messages textes au moins une fois par semaine pour communiquer avec leur entourage, y compris leurs parents¹⁰¹. Près de 60 p. 100 des adolescents échangent quotidiennement des messages textes avec leurs amis¹⁰².



Statistiques



D'après Statistique Canada, la proportion de familles monoparentales a augmenté régulièrement ces 25 dernières années, et en 2006, sur quatre familles canadiennes ayant des enfants, une était monoparentale⁹⁹.



Dans le cadre d'une étude de l'UNICEF menée en 2007, le Canada s'est classé au 18^e rang (sur 25 pays) quant à la proportion des jeunes « qui prennent le principal repas de la journée avec leurs parents plusieurs fois par semaine » et au 23^e rang quant à la proportion des jeunes « avec lesquels les parents prennent le temps de bavarder plusieurs fois par semaine »¹⁰⁰.



Les jeunes adoptent de nouveaux modes d'interaction : La technologie continue de transformer la façon dont les jeunes interagissent avec leur cercle familial et amical. Au Canada, 97 p. 100 des jeunes âgés de 12 à 17 ans déclarent envoyer des messages textes au moins une fois par semaine pour communiquer avec leur entourage, y compris leurs parents. Près de 60 p. 100 des adolescents échangent quotidiennement des messages textes avec leurs amis¹⁰³.



Soutenir les familles et les personnes responsables

Comme nous le savons, les parents et les personnes responsables jouent un rôle primordial dans le développement sain des jeunes.

Voici quelques axes importants pour promouvoir l'appui des parents et des personnes responsables auprès des jeunes :

Leur donner les moyens de satisfaire les besoins essentiels : Les jeunes s'en remettent à leurs parents, aux membres de leur famille élargie et à leurs personnes responsables pour pouvoir vivre dans un endroit sûr et manger sainement. Lorsqu'ils grandissent et intègrent la population active, ils deviennent peu à peu en mesure de subvenir à leurs propres besoins, mais nombreux sont ceux qui continuent de compter sur le soutien de leur famille. Évidemment, il n'est pas toujours facile pour certaines familles d'assurer les nécessités de subsistance. Les familles à faible revenu s'inquiètent parfois de ne pas pouvoir joindre les deux bouts. Lorsqu'un jeune a des limitations complexes ou des besoins particuliers, il peut s'avérer encore plus difficile pour sa famille de lui apporter le soutien supplémentaire dont il a besoin. Les familles vivant dans des collectivités rurales et éloignées peuvent avoir du mal à trouver et à payer un logement de bonne qualité.

Renforcer leur capacité à favoriser le développement positif : Les parents et les personnes responsables ont une influence majeure sur l'attitude des jeunes vis-à-vis de l'école, de l'apprentissage et de leur réussite future. Selon les résultats de la recherche, les jeunes bénéficiant du soutien de leurs parents, de leur école et de leur collectivité – indépendamment des revenus familiaux ou du milieu dont ils sont issus – ont plus de chances d'obtenir de meilleures notes, éprouvent un sentiment d'identité et d'auto-efficacité plus fort et ont moins de difficultés à éprouver de l'empathie et à réguler leurs émotions¹⁰⁵. En outre, les parents et les personnes responsables enseignent aux jeunes de nombreuses compétences de la vie quotidienne qui les aideront dans diverses circonstances, par exemple : comment résoudre un conflit, ouvrir un compte bancaire, rédiger un CV ou faire la lessive.

→ Pour les familles qui travaillent pour satisfaire aux besoins élémentaires de leurs enfants et adolescents, un logement abordable et sécuritaire a une importance fondamentale. Le fait de vivre dans un foyer stable et abordable est une base qui permet d'accéder à un emploi constructif et d'élever des enfants – les logements abordables jouent aussi un rôle dans l'édification de collectivités plus fortes.

→ En 2006, plus d'un jeune sur dix vivait dans une famille à faible revenu¹⁰⁴.



Les parents et les personnes responsables qui viennent d'arriver au pays peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour comprendre l'environnement dans lequel le jeune grandit et pour y établir des liens. Les pratiques exemplaires recommandent que les parents participent à l'apprentissage du jeune, de sorte que toute la famille soit impliquée dans l'échange culturel. La participation des parents permet d'éliminer les obstacles culturels, et les aide à reconnaître et à accepter la société dans laquelle évolue le jeune¹⁰⁶.

Les aider à trouver un soutien supplémentaire en cas de besoin : Les parents et les personnes responsables sont souvent les premiers à remarquer quand quelque chose ne va pas dans la vie d'un jeune – et c'est également vers eux que les jeunes se tournent en

premier lorsqu'ils ont des ennuis ou cherchent une réponse à leurs questions. Les parents doivent disposer d'un mode d'accès efficace à l'information afin que les jeunes puissent bénéficier de l'aide dont ils ont besoin. En outre, il s'avère important de permettre aux parents d'obtenir eux-mêmes de l'aide (en proposant un conseil spécialisé pour les parents et les familles à risque ou des services de relève pour les parents d'un jeune handicapé ou ayant des besoins particuliers) afin de s'assurer qu'ils disposent des outils et de la capacité nécessaires pour devenir de meilleurs modèles de comportement.

Nous savons que les familles doivent parfois surmonter des défis complexes et qu'il leur arrive de ne plus pouvoir faire face. Il est

important d'aider les jeunes à risque dont la vulnérabilité est accrue par la difficulté des parents ou des personnes responsables à trouver un soutien. Cela permettra de faire en sorte qu'ils aient toutes les chances de réussir leur transition vers l'âge adulte.

→ Une vaste majorité des élèves de l'Ontario de la 7^e à la 12^e année affirment très bien s'entendre avec leurs parents¹⁰⁷.

→ On estime que chaque nuit, dans la ville de Toronto, environ 1 500 à 2 000 jeunes n'ont pas d'endroit où dormir¹⁰⁸.

Résultat attendu :



Les familles et les personnes responsables des jeunes de l'Ontario disposent de moyens pour aider ces jeunes à s'épanouir.

Indicateurs de suivi :

- ↓ Proportion des familles qui vivent dans une extrême pauvreté et qui ont du mal à payer leur logement
- ↓ Proportion des personnes responsables qui ne peuvent pas offrir à leur famille des menus équilibrés
- ↓ Proportion des enfants et des jeunes qui vivent dans un foyer à faible revenu



Améliorer les relations des jeunes avec les personnes responsables

Nous savons que les jeunes de l'Ontario ont tous besoin d'avoir dans leur vie au moins une personne attentionnée, solidaire et stable. Les relations que les jeunes établissent avec des modèles de comportement – adultes et pairs – peuvent jouer un rôle déterminant dans leurs décisions futures. Les mentors peuvent contribuer à renforcer les compétences et l'auto-efficacité des jeunes, leur inculquer des valeurs morales et positives, les aider à se fixer des objectifs réalisables et les guider vers leur concrétisation.

Voici quelques axes visant à soutenir les relations des jeunes avec les personnes responsables :

→ Dans son rapport final, le Groupe de travail pour les jeunes quittant la prise en charge souligne l'importance d'offrir aux jeunes actuellement et anciennement pris en charge des occasions de jumelage avec des pairs-mentors qui ont connu la prise en charge ou avec des mentors adultes issus de la collectivité et faisant partie d'organismes de mentorat officialisé qui répondent aux besoins particuliers des jeunes¹¹³.

→ Une étude récente du Centre de toxicomanie et de santé mentale a constaté que les jeunes filles ayant un mentor étaient quatre fois moins susceptibles de se livrer à des tentatives d'intimidation, de se battre, de mentir ou d'exprimer de la colère que leurs pairs ne disposant pas d'un mentor¹¹⁴.

Accroître l'accessibilité des personnes responsables : De nombreux jeunes sont en mesure de trouver des modèles de comportement à la maison ou dans le cadre de leurs propres réseaux, groupes sociaux ou activités, mais nous savons que ce n'est pas le cas pour tous les jeunes. En effet, certains jeunes ne disposent pas forcément de personnes disponibles (parents, personnes responsables ou membres de la famille élargie) vers qui se tourner, ou peuvent préférer faire appel à d'autres adultes dont le rôle de mentorat diffère de celui joué par les mères et les pères. Ces jeunes peuvent se tourner vers leur collectivité au sens large, leur école ou leur lieu de travail et prendre pour modèle un enseignant, un employeur, un conseiller, un fournisseur de programme ou un ami, par exemple.

La recherche montre que tous les jeunes, qu'ils soient à risque ou pas, retirent des avantages de l'établissement d'une relation de mentorat avec une personne adulte qui n'est pas un parent¹⁰⁹. Pour les jeunes qui n'entretiennent pas de solides relations avec d'autres adultes, l'établissement et la pérennisation d'une relation avec un mentor s'est avérée favorable au développement positif¹¹⁰. Les études portant sur le mentorat (qu'il s'agisse de mentors à titre personnel ou de programmes de mentorat pour les jeunes à risque) font état d'une amélioration des résultats¹¹¹. L'étude des programmes de mentorat permet de constater que les mentors issus d'un milieu social similaire obtiennent souvent de meilleurs résultats auprès des jeunes à risque¹¹².



Renforcer la capacité des personnes responsables à mieux soutenir les jeunes :

Les adultes alliés et les mentors ont tout intérêt à bien comprendre les besoins relatifs au développement des jeunes et à pouvoir accéder aux ressources susceptibles de les aider à tirer le meilleur parti de leurs relations. Les études démontrent que la formulation d'attentes réalistes, la sélection, l'organisation d'une formation de qualité, ainsi que l'apport d'un suivi continu et d'un soutien permanent des mentors, font partie des pratiques exemplaires contribuant à accroître l'efficacité du mentorat¹¹⁵.

Les adultes alliés doivent écouter efficacement les préoccupations et besoins exprimés par les jeunes de façon à les soutenir de façon appropriée. Souvent, la première étape consiste à créer un espace dans lequel les jeunes peuvent s'exprimer en toute sécurité. Les adultes alliés doivent avoir conscience de l'impact qu'ils ont (et de l'impact qu'ont d'autres adultes, y compris les parents) sur cet espace sécuritaire¹¹⁶.

➔ Les adultes alliés sont souvent décrits comme ayant les caractéristiques suivantes : ils acceptent les jeunes en tant que partenaires et participants valables; ils créent un espace où les jeunes se sentent à l'aise et respectés; ils emploient un langage accessible et adapté aux jeunes; ils ne partent pas du principe que la connaissance des jeunes se limite aux questions propres à la jeunesse; ils font participer les jeunes à la prise de décisions et ils écoutent activement les jeunes^{117,118}.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario ont dans leur vie au moins une personne attentionnée et stable.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes qui ont au moins un parent qui sait généralement où ils se trouvent
- ↓ Proportion des jeunes qui ne s'entendent pas avec leur mère
- ↓ Proportion des jeunes qui ne s'entendent pas avec leur père



Promouvoir les relations positives avec les pairs

L'acquisition d'un sentiment d'identité personnelle et des compétences nécessaires à l'établissement de relations saines et étroites est un enjeu majeur de l'adolescence. Par conséquent, le cercle amical joue un rôle important dans la vie des jeunes.

Voici quelques axes en matière de promotion des relations positives et amicales :

Ménager des espaces et occasions favorables à une interaction positive :

Pour les jeunes, le fait d'avoir avec leurs amis des relations positives et fondées sur la confiance est utile pour acquérir une identité sociale, forger et perpétuer des relations saines et gagner en indépendance vis-à-vis de leur famille et des personnes responsables. Pour encourager ces relations, il convient de proposer aux jeunes des occasions positives, à caractère sociable et propices à la mise en relation dans un environnement sécuritaire. Pour les jeunes, les endroits sécuritaires peuvent inclure les centres communautaires, les haltes-accueil, les installations dédiées aux loisirs, les bibliothèques, ainsi que de nombreux autres lieux publics qui acceptent les jeunes et semblent attractifs aux yeux de ceux-ci.

Aider les jeunes à nouer des relations à caractère sociable et à renforcer leurs habiletés en relations interpersonnelles :

Les jeunes accordent souvent une grande valeur à l'opinion de leurs pairs. Ils estiment que leur cercle amical a une influence majeure sur leur identité. Malgré l'importance de ces liens, tous les jeunes n'ont pas de fortes habiletés relationnelles ou n'adoptent pas une approche saine en la matière. Les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, notamment ceux qui présentent troubles du spectre autistique, sont susceptibles de rencontrer des difficultés accrues pour établir des relations positives avec leurs pairs. Il peut s'avérer difficile de favoriser l'acquisition de compétences et de délimiter un cadre relationnel sain,



Le cercle amical joue souvent un rôle important dans la motivation des jeunes à travailler davantage à l'école, à faire du bénévolat auprès de services communautaires et sociaux, et à participer à des activités sportives ou d'autres initiatives productives.



dans la mesure où la technologie permet désormais aux jeunes d'être en communication permanente avec leurs pairs au travers d'un plus grand nombre d'environnements que par le passé. Les jeunes peuvent acquérir des aptitudes sociales et adopter de saines attitudes relationnelles en s'appuyant sur des expériences positives et sur l'exemple de modèles de comportement.



Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario établissent et entretiennent des relations saines et étroites.

Indicateurs de suivi :



Proportion des jeunes qui se sentent seuls



Proportion des jeunes qui ont quelqu'un à qui ils peuvent librement parler de leurs problèmes



Proportion des jeunes ayant un cercle familial et amical qui les aide à se sentir en sécurité et heureux



Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Stratégie pour les jeunes quittant la prise en charge

Le gouvernement provincial a publié en 2013 le Plan directeur visant un changement fondamental du système de bien-être de l'enfance de l'Ontario, en partenariat avec le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes. Ce document expose en détail comment les jeunes qui sont pris en charge par une société d'aide à l'enfance peuvent être épaulés de façon plus efficace pour mieux réussir. En réponse, l'Ontario a augmenté le soutien financier minimal versé aux jeunes pris en charge âgés de 18 à 21 ans et octroyé une subvention mensuelle de 500 dollars aux jeunes de 21 à 25 ans anciennement pris en charge qui sont inscrits à un programme d'études ou de formation admissible au RAFFEO. En outre, le gouvernement a amélioré la formation offerte aux fournisseurs de soins et financé 50 nouveaux intervenants auprès des jeunes quittant la prise en charge ainsi que de nouvelles possibilités de mentorat.

Services de relève

Le gouvernement de l'Ontario finance des programmes offrant des services de relève aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans qui sont handicapés ou qui ont des besoins particuliers, et qui ont besoin d'être temporairement soulagées des contraintes physiques et émotionnelles inhérentes à la garde de leur enfant au quotidien. Le Programme de financement des services de relève hors domicile propose jusqu'à sept jours de relève par an pour les familles ayant un enfant présentant des déficiences multiples ou ayant des besoins particuliers. Les bourses du Programme de financement accru des services de relève sont également proposées aux familles ayant un enfant dont la santé est fragile et/ou dépend de moyens technologiques 24 h sur 24 et 365 jours par an.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives encourageant la formation d'un cercle familial et amical solide et solidaire :

- L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario – Énoncé de politique
- Bureau de l'avocat des enfants
- Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes
- Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles
- Comités de participation des parents (CPP) et conseils d'école
- Commission d'examen du système d'aide sociale de l'Ontario
- Financement accru des services de relève pour les enfants dont la santé est fragile ou dépend de moyens technologiques
- Financement des Comités de participation des parents
- Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté (nouveau!)
- Formation approfondie des fournisseurs de soins
- Hausse du salaire minimum (nouveau!)
- Initiatives en faveur du bien-être de l'enfance et axées sur la prévention
- Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités
- Initiative de règlement extrajudiciaire des différends
- Intervenants auprès des jeunes quittant la prise en charge
- Médiation familiale
- Mentors auprès des jeunes pris en charge
- Outils et ressources à l'intention des parents et des leaders scolaires
- Partenariat avec les parents – Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario
- Prestation ontarienne pour enfants (augmenter)
- Programme Ontario au travail : programme EXPRESS (Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents)
- Programme d'information obligatoire
- Programme de financement des services de relève hors domicile
- Programme des intervenants auprès des jeunes en transition (nouveau!)
- Programme de soins et de soutien continus pour les jeunes (SSC)
- Programme de soutien prolongé aux jeunes
- Programme de visites surveillées
- Programmes de relève et services de relève hors domicile
- Services de médiation familiale
- Sociétés d'aide à l'enfance
- Soins structurés conformes aux traditions
- Stratégie à long terme de logement abordable
- Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté (2014-2019) (nouveau!)
- Stratégie pour les jeunes quittant la prise en charge
- Subventions ciblées pour l'adoption et la garde légale
- Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants
- Subventions pour la participation et l'engagement des parents
- Trousse de ressources sur l'autisme pour les parents (nouveau!)

Étude de cas



Intensifions nos efforts :

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) est un programme de transition de l'école au monde du travail grâce auquel les élèves de 11^e et 12^e année peuvent travailler en tant qu'apprentis dans le cadre du programme d'éducation coopérative. La réussite du programme repose sur la conclusion de partenariats entre les conseils scolaires et les employeurs accueillant des apprentis. Les élèves ont ainsi la possibilité de devenir apprentis inscrits et d'exercer un métier spécialisé tout en achevant leurs études secondaires, tandis que les employeurs peuvent ainsi former les ouvriers qualifiés dont ils ont besoin.

L'histoire de Tiffany Sherri Caldwell...

Tiffany Sherri Caldwell est une apprentie soudeuse inscrite au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario. Au second semestre de sa 12^e année d'études à la Saugeen District Secondary School de Port Elgin, Tiffany a été acceptée en stage coopératif chez Bruce Power, dans l'atelier des installations de maintenance centrales. Dans le cadre du programme, elle a pu améliorer ses compétences en soudage et obtenir sa certification professionnelle. Avec

le soutien de ses parents, Tiffany est également parvenue à améliorer son rendement scolaire et a reçu le prix 2009 d'excellence dans le secteur manufacturier et le prix NAPA 2010 dans le secteur automobile.

« Ma mère m'a obligée à suivre un cours de soudage en 10^e année et le jour où j'ai réalisé ma première soudure à l'arc, je me suis prise de passion pour cette activité. Mon premier projet, une tonnelle de jardin culminant à près de deux mètres et demi de hauteur, a été un magnifique accomplissement. J'ai ensuite conçu et réalisé un banc de jardin en forme de papillon. Au cours de ma dernière année d'apprentissage, j'ai créé et soudé mon propre bouquet de roses pour la cérémonie de remise

des diplômes. J'ai également soudé une boutonnière pour mon cavalier à l'occasion du bal des finissants. Je ne faisais pas partie des filles les plus populaires de l'école et je passais mes journées dans l'atelier de soudage. Imaginez ma surprise lorsque j'ai été élue reine du bal! Incroyable pour une soudeuse certifiée! Ne manquez surtout pas les sensations que procurent la réalisation d'une soudure à l'arc, vous le regretteriez... Alors prenez votre porte-électrode, mettez votre masque et lancez-vous! Faites voltiger les étincelles du succès! »

– Tiffany Sherri Caldwell

Résultats prioritaires **7** **8** **9**

Réaliser le plein
potentiel des
jeunes grâce à
l'éducation

Éducation, formation et apprentissage

Les générations actuelles et futures de jeunes Ontariennes et Ontariens sont porteuses d'une formidable promesse. Leur capacité à mener une vie heureuse et productive à l'âge adulte dépend en grande partie des expériences qu'ils font à l'école et dans le premier emploi qu'ils occupent.

**Importance de l'éducation,
de la formation et de
l'apprentissage** pour les
jeunes de l'Ontario :

Une éducation solide peut aider les jeunes à réussir, à devenir des personnes confiantes et créatives, et des citoyens actifs et avisés. Elle favorise aussi le développement positif et renforce l'autonomie. Nous savons qu'il existe un lien étroit entre l'apprentissage dans un environnement positif et le rendement des élèves, l'accession à des emplois mieux rémunérés et le bien-être.

Importance
pour l'Ontario :

Les jeunes qui ont reçu une bonne instruction ont de meilleures chances d'obtenir un emploi, de réussir au travail et de devenir des leaders au sein de leur collectivité. En donnant aux jeunes de l'Ontario l'accès à de nombreuses possibilités de formation pour qu'ils approfondissent leurs centres d'intérêt et perfectionnent leurs compétences, nous leur offrons la possibilité de contribuer à leur collectivité.

État des lieux de l'éducation et de la formation des jeunes de l'Ontario

L'Ontario obtient de très bonnes notes : Les élèves de l'Ontario âgés de 15 ans figurent parmi les meilleurs lecteurs au monde. De fait, le système d'éducation de l'Ontario est l'un des meilleurs du monde¹¹⁹. De plus en plus de jeunes de l'Ontario réussissent à l'école, obtiennent leur diplôme et poursuivent des études postsecondaires. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en Ontario a augmenté d'année en année depuis sept ans, passant de 68 p. 100 en 2003-2004 à 82 p. 100 en 2010-2011¹²⁰. Nous avons conscience que l'éducation permanente a autant d'importance que l'obtention de diplômes pour faire en sorte que les jeunes disposent des compétences qui leur sont nécessaires.

Certains jeunes doivent relever des défis : Bien que de nombreux jeunes de l'Ontario réussissent à l'école, nous savons qu'en Ontario, les jeunes racialisés, les jeunes Autochtones, les jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge et certains autres groupes de jeunes marginalisés obtiennent de façon persistante des résultats moins bons que leurs pairs en matière d'éducation.

Suppression des écarts de rendement des élèves ayant des besoins spéciaux en apprentissage : Les résultats de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) relatifs au rendement des élèves de 3^e, 6^e et 9^e année ayant des besoins spéciaux en apprentissage sont en nette hausse

depuis 2002-2003. Les écoles de l'Ontario sont parvenues à améliorer considérablement le rendement des élèves et à supprimer les écarts affichés par les élèves ayant des besoins particuliers en apprentissage.

Le marché du travail est en pleine transition : Le marché du travail de l'Ontario connaît de profonds changements, notamment avec l'essor des activités axées sur le service et le besoin accru de jeunes travailleurs dans les métiers spécialisés. Soixante-dix pour cent des futurs emplois en Ontario exigeront des titres de compétences acquis au palier postsecondaire ou concerneront des postes d'encadrement ou de gestion¹²³. Nous savons qu'il est important de prendre les initiatives qui s'imposent pour garantir qu'un plus grand nombre de jeunes soient formés de façon à pouvoir répondre à cette demande.

L'éducation évolue : De plus en plus présentes en classe, les méthodes d'apprentissage assisté par la technologie offrent aux élèves et au personnel enseignant de nouvelles voies d'accès à l'information (ressources Internet, apprentissage en ligne, index de périodiques électroniques, livres numériques). L'éducation coopérative et d'autres formes d'apprentissage par l'expérience (observation au poste de travail, excursions scolaires, expérience professionnelle, stages) occupent désormais elles aussi une place prépondérante dans le système d'éducation de l'Ontario.



Statistiques



L'Ontario s'est hissé en haut du classement lors de l'évaluation du rendement général en lecture des jeunes de 15 ans menée dans le cadre du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* en 2009. L'Ontario faisait partie des territoires les plus performants à l'international et a été la seule province du Canada à obtenir un score nettement supérieur à la moyenne nationale du PISA pour le rendement en lecture¹²¹.



Chez la population âgée de 15 à 24 ans, on relève un décalage persistant (20 p. 100 en 2006) entre les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les jeunes Autochtones et ceux de leurs pairs non autochtones¹²².



L'Ontario compte 20 universités financées par les fonds publics et 24 collèges communautaires qui contribuent au développement de l'économie de l'innovation en Ontario grâce à l'instruction et à la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée¹²⁴.



Garantir l'acquisition des compétences dont les jeunes ont besoin

Les jeunes qui grandissent aujourd'hui en Ontario doivent acquérir une panoplie d'aptitudes diverses leur permettant de répondre aux attentes du milieu de travail moderne et de s'adapter aux changements économiques et sociaux à venir.

Voici quelques axes visant à favoriser l'acquisition des compétences dont les jeunes ont besoin :

Continuer d'investir dans notre système d'éducation, dont la qualité n'est plus à démontrer :
L'éducation primaire, secondaire et postsecondaire constitue l'un des piliers de l'acquisition de compétences pour les jeunes de l'Ontario. Les compétences, talents et ambitions que les jeunes échafaudent pendant leurs années d'éducation et de formation orienteront leur trajectoire à l'âge adulte et amélioreront leurs contributions en tant que futurs membres de la population active et de la société de l'Ontario au sens large. En continuant de favoriser un apprentissage scolaire constructif, nous pouvons encourager les jeunes à apprendre et à acquérir une panoplie d'aptitudes diverses, ainsi que l'ensemble des compétences nécessaires à leur réussite.

Acquérir les aptitudes du XXI^e siècle :
D'après un travail de recherche récent, les « six C » suivants correspondent aux aptitudes nécessaires pour que les jeunes puissent s'épanouir et devenir des leaders dans la société moderne : éducation du Caractère, affaires Civiques, Communication, pensée Critique et résolution des problèmes, Collaboration et travail d'équipe, Créativité et imagination¹²⁵. Nous devons favoriser l'acquisition de ces qualités essentielles par les jeunes afin de les préparer à l'excellence et au leadership, ce qui nécessite de faire preuve d'innovation et de mettre en œuvre des principes d'enseignement entrepreneurial¹²⁶.

→ L'apprentissage d'une langue seconde par les jeunes revêt une importance accrue dans l'économie actuelle et peut s'avérer un facteur de réussite financière à long terme¹²⁷.

Offrir des occasions d'apprentissage « sur le tas » : L'apprentissage par l'expérience, le mentorat et l'enseignement entrepreneurial sont des pratiques pédagogiques de plus en plus courantes à travers le monde¹²⁸. L'apprentissage par l'expérience permet aux jeunes de constater la pertinence de ce qu'on leur enseigne à l'école. La participation à des activités comme l'observation au poste de travail ou

les excursions scolaires, au cours desquelles les jeunes peuvent bénéficier d'un apprentissage pratique, leur permet d'appréhender les problématiques et les concepts hors de la classe et de développer leur auto-efficacité en découvrant ce qu'ils aiment faire.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario ont un bon rendement scolaire.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion d'élèves anglophones et francophones qui suivent des cours de mathématiques théoriques et atteignent la norme provinciale
- ↑ Proportion d'élèves anglophones et francophones qui suivent des cours de mathématiques appliquées et atteignent la norme provinciale
- ↑ Proportion d'élèves du secondaire qui obtiennent leur diplôme
- ↑ Classement de l'Ontario au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour le rendement général en lecture





Refléter la diversité des besoins d'apprentissage dans les parcours et programmes éducatifs

Pour renforcer le système d'éducation de l'Ontario, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour améliorer le rendement des élèves, réduire les écarts en la matière entre les élèves et accroître la confiance du grand public. L'adoption d'une culture fondée sur les demandes de collaboration nous permettra de trouver des modes d'enseignement et d'apprentissage plus efficaces, et d'appuyer les élèves lors des périodes de transition.

Voici quelques axes importants répondant aux besoins des jeunes en matière d'éducation :

Prendre en charge différents modes d'apprentissage : Tous les élèves ont besoin du soutien des éducateurs, des pairs, de la famille et de la collectivité pour réaliser leur plein potentiel en matière d'apprentissage. La recherche démontre que les styles d'apprentissage des jeunes peuvent varier, de même que leurs préférences en la matière, et que les jeunes s'impliquent davantage lorsque les activités d'apprentissage répondent à leurs centres d'intérêt et leurs préférences et sont conformes à leur niveau de maturité¹²⁹. En utilisant des stratégies de différenciation pédagogique adaptées au style, les éducateurs sont en mesure de s'adapter aux points forts, aux objectifs et aux intérêts de chacun.

Par ailleurs, la réussite de tous les jeunes est favorisée par le fait de refléter toute la diversité des styles d'apprentissage culturels par le biais de discussions inclusives, de l'enseignement et de diverses mesures tenant compte du milieu confessionnel.

Répondre à des besoins uniques : Les élèves ayant des besoins spécifiques en matière d'éducation (tels que les jeunes handicapés, les jeunes ayant des besoins particuliers ou ceux dont l'anglais est la langue seconde [ALS]) peuvent nécessiter certains aménagements ou le recours à des services éducatifs spécialisés. Les plans d'enseignement individualisés permettent de décrire les points forts et les besoins d'un

→ La recherche sur les jeunes d'aujourd'hui indique qu'ils sont nombreux à préférer apprendre par la pratique. En règle générale, ils sont plus favorables à l'apprentissage kinesthésique, par l'expérience, sur le tas et sont plus enclins à mener une réflexion rapide ou plusieurs tâches de front¹³⁰.

élève donné, ainsi que les programmes et services d'éducation de l'enfance en difficulté dont il a besoin.

Tirer parti de l'apprentissage assisté par la technologie : Les progrès technologiques ont ouvert l'accès à l'information et offert aux élèves de nouvelles possibilités pour apprendre du personnel enseignant et de leurs pairs et interagir avec eux¹³¹. L'apprentissage assisté par la technologie peut aider les jeunes à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à entreprendre des études postsecondaires ou une formation¹³². Pour les jeunes handicapés, le recours à des outils tels que les lecteurs d'écran et les logiciels d'échange d'information textuelle parole-écran permet d'améliorer l'accessibilité, la participation et les résultats¹³³. L'utilisation plus répandue de la technologie pourrait également

permettre aux apprenants qui ne peuvent pas assister à des cours en raison d'obstacles financiers, personnels ou géographiques d'accéder plus facilement à l'enseignement¹³⁴.

Réengager les jeunes à risque : Les jeunes décrocheurs présentent généralement des lacunes en ce qui concerne les compétences permettant d'être apte à l'emploi. Les données probantes suggèrent que l'on retrouve chez les jeunes à risque qui obtiennent leur diplôme des lacunes d'apprentissage similaires à celles des jeunes en décrochage¹³⁶. Les jeunes en décrochage ou à risque ont besoin de soutiens supplémentaires pour renouer avec l'apprentissage. Lorsque les jeunes subissent des déboires au cours de leur parcours éducatif ou de leur formation, nous savons qu'il est bénéfique de leur donner accès à

des solutions novatrices et flexibles leur permettant de reprendre leurs études, de récupérer des crédits et d'achever leur scolarité. La mise à disposition d'un éventail de solutions sous forme d'apprentissage, de cursus postsecondaire ou de formation en cours d'emploi permet de laisser aux jeunes la possibilité de s'orienter en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs talents. Donner aux jeunes la sensation qu'ils peuvent s'approprier leur apprentissage et qu'ils peuvent apprendre leur vie durant est aussi important pour leur future réussite que les succès scolaires.

→ [La Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario](#) met à disposition une plateforme numérique permettant à tous les élèves d'accéder à des cours en ligne de haute qualité, indifféremment de l'endroit où ils habitent, de leurs aptitudes et de leur vécu. Les jeunes apprenants ont la possibilité de consulter les ressources pédagogiques en tout temps et en tout lieu¹³⁵.

→ Parmi les participants à l'Enquête auprès des jeunes en transition, 55 p. 100 des jeunes adultes de 26 à 28 ans ayant quitté l'école secondaire ont repris des études et obtenu leur diplôme. Un tiers d'entre eux a poursuivi des études postsecondaires¹³⁷.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario suivent un parcours éducatif qui répond à leurs besoins et les prépare à devenir des leaders.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes inscrits à un programme de Majeure haute spécialisation
- ↑ Nombre d'élèves qui disposent d'un plan d'enseignement individualisé
- ↑ Proportion des crédits du palier secondaire qui peuvent être obtenus par le biais de l'apprentissage en ligne



Accroître la réussite des élèves de l'éducation postsecondaire et des apprentis

Sur le marché du travail actuel, on observe une multiplication des emplois nécessitant l'obtention de titres de compétences obtenus auprès d'établissements d'éducation postsecondaire. Dans le même temps, certains conseils sectoriels qui se penchent sur les besoins en main-d'œuvre ont identifié une pénurie de travailleurs qualifiés dans certaines professions.

Voici quelques axes visant à encourager les jeunes à poursuivre des études postsecondaires et à se former dans les métiers spécialisés :



L'Ontario compte plus de 150 métiers relevant d'un apprentissage¹⁴³.

Encourager les jeunes à suivre un apprentissage ou une formation :

La retraite approchant pour un grand nombre de nos gens de métier qualifiés (chefs, assistants en éducation, électriciens, plombiers, etc.), le système d'apprentissage de l'Ontario demeure un élément essentiel à la formation d'une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée à l'échelle de la province¹³⁸. L'apprentissage permet aux jeunes d'apprendre un métier spécialisé en combinant les cours de formation en classe et une expérience rémunératrice en milieu de travail¹³⁹. De récents rapports ont mis en évidence une pénurie de travailleurs

dans les métiers spécialisés et malgré les occasions d'apprentissage et de formation existantes, les parents et les étudiants ne reconnaissent pas pleinement les perspectives offertes par ces titres de compétences^{140,141}. Pour encourager les jeunes à suivre un apprentissage ou une formation, il est notamment nécessaire d'améliorer l'accessibilité des apprentissages aux groupes clés, tels que les jeunes nouveaux arrivants, les Autochtones et les femmes. Il faut également faire en sorte que les apprentis terminent leur formation et décrochent un emploi qui correspond à leurs compétences¹⁴².

Favoriser la réussite des jeunes à risque dans le cadre de l'éducation postsecondaire : La proportion de la population ontarienne ayant suivi des études postsecondaires (ci-inclus l'apprentissage et l'enseignement au collège ou à l'université), établie à 65 p. 100, est supérieure à la moyenne canadienne (64 p. 100). La province est le deuxième territoire du Canada en ce qui concerne le taux de scolarité postsecondaire, devancée seulement par le Québec pour la troisième année consécutive. L'Ontario détient également le taux le plus élevé de diplômés de niveau postsecondaire (collège et université) parmi les 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹⁴⁴. Cependant,

nous savons que certains jeunes n'ont pas les mêmes possibilités d'accès aux études postsecondaires et d'obtention d'un titre de compétence correspondant : c'est par exemple le cas des jeunes Autochtones, des jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, des jeunes issus de familles à faible revenu et des étudiants qui sont les premiers de leur famille à suivre des études postsecondaires. Ces jeunes présentent des taux de participation aux études postsecondaires relativement faibles¹⁴⁵ et il peut s'avérer nécessaire de leur apporter un soutien supplémentaire pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel.

→ Environ 29 p. 100 des étudiants de première génération dont les parents n'ont pas obtenu au moins un diplôme d'études secondaires ont poursuivi des études supérieures, contre plus de 72 p. 100 des élèves dont les parents possèdent au moins un grade de premier cycle¹⁴⁶.

→ Les programmes d'apprentissage intégré au travail (AIT) suscitent un intérêt croissant dans l'optique de favoriser l'insertion efficace sur le marché du travail des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Les établissements d'enseignement postsecondaire, les étudiants et le corps professoral reconnaissent de plus en plus l'importance pour les diplômés d'avoir une expérience de travail¹⁴⁷.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario ont accès à un vaste éventail de possibilités en matière de formation et d'apprentissage.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des adultes qui ont terminé des études postsecondaires
- ↑ Proportion des jeunes qui ont eu accès aux services du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario





Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Programme axé sur la réussite des élèves/ Programme de Majeure haute spécialisation

Dans le cadre de la Stratégie visant la réussite des élèves, le gouvernement de l'Ontario ambitionne d'aider davantage d'élèves à obtenir un diplôme, décrocher un emploi, commencer un apprentissage ou entreprendre des études supérieures. Actuellement, 38 000 élèves participent au programme de Majeure haute spécialisation. Ce programme aide les jeunes à cerner leurs objectifs de carrière le plus tôt possible afin qu'ils puissent commencer à travailler dans un secteur d'activités offrant des perspectives d'avenir.

Programme Passeport pour ma réussite

Passeport pour ma réussite aide les jeunes des collectivités à faible revenu à décrocher leur diplôme d'études secondaires et à réussir leur transition vers l'éducation postsecondaire. Ancré auprès d'organismes locaux et voué à l'égalité, à l'inclusion et à l'accessibilité, le programme lève les obstacles systémiques entravant l'accès à l'éducation en fournissant aux jeunes une panoplie complète de soutiens scolaires, financiers et sociaux. Les taux de décrochage scolaire dans les écoles secondaires des collectivités desservies par le programme ont diminué jusqu'à 70 p. 100 et le taux de participation des jeunes aux études postsecondaires s'est accru de 300 p. 100.

Le gouvernement de l'Ontario propose diverses initiatives en faveur de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage :

- Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits
- Curriculum de l'Ontario
- Écoles alternatives
- Éducation primaire et secondaire
- Éducation postsecondaire
- Élargir L'espace francophone
- Équipes pour l'avancement de l'éducation des pupilles de la Couronne
- Financement de l'éducation postsecondaire pour les apprenants autochtones
- Financement de projets relatifs aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits
- Formation des adultes
- Initiative de ré-engagement des élèves - Premières Nations, Métis et Inuits (nouveau!)
- Initiative de ré-engagement des élèves
- Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves des Premières Nations, métis et inuits (nouveau!)
- Initiative des techniciens en transport
- La vie après le secondaire
- Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario
- Plan de mise en œuvre: Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits (nouveau!)
- Programme à double reconnaissance de crédit
- Programme Apprentissage parallèle dirigé
- Programme d'accès aux perspectives d'avenir pour les Autochtones
- Programme d'accès aux perspectives d'avenir pour les jeunes handicapés
- Programme apprentissage-diplôme
- Programme d'apprentissage des jeunes enfants à temps plein (maternelle et jardin d'enfants à temps plein)
- Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario
- Programmes d'enseignement dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (relevant de l'article 23)
- Programme de Majeure haute spécialisation
- Programme de soutien en milieu scolaire
- Programme de tutorat en salle de classe
- Programme des équipes responsables de la réussite des élèves
- Programme L'école au collège
- Programme Passeport pour ma réussite
- Programmes d'été pour l'apprentissage en littératie et en numératie
- Programmes des écoles secondaires parallèles offerts dans les centres d'amitié autochtones
- Programmes et services d'éducation de l'enfance en difficulté
- Programmes de tutorat du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)
- Projet pilote axé sur l'éducation pour les Autochtones en milieu urbain
- Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario
- Régimes enregistrés d'épargne-études
- Stratégie Accent sur la jeunesse (nouveau!)
- Stratégie d'accès aux perspectives d'avenir (nouveau!)
- Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario
- Stratégie d'éducation autochtone
- Stratégie de réussite en éducation et en développement des compétences au sein du système de justice pour la jeunesse (Trousses d'outils en matière de littératie financière et de préparation à l'emploi)
- Stratégie visant la réussite des élèves/visant l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
- Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants
- Subvention pour frais d'apprentissage et de subsistance (nouveau!)
- Programme apprentissage parallèle dirigé (nouveau!)
- Programme de perfectionnement en ingénierie
- Programme de préapprentissage (expansé)
- Subvention ontarienne aux pupilles de la Couronne pour l'accès aux études
- Tracer son itinéraire vers la réussite
- Transformation de l'éducation postsecondaire
- Volet Cours de jour pour adultes

Étude de cas



Intensifions nos efforts :

Programme d'emploi pour les jeunes

Une étoile montante du football parmi les anciens participants au Programme d'emploi pour les jeunes de Windsor, en Ontario

Comme 4 300 jeunes à travers la province, Tyrone Crawford a bénéficié lors de l'été 2012 de l'appui du Programme d'emploi pour les jeunes instauré par le gouvernement de l'Ontario. Depuis 2006, le Programme d'emploi pour les jeunes propose une formation et un soutien de préparation à l'emploi, aide les jeunes à trouver un emploi rémunéré en juillet-août et leur offre un soutien après placement.

L'histoire de Tyrone Crawford...

Après l'obtention de son diplôme d'études secondaires à Windsor, Tyrone a poursuivi ses études à la Boise State University, dans l'Idaho, tout en jouant en ligne défensive dans l'équipe de football. En 2012, Tyrone a été sélectionné pour le repêchage par les Dallas Cowboys afin d'intégrer la Ligue nationale de football – et c'est par son éthique du travail qu'il a attiré l'attention de ses entraîneurs et partisans.

« Quand j'ai commencé à travailler au Border City Boxing Club dans le cadre du Programme d'emploi pour les

jeunes, j'ai pu constater à quel point les boxeurs travaillaient dur, VRAIMENT dur. Je me suis aussi rendu compte que les enfants de mon quartier me considéraient comme un modèle. Travailler dur et contribuer à la vie de ma collectivité sont tout simplement des choses qui me rendent fier, autant que d'avoir poursuivi ma carrière dans le football. »

« Je suis originaire de Windsor, en Ontario. Comme tant d'enfants de mon quartier, mon frère et moi devons nous débrouiller pour payer les petits extras dont nous avons envie. C'est la raison pour laquelle nous avons participé au Programme d'emploi pour les jeunes. J'ai décroché un emploi au Border City Boxing Club et j'y ai fait le ménage et passé l'aspirateur

très souvent. Il m'est aussi arrivé de mettre le sac d'entraînement et de laisser les boxeurs me donner des coups pour voir ce dont ils étaient capables. Cela m'a ouvert les yeux et m'a poussé à travailler plus fort au football. »

« Le Programme d'emploi pour les jeunes m'a permis d'améliorer mes compétences organisationnelles, d'apprendre le travail d'équipe et la ponctualité et d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour réussir dans la vie. » – Tyrone Crawford

L'emploi des
jeunes est une
priorité

Emploi et entrepreneuriat

La jeune main-d'œuvre de l'Ontario est un facteur clé de la réussite de la province au sein de l'économie mondiale actuelle. Nous devons travailler avec les employeurs et aider nos jeunes travailleurs à se sentir en sécurité, à se spécialiser et à faire preuve de résilience et d'adaptabilité pour qu'ils puissent être prêts à travailler dans divers secteurs, notamment la vente au détail, les technologies de l'information, les métiers spécialisés et la médecine.

**Importance de l'emploi
et de l'entrepreneuriat**
chez les jeunes de
l'Ontario :

Les études démontrent que le travail contribue à renforcer le sentiment d'identité, d'intégration et de bien-être des jeunes. Il leur donne aussi l'occasion de créer des liens avec autrui et d'acquérir les compétences nécessaires pour apporter leur contribution à la société¹⁴⁸.

Importance
pour l'Ontario :

Les jeunes travailleurs et entrepreneurs contribuent à notre économie et au maintien de la prospérité de l'Ontario. Ils montrent souvent la voie vers l'innovation et la créativité en créant des entreprises, en formulant des idées novatrices et en offrant de nouveaux points de vue. L'économie de l'Ontario tire profit des contributions de ces jeunes talentueux.



État des lieux de l'emploi et de l'entrepreneuriat chez les jeunes de l'Ontario

La main-d'œuvre évolue : La réalité démographique en Ontario ne trompe pas : notre incroyable vivier de jeunes talents – l'avantage concurrentiel de notre province, que nombre de pays développés nous envient – représente une part de plus en plus réduite de la population totale de la province. Dans le même temps, l'Ontario assiste au vieillissement de ses enfants de l'après-guerre. Du fait du départ à la retraite de nos travailleurs âgés, les jeunes feront face à une plus forte demande du marché du travail, en quête de compétences et de talents spécifiques.

Le marché du travail de l'Ontario est lui aussi en pleine mutation : Aujourd'hui, les jeunes qui souhaitent obtenir un emploi sont confrontés à divers changements sans précédent en ce qui a trait aux marchés du travail, à l'infrastructure et aux progrès technologiques. Dans notre société, le diplôme d'études secondaires est un prérequis indispensable pour les jeunes. Aujourd'hui, le nombre d'emplois nécessitant une éducation postsecondaire, quelle qu'elle soit, est plus important que jamais.

Les jeunes sont souvent les plus touchés en période de crise économique : En 2012, le taux de chômage des jeunes de l'Ontario était de 16,9 p. 100, soit au-dessus de la moyenne nationale établie à 14,3 p. 100. Le taux de chômage des jeunes hommes était de 18,4 p. 100. En outre, 9,5 p. 100 des jeunes de l'Ontario ne sont pas scolarisés, ne suivent pas de formation et n'occupent pas d'emploi¹⁴⁹. Certains jeunes risquent plus que d'autres de connaître le chômage : c'est le cas des jeunes racialisés, des jeunes handicapés ou des jeunes qui ont un casier judiciaire. Quand il s'agit de trouver un emploi, ces jeunes rencontrent en effet des difficultés supplémentaires par rapport à leurs pairs.

L'entrepreneuriat fait recette auprès des jeunes : D'après une étude européenne portant sur les attitudes à l'égard du travail indépendant, les jeunes âgés de 15 à 24 ans semblent plus susceptibles de créer une entreprise dans un avenir proche que les adultes plus âgés¹⁵⁰. En 2000, 9 p. 100 des petites et moyennes entreprises du Canada étaient détenues par de jeunes entrepreneurs¹⁵¹. Dans 7 p. 100 des cas, les entreprises appartenant à des jeunes sont implantées dans les industries du savoir, contre 4 p. 100 des affaires détenues par les entrepreneurs plus âgés¹⁵².



Statistiques



Les jeunes hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être employés dans le secteur manufacturier ou dans celui du bâtiment. La baisse globale des perspectives d'emploi observée dans le secteur manufacturier en Ontario a eu un impact négatif sur le taux d'emploi de ce groupe au cours de la dernière décennie.



Soutenir l'emploi des jeunes

Les jeunes acquièrent de précieuses compétences de la vie quotidienne par le biais de leurs expériences professionnelles. La recherche démontre que l'emploi est un tremplin essentiel pour aider les jeunes dans l'amélioration de l'auto-efficacité, l'acquisition d'aptitudes sociales, la constitution de réseaux et le renforcement de la confiance en soi et de la maîtrise de soi. Les relations qu'ils établissent au travail avec des adultes hors du cercle familial et de l'école contribuent à forger leur vision et leur futur rôle au sein de la société.

Voici quelques axes en matière de promotion de l'emploi chez les jeunes :

→ En 2006, on constatait un taux de chômage de 21,9 p. 100 chez les jeunes handicapés âgés de 15 à 19 ans contre 15,9 p. 100 chez les jeunes non handicapés. De même, le taux de chômage s'établissait à 15,1 p. 100 chez les jeunes handicapés âgés de 20 à 24 ans, contre 9,9 p. 100 chez les jeunes non handicapés¹⁵⁵.

Les jeunes Autochtones ont également de moins bonnes perspectives d'emploi comparé à la population non autochtone en Ontario. Le taux de chômage est également sensiblement plus élevé (21 p. 100) chez les jeunes Autochtones qu'au sein de la population non autochtone (14 p. 100).

Aider les jeunes à faire la transition vers le marché du travail : Lors de leurs expériences professionnelles, les jeunes acquièrent les compétences dont ils auront besoin pour devenir des travailleurs efficaces à l'âge adulte. Nous savons que les jeunes ayant déjà travaillé ont généralement moins de difficultés à obtenir un emploi stable et de longue durée. Les données probantes suggèrent également que la qualité de l'emploi et la durée de la période sans emploi des jeunes sont des facteurs déterminants dans la concrétisation des perspectives d'emploi durables¹⁵⁴.

L'acquisition d'une expérience pratique pendant la scolarité par le biais d'initiatives d'éducation coopérative ou dans le cadre

d'emplois à temps partiel renforce l'employabilité des jeunes et leur permet de développer les compétences techniques nécessaires pour s'imposer sur le marché du travail dans le contexte économique actuel. Divers soutiens complémentaires peuvent également favoriser la préparation à l'emploi des jeunes, notamment les services d'orientation professionnelle à l'école, les programmes d'approche, les mentorats professionnels et les aides à la recherche d'emploi. De plus, les employeurs peuvent appuyer l'emploi des jeunes en reconnaissant les contributions que ceux-ci peuvent apporter et en les intégrant au marché du travail à l'occasion de leur premier emploi.

Élargir l'accès à l'emploi pour les

jeunes à risque : Pour certains jeunes, la transition vers le marché du travail s'accompagne de défis majeurs. De fait, 46 p. 100 des clients d'Emploi Ontario sont des jeunes¹⁵⁶. Le taux de chômage observé chez les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les jeunes Autochtones et les jeunes hommes s'avère supérieur à celui de la population générale¹⁵⁷. Diverses études démontrent que les jeunes racialisés affichent d'importants écarts en termes de revenus et de taux de chômage^{158,159}. Les jeunes ayant abandonné les études secondaires ont également des difficultés à trouver du travail. Le taux de chômage des décrocheurs de 20 à 24 ans est deux fois supérieur à celui des

autres jeunes du même âge¹⁶⁰. Le fait d'intégrer rapidement le marché du travail est important pour les jeunes handicapés qui tentent de le rejoindre pour la première fois, étant donné qu'ils font face à un plus grand nombre d'obstacles à l'emploi et qu'ils accèdent moins facilement que leurs pairs à des possibilités de perfectionnement professionnel et personnel. Les programmes d'aide à l'emploi des jeunes qui souhaitent atteindre les jeunes les plus marginalisés devraient également tenir compte des obstacles auxquels ces jeunes risquent de faire face en matière d'emploi (p. ex. en ce qui concerne les exigences relatives au casier judiciaire).



Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario ont la possibilité de vivre des expériences professionnelles constructives.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des élèves qui sont inscrits à un programme coopératif
- ↑ Proportion des jeunes qui font partie de la population active
- ↓ Proportion des jeunes qui ne sont pas scolarisés, ne suivent pas de formation et n'occupent pas d'emploi
- ↑ Proportion des jeunes qui sont satisfaits de leur emploi



Aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour réussir au travail et créer une entreprise

Aujourd'hui, peu de jeunes passent directement des études à un emploi stable et de longue durée. Et une fois cette étape franchie, il est fort probable qu'ils seront amenés à occuper divers emplois au cours de leur vie et à changer plusieurs fois d'orientation professionnelle¹⁶¹. Bon nombre de jeunes commencent à travailler pendant leur scolarité et peuvent alterner entre travail et études pendant un certain temps. Ils seront nombreux à poursuivre leurs études ou à suivre une formation même après avoir obtenu un emploi à temps plein, tandis que d'autres occuperont divers emplois avant de trouver une carrière qui leur convient.

Voici quelques axes visant à soutenir la main-d'œuvre actuelle :

Préparer les jeunes en fonction des besoins du marché du travail de l'Ontario : En raison de l'impact des technologies émergentes sur le marché du travail et de l'évolution rapide de la société, bon nombre des emplois que les jeunes occuperont à l'avenir n'existent pas encore aujourd'hui. Les jeunes travailleurs doivent être en mesure de s'adapter à cette transformation des besoins en améliorant leur flexibilité et leur employabilité. Le développement de ces compétences

peut nécessiter l'instauration de liens solides entre l'école et le secteur de l'emploi afin d'aider ces jeunes travailleurs à mettre l'accent sur le perfectionnement de leurs compétences et le renforcement de leurs capacités professionnelles. De récents rapports ont mis en évidence le fait que les employeurs jouent un rôle important dans ce domaine et suggèrent qu'il faut encourager davantage les investissements dans la formation des jeunes travailleurs¹⁶².

Encourager l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise :

Les jeunes peuvent apporter une réponse à certains défis socioéconomiques ontariens en faisant appel à leur créativité, leur persévérance, leur confiance en eux et leur énergie, dans un rôle d'entrepreneur. La recherche suggère que l'entrepreneuriat constitue une possibilité de plus en plus importante pour la sécurité économique des jeunes¹⁶³. Il apparaît aussi que le fait de mieux sensibiliser les jeunes Ontariennes et Ontariens aux atouts de l'entrepreneuriat est un aspect capital pour la création d'une économie fondée sur l'innovation et concurrentielle à

l'échelle internationale¹⁶⁴.

Le secteur de l'éducation et le secteur privé peuvent jouer un rôle important dans le renforcement de la culture entrepreneuriale en Ontario.¹⁶⁵

Les programmes de stages, d'apprentissage par l'expérience et d'éducation coopérative en partenariat avec le secteur privé sont un moyen d'offrir très tôt aux jeunes une expérience pratique essentielle pour la gestion de sa propre entreprise. Par ailleurs, les soutiens aux jeunes entrepreneurs peuvent contribuer à la réussite à long terme des entreprises et organismes dirigés par des jeunes.



➔ Plus de 100 000 entreprises voient le jour chaque année en Ontario et, parmi ces nouveaux entrepreneurs, on compte trois fois plus de jeunes que de personnes âgées de plus de 45 ans. Près du tiers des entreprises canadiennes détenues par des jeunes sont établies en Ontario¹⁶⁶.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario disposent des compétences et des ressources nécessaires à la construction d'une carrière ou au développement d'une entreprise.

Indicateurs de suivi :



Proportion des jeunes qui sont des travailleurs autonomes



Garantir un milieu de travail sécuritaire et solidaire pour les jeunes

Les jeunes s'épanouissent lorsqu'ils se sentent soutenus et en sécurité au travail. Pour que les jeunes Ontariennes et Ontariens aient une carrière réussie, il ont besoin que leur milieu de travail leur offre des débouchés qui soient sécuritaires et leur permettent d'apprendre. La sécurité au travail est particulièrement importante pour les jeunes.

Voici quelques axes en faveur de la création d'environnements sécuritaires et solidaires pour les jeunes :

Accorder une attention accrue à la sécurité des jeunes travailleurs :

La recherche démontre que les jeunes peuvent être exposés à davantage de risques au travail que leurs homologues plus âgés. Les jeunes travailleurs de sexe masculin sont plus susceptibles de se blesser au travail. Selon les études, cet état de fait étant corrélé à leur probabilité accrue d'occuper des emplois à haut risque et/ou des postes impliquant un niveau d'effort physique relativement élevé¹⁶⁷. La recherche démontre que les nouveaux travailleurs sont plus exposés aux accidents du travail¹⁶⁸.

Dans de nombreux cas, les jeunes occupent des emplois précaires ou plusieurs emplois à temps partiel; le risque est donc accru pour ces « nouvelles recrues ». En outre, nous savons que la structure du pouvoir en milieu de travail peut aboutir à la négation des préoccupations des jeunes travailleurs ou contraindre les adolescents à taire leurs conditions de travail¹⁶⁹.

Informez les jeunes de leurs droits et devoirs au travail : Un milieu de travail sécuritaire et solidaire est



Le taux de blessure des travailleurs qui sont entrés en fonction depuis moins d'un mois est nettement supérieur à celui des travailleurs plus expérimentés¹⁷⁰.



un environnement qui permet aux jeunes d'appréhender leurs droits et leurs devoirs et au sein duquel ils sont traités avec respect et de façon inclusive. Il est possible que les jeunes travailleurs aient besoin de plus d'espace et d'encouragements pour exprimer leurs préoccupations à l'égard des conditions de travail. Il est important de dispenser une formation en cours d'emploi, d'éduquer et de superviser les jeunes travailleurs afin de préserver leur santé et leur sécurité. En offrant aux jeunes un milieu de travail sécuritaire et solidaire, les

employeurs leur donnent la possibilité d'apprendre leurs droits et leurs devoirs en tant qu'employés. Les environnements solidaires permettent aussi de donner aux jeunes travailleurs des possibilités de se former à la résolution de conflits et à la négociation – autant d'atouts pour leur future carrière.

➔ Le risque de blessure est trois fois plus élevé chez les jeunes travailleurs non diplômés ne fréquentant plus l'école que chez les jeunes travailleurs faisant des études postsecondaires, indépendamment de l'âge, du type de poste ou des horaires de travail¹⁷¹.

Résultat attendu :

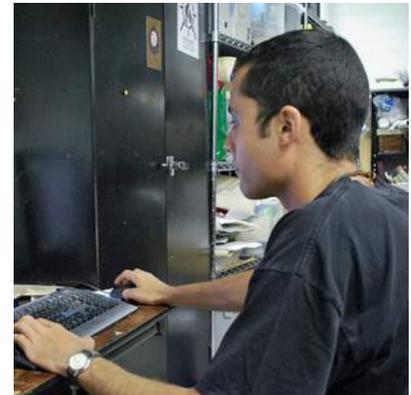


Les jeunes de l'Ontario sont soutenus et en sécurité au travail.

Indicateurs de suivi :



Proportion des plaintes déposées à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) qui concernent de jeunes employés





Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes

La nouvelle Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes investirait 295 millions de dollars sur deux ans afin de créer des possibilités d'emploi pour environ 30 000 jeunes, tout en promouvant l'entrepreneuriat et l'innovation.

Programme Accent sur les jeunes

Le Programme Accent sur les jeunes offre des perspectives d'emploi et des activités de loisirs aux jeunes qui grandissent dans des quartiers défavorisés. Plus de 100 000 enfants et jeunes issus de quartiers défavorisés d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et de Windsor ont participé à des programmes récréatifs et 5 000 jeunes ont occupé un emploi dans le cadre de cette initiative.

Travailleur avisé, travailleur en santé!

Le programme Travailleur avisé, travailleur en santé! est une ressource pratique pour la salle de classe mise gratuitement à la disposition du personnel enseignant afin de dispenser aux jeunes des cours sur la sécurité. Aujourd'hui, la santé et la sécurité font partie intégrante de l'enseignement prodigué en Ontario au travers de plus de 80 cursus d'études secondaires différents et tout au long du curriculum à l'école élémentaire.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes :

- Accélérateurs de l'entrepreneuriat sur les campus et Activités d'entrepreneuriat sur les campus (nouveau!)
- Aide sociale (Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et programme Ontario au travail)
- C'est votre travail
- Éducation coopérative/Enseignement coopératif
- Emplois d'été pour étudiants en droit/Programme d'emplois d'été en droit des Autochtones
- Entreprise en démarrage (un fonds de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Entreprise d'été (un fonds de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Escalator: emplois pour les jeunes confrontés à des obstacles (nouveau!)
- Étudiants et jeunes entrepreneurs
- Génie des plans d'affaires
- Fonds d'accélération des investissements pour les jeunes entrepreneurs (fonds relevant de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Le Fonds de démarrage BonDépart () (nouveau!)
- Hausse du salaire minimum (nouveau!)
- Initiative Expérience de travail dans les services policiers pour les jeunes
- Inspections éclair sur la sécurité des nouveaux et des jeunes travailleurs (annuelles, mai à août)
- Outil d'apprentissage postsecondaire en ligne Cybercampus TravailleurAvisé
- Partenariat de la division Toronto Employment and Social Services
- Programme d'accélération des affaires (fonds relevant de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Programme Accent sur les jeunes
- Programme Avantage mondial de l'Ontario
- Programme d'emploi pour les jeunes (d'été et après l'école)
- Programme de sensibilisation des élèves du secondaire à l'entrepreneuriat (nouveau!)
- Programme de stages en gestion municipale
- Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la FPO
- Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le domaine des richesses naturelles
- Programme d'emplois d'été en droit des Autochtones
- Programme d'emplois d'été en milieu rural
- Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones
- Programme de formation ciblée pour les jeunes, volet communautaire et volet industriel (un fonds de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Programme d'intendance environnementale des jeunes brigadiers
- Programme Jeunes entrepreneurs autochtones / Initiative d'Éducation Autochtone Martin
- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), volet Soutien de l'emploi
- Programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse (un fonds de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Programme pilote de stages en finances municipales
- Programme des subventions en matière de prévention
- Programme de stages AvantageTalent (nouveau!)
- Programme de stages dans le Nord de l'Ontario (nouveau!)
- Programme de stages de l'Ontario
- Programme de stages du ministère des Richesses naturelles
- Programme de stages en gestion municipale de l'Ontario
- Programmes d'emploi d'été
- Programmes et règlements en faveur de la sécurité au travail (un fonds de la Stratégie d'emploi pour les jeunes) **(nouveau!)**
- Renseignements sur les normes d'emploi et de sécurité au travail intégrés au curriculum de l'Ontario
- Réseau ontarien des entrepreneurs
- Ressources axées sur les programmes scolaires pour les écoles élémentaires et secondaires
- Ressources relatives aux jeunes travailleurs à l'intention des jeunes, des parents, des employeurs et des superviseurs
- Ressources sur les jeunes travailleurs à l'intention des jeunes, des parents et des employeurs
- Service d'emplois d'été/Programme d'emplois d'été dans le Nord
- Studio [Y] (nouveau!)
- TravailleurAviséOntario
- Travailleur avisé, travailleur en santé! Soutien et ressources destinées au personnel enseignant des écoles de l'Ontario

Étude de cas

Intensifions nos efforts :

Organisme « Supporting Our Youth »



Supporting Our Youth (SOY) est un organisme de développement communautaire dynamique du centre-ville de Toronto. Sa mission consiste à créer des occasions pour les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels, les transgenres et les bispirituels, jeunes et adultes, de construire ensemble leur collectivité. Aux yeux de cet organisme, un investissement accru auprès des jeunes profite à l'ensemble de la collectivité.

SOY élabore des activités pour les jeunes qui contribuent au renforcement de leurs aptitudes et compétences, leur apportent un soutien et améliorent l'accès au mentorat auprès d'adultes. Cet organisme s'adresse à tous les jeunes en quête d'acceptation, de valorisation et à la recherche de leur place au sein de la société.

L'histoire de Javier



Quand je suis arrivé dans ce pays, j'étais seul et je ne parlais pas un mot d'anglais. Je me posais un tas de questions sur

moi-même... et je n'avais nulle part où aller, hormis une chambre vide. En tant qu'immigrant homosexuel, je ne pensais pas que quelqu'un serait en mesure de répondre à mes questions. Un jour, j'ai trouvé l'adresse électronique d'un organisme du nom de SOY, qui disait pouvoir m'aider. J'ai décidé de tenter ma chance. Je n'aurais

jamais cru que mon courriel d'une grande simplicité (et presque sans espoir) me permettrait de rencontrer des personnes qui, depuis lors, se sont fixé l'objectif de rendre ma vie meilleure. »

« Aujourd'hui, ce sont mes amis et peut-être ce qui ressemble le plus à une famille dans ma vie. Grâce à tous les programmes SOY, j'ai désormais la possibilité de m'exprimer. J'ai rencontré une personne qui souhaite sincèrement devenir mon ami : il est désormais mon mentor. Grâce au programme de logement de SOY, j'ai aussi un endroit où habiter. Et, chose plus importante encore, je me sens désormais prêt à me

battre seul. Cela n'aurait jamais été possible sans cet organisme. »

« Quand je pense à SOY, beaucoup de mots me viennent à l'esprit : Effort. Espoir. Vie. Et amour. Mais aucun d'eux ne suffit à décrire les actions remarquables menées par les membres de SOY auprès de notre communauté. » – Javier

Résultats prioritaires 13 14 15

Faire de l'Ontario un endroit sécuritaire et tolérant à l'égard des jeunes

Diversité, inclusion sociale et sécurité

L'Ontario est une riche mosaïque formée de jeunes dont les atouts, besoins, aptitudes, points de vue et expériences sont différents. Pour concrétiser la promesse de cette diversité, nous devons faire de l'Ontario un endroit sécuritaire, inclusif et tolérant pour l'ensemble de la jeunesse.

Importance de la diversité, de l'inclusion sociale et de la sécurité pour les jeunes de l'Ontario :

Quand les jeunes de l'Ontario sont soutenus et en sécurité chez eux, à l'école, au travail, en ligne et au sein de leur collectivité, ils ont les moyens de réussir leur passage à l'âge adulte. Lorsqu'ils sentent qu'ils ont leur place, les jeunes tendent davantage à participer aux activités sociales, aux équipes et aux groupes communautaires.

Importance pour l'Ontario :

La promotion de la sécurité, de l'inclusion et de la tolérance à l'égard des jeunes de l'Ontario contribue à la sécurité de la collectivité en général. L'inclusion sociale et la sécurité sont essentielles à la cohésion sociale et au dynamisme de l'économie, qui sont les garants de la prospérité et de la croissance à venir.

État des lieux de la diversité, de l'inclusion sociale et de la sécurité en Ontario

L'Ontario est le chef de file mondial en matière de multiculturalisme :

L'Ontario abrite l'une des populations les diverses à travers le monde : la plupart des Ontariens et Ontariennes peuvent retrouver la trace de leurs ancêtres à l'étranger¹⁷². Les nouveaux arrivants en Ontario sont représentatifs d'un vaste éventail d'origines ethniques, d'âges, de genres, d'orientations sexuelles, de religions, de langues, d'aptitudes, de statuts socioéconomiques et de styles de vie.

De nombreux jeunes ont du mal à se faire accepter et à être inclus :

Malgré notre forte diversité, certains jeunes restent victimes de discrimination : citons notamment l'homophobie, le racisme, les stéréotypes, la victimisation et l'intimidation. Certains jeunes sont plus vulnérables que d'autres. Par exemple, les jeunes nouveaux arrivants font face à des enjeux particuliers touchant à l'inclusion sociale et à la tolérance, car ils doivent s'adapter à une nouvelle culture et souvent à une nouvelle langue. Les jeunes handicapés rencontrent également des difficultés pour obtenir la prise en charge de leurs besoins en matière d'accessibilité.

Les jeunes Autochtones font face à des enjeux en matière d'inclusion sociale et de sécurité : Il a été porté à notre connaissance que de nombreux jeunes Autochtones (dans les réserves mais aussi hors des réserves) éprouvent des difficultés à concilier leur identité autochtone et leur participation à la culture canadienne au sens large. Les services et les soutiens fondés sur les différences culturelles jouent un rôle essentiel pour aider ces jeunes à naviguer entre les cultures et, par ricochet, à se sentir inclus et en sécurité.

La criminalité recule chez les jeunes :

Les taux de criminalité et de crime violent chez les jeunes de l'Ontario ont diminué ces quatre dernières années et se situent largement en deçà de la moyenne canadienne¹⁷³. Dans le même temps, les taux de violence et de criminalité chez les jeunes restent problématiques dans certaines collectivités et dans certains quartiers. Aujourd'hui, un plus grand nombre de jeunes se voient proposer des possibilités de réadaptation en dehors du système de justice, sous la forme de programmes de déjudiciarisation.



L'intimidation touche de nombreux jeunes en Ontario : Un élève sur trois entre la 7^e et la 12^e année affirme avoir fait l'objet d'intimidation à l'école¹⁷⁴. L'intimidation en dehors de l'école est également fréquente, et peut prendre la forme de cyberintimidation ou de harcèlement en ligne. Les écoles de l'Ontario ont intensifié leurs efforts en privilégiant les interventions précoces et régulières et en prévoyant des mesures de soutien visant à résoudre et à prévenir les cas d'intimidation en Ontario. L'intimidation peut avoir un impact à long terme sur les victimes comme sur les auteurs d'intimidation.



Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion des jeunes

La promotion de l'inclusion sociale vise à donner à tous les jeunes les mêmes chances de participation à la vie de notre société, indépendamment de leur origine ethnique, religion, orientation sexuelle, état matrimonial, langue, identité sexuelle, statut économique, âge ou handicap. Il est important que tous les jeunes de l'Ontario se sentent inclus et acceptés, en particulier par les personnes susceptibles de favoriser leur développement.

Voici quelques axes en matière de promotion de l'inclusion sociale des jeunes de l'Ontario :

Inculquer les valeurs du respect de la diversité et de l'équité : Nous savons que l'établissement de relations et de comparaisons sociales constitue un levier important du développement des jeunes¹⁷⁵. Les jeunes accordent de l'importance à la valorisation et au respect de leurs différences par leurs pairs. Un jeune victime de discrimination, de harcèlement ou de stigmatisation en raison de sa race, de son sexe, de son orientation sexuelle ou de ses croyances religieuses peut se sentir rejeté et mis à l'écart de sa collectivité. L'oppression systématique et le racisme peuvent avoir des répercussions sur la façon dont un jeune définit son appartenance et sur ses choix de vie. Pour promouvoir la diversité et l'équité, nous devons donner aux jeunes de l'Ontario les moyens d'apprendre à valoriser et à respecter les différences d'autrui.

Proposer des soutiens tenant compte des différences culturelles : La recherche indique que la création d'un environnement sécuritaire et tolérant, qui permet aux jeunes de prendre conscience de leurs points forts et de leurs différences sur le plan culturel, offre des perspectives positives¹⁷⁶. Les programmes, services, collectivités et institutions de l'Ontario ont la possibilité de favoriser l'acquisition d'un sentiment d'appartenance en élaborant des politiques spécifiques de promotion de l'inclusion sociale et de la diversité dans l'intérêt des jeunes les plus à risque. Par exemple, les jeunes nouveaux arrivants en Ontario peuvent avoir besoin d'un soutien pour acquérir un sentiment d'identité personnelle et apprendre la langue dans l'optique de faciliter



leur intégration. Les programmes et services tenant compte des différences culturelles et destinés aux jeunes Autochtones ont une grande importance, car ils aident les jeunes à se forger une identité forte. Le fait de disposer de décisionnaires et de travailleurs de première ligne qui reflètent la diversité des populations peut contribuer à la conception et à la prestation plus efficaces de programmes qui sont pertinents pour les jeunes.

Lever les obstacles à l'accessibilité :

Il est important, pour les jeunes handicapés, ayant des besoins particuliers ou des problèmes de santé mentale comme pour

leurs pairs, d'avoir la possibilité de participer. Nous savons que certains jeunes handicapés font l'objet de préjugés et rencontrent d'autres obstacles en ce qui concerne l'accès à l'éducation, au travail, aux services et aux occasions propices à leur développement positif. Bien que le handicap en soi n'empêche pas le développement, la recherche indique que la façon dont les pairs et les adultes interagissent avec les jeunes handicapés peut affecter le nombre et la qualité de leurs expériences sociales¹⁷⁷.



La Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario vise à lever les obstacles qui nuisent à l'égalité des chances de tous les Ontariens et Ontariennes, y compris des jeunes handicapés. Cinq normes d'accessibilité ont été prévues en vertu de la LAPHO pour exiger que les organisations ontariennes améliorent l'accessibilité dans des domaines clés de la vie quotidienne. Ces normes auront pour effet d'améliorer l'accessibilité des services à la clientèle, de l'information et des communications, de l'emploi, des transports et des espaces publics¹⁷⁸.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario savent ce qu'est l'inclusion sociale et valorisent la diversité.

Indicateurs de suivi :



Proportion des jeunes qui éprouvent un sentiment d'appartenance à leur collectivité



Proportion des élèves qui réagissent positivement à la diversité au sein de l'école





Aider les jeunes à grandir et à s'épanouir dans un environnement sûr

La sécurité des jeunes est une priorité et doit être assurée quel que soit l'endroit où ils se trouvent : chez eux, à l'école, au travail, au sein d'une équipe ou d'un groupe communautaire et en ligne. L'accès à des espaces sécuritaires propices à leur socialisation a un impact sur la confiance, la santé et le développement positif des jeunes¹⁷⁹. Le sentiment d'exclusion peut pousser un jeune à se mettre à l'écart de la société et à adopter un comportement plus risqué comme la violence ou la consommation d'alcool et de drogues. Certains jeunes à risque en Ontario ne bénéficient pas forcément d'un climat suffisamment sûr et bienveillant.

→ En 2006, 31 p. 100 des familles monoparentales et 18,7 p. 100 des ménages autochtones hors réserve avaient besoin d'un logement, contre 14,5 p. 100 de l'ensemble des ménages ontariens¹⁸⁰. Pour la même année, 41 p. 100 des Autochtones vivant dans une réserve en Ontario résidaient dans une maison exigeant des réparations de grande ampleur, contre 6 p. 100 pour l'ensemble des foyers ontariens¹⁸¹.

Voici quelques axes permettant d'aider les jeunes à se sentir en sécurité dans leur environnement :

Promouvoir la sécurité à la maison :

Pour que les jeunes de l'Ontario se sentent en sécurité à la maison, ils ont besoin d'un environnement sain et propre. Dans le cas contraire, ils peuvent être en contact avec des substances dangereuses, ne pas avoir accès à l'eau potable et à une alimentation saine ou se retrouver sans abri. La sécurité à la maison implique également de ne pas craindre les abus ou les violences. L'exposition des jeunes enfants à la violence domestique peut avoir des effets à long terme sur leur développement.

Promouvoir la sécurité à l'école :

L'insécurité à l'école peut se caractériser par une exposition à la violence – y compris la violence par armes à feu, les bagarres, les agressions ou l'intimidation. Il est important de veiller à la sécurité dans les écoles de l'Ontario afin d'offrir aux élèves un milieu propice à l'apprentissage et garant de leur santé. Comme nous le savons, le sentiment d'insécurité que ressent un jeune quand il est victime d'intimidation, par exemple, peut affecter le rendement scolaire et engendrer des problèmes émotionnels

pouvant aller jusqu'au risque d'automutilation. D'après les travaux de recherche, le moyen le plus efficace de lutter contre l'intimidation réside dans l'adoption d'une approche globale à l'échelle de l'école, soutenue par l'ensemble des membres de la communauté scolaire, afin de créer un milieu d'apprentissage sûr, tolérant et respectueux¹⁸³.

Promouvoir la sécurité en ligne :

D'après les données de recherche, les jeunes sont exposés à un risque accru de victimisation dans le cadre des activités en ligne¹⁸⁶. Avec l'évolution de la technologie, les jeunes ne peuvent plus considérer leur maison comme un endroit sûr, où ils sont à l'abri de l'intimidation. En outre, les jeunes partagent souvent leurs

renseignements personnels via les réseaux sociaux, ce qui les rend plus vulnérables en ligne.

Promouvoir la sécurité dans les collectivités : L'accès à des espaces sécuritaires propices à leur socialisation a un impact sur la confiance, la santé et le développement positif des jeunes¹⁸⁸. D'après la recherche, les jeunes ayant été témoins d'un acte criminel risquent davantage d'en commettre un eux-mêmes et sont moins susceptibles de réussir à l'école et dans le milieu de travail¹⁸⁹. Davantage de jeunes de l'Ontario pourront obtenir des résultats positifs si les écoles, les collectivités et les gouvernements travaillent ensemble à la création d'espaces sécuritaires pour les jeunes.

→ Certaines études suggèrent que les enfants et les jeunes qui sont exposés à des situations de violence familiale ont davantage tendance à afficher des comportements mésadaptés, à avoir des résultats médiocres à l'école et à poursuivre la violence dans leurs relations à l'âge adulte¹⁸².

→ La recherche démontre que les auteurs d'intimidation à l'enfance et à l'adolescence sont plus susceptibles d'adopter plus tard des comportements agressifs¹⁸⁴. Le risque de commettre des crimes à l'âge adulte est 37 p. 100 plus élevé chez les enfants qui pratiquent l'intimidation¹⁸⁵.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario se sentent en sécurité chez eux, à l'école, en ligne et au sein de leur collectivité.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes qui sont heureux à la maison
- ↓ Proportion des jeunes qui ont fait l'objet de cyberintimidation
- ↑ Proportion des Ontariennes et Ontariens qui se sentent en sécurité dans leur collectivité

→ Lors d'un sondage effectué en 2007 par *Jeunesse, J'écoute*, plus de 70 p. 100 des répondants ont déclaré qu'ils avaient été victimes de cyberintimidation. Lorsqu'on leur a demandé ce qui serait utile pour faciliter la dénonciation par les victimes, plus de la moitié ont répondu qu'ils avaient besoin d'un endroit où signaler les cas de cyberintimidation en toute sécurité¹⁸⁷.



Soutenir les jeunes risquant d'avoir des démêlés avec la justice

Certains jeunes de l'Ontario, en particulier les jeunes Autochtones, les jeunes qui sont issus d'une minorité et les jeunes racialisés, font face à des enjeux et obstacles qui augmentent leur risque d'avoir des démêlés avec la justice.

Voici quelques axes visant à empêcher les jeunes d'avoir des démêlés avec le système judiciaire, à encourager leurs contributions positives à la vie de la collectivité et à les aider à revenir dans le droit chemin après un écart :

Intervenir tôt pour soutenir les jeunes à risque : L'intervention précoce et la prévention de la criminalité nécessitent d'identifier les facteurs de risque chez les jeunes et d'y apporter une réponse, mais aussi de mettre en évidence des facteurs de protection. Les collectivités locales peuvent s'efforcer de minimiser les facteurs de risque et de renforcer les facteurs positifs qui favorisent la création d'un environnement plus sécuritaire et plus propice à l'épanouissement des jeunes¹⁹⁰.

Faire appel à des méthodes efficaces de prévention de la criminalité : Nous savons que les approches axées sur les réalités locales offrent un moyen efficace de lutte contre les causes de la violence chez les jeunes, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés¹⁹². Les jeunes vivant

dans des collectivités défavorisées doivent parfois surmonter de multiples obstacles pour réussir (comme la pauvreté et le racisme) et peuvent tirer profit de programmes spécialement adaptés à leur cadre de vie, y compris les programmes qui mettent à leur disposition des espaces sécuritaires. Les programmes s'avèrent plus efficaces lorsqu'ils occupent les jeunes pendant les périodes de transition importantes au cours de leur journée, par exemple après l'école et en soirée. La recherche démontre également qu'une approche pluridisciplinaire fondée sur une collaboration avec les écoles, les organismes de santé publique, les services de police et les organismes communautaires est la plus efficace pour prévenir la délinquance juvénile au sein de la collectivité¹⁹³.

→ Les programmes d'intervention dispensés par de jeunes travailleurs ayant connu les mêmes expériences s'avèrent plus efficaces dans la lutte contre la criminalité chez les jeunes¹⁹¹. Ces jeunes travailleurs vivent dans la même collectivité et sont donc mieux à même d'identifier et de comprendre les jeunes à risque, de leur fournir des conseils et des renseignements appropriés et de les aider quand ils ont en besoin.

Améliorer les relations entre les communautés et la police : Nous savons que bon nombre de jeunes et de familles, particulièrement ceux qui résident dans des quartiers défavorisés, n'ont pas l'impression d'entretenir des relations positives avec la police et les personnes chargées du maintien de l'ordre. De nombreux rapports clés, y compris l'Examen des causes de la violence chez les jeunes (2008)¹⁹⁵, indiquent que l'amélioration des liens cruciaux entre les communautés et la police constitue une étape importante en vue de réduire la violence chez les jeunes, mais aussi la discrimination et le racisme. La recherche fait état d'efforts de plus en plus soutenus de la police communautaire, qui passent par la présence et la participation

de policiers aux événements communautaires et scolaires, ainsi que par la rencontre des membres de la communauté, des parents et des jeunes afin de concevoir de nouvelles approches et de résoudre les problèmes de façon collaborative, tout en allant à la rencontre des jeunes racialisés d'une façon positive¹⁹⁶.

Aider les jeunes à revenir dans le droit chemin : Lorsque les jeunes ont des démêlés avec la justice, il est important qu'ils assument la responsabilité de leurs actes. Ils ont également besoin d'un soutien et de programmes efficaces en vue de la réinsertion, afin de pouvoir reprendre leur vie en main et réduire leurs risques de récidive. Pour favoriser la réinsertion, il est essentiel d'encourager les jeunes à faire des choix positifs dans leur vie¹⁹⁷.

→ Dans son cadre d'action intitulé *La prévention de la criminalité en Ontario*, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels met en évidence certains facteurs de risque contribuant à la criminalité, notamment : les antécédents de problèmes de comportement, un rendement scolaire faible, l'exposition aux abus, les mauvaises influences des pairs, la criminalité dans le quartier, les logements médiocres et les normes culturelles qui approuvent la violence. Parmi les facteurs de protection figurent : les expériences scolaires positives, le sentiment d'auto-efficacité, la participation et la supervision adéquates des parents, les influences positives des pairs, la cohésion au sein de la collectivité et la faible tolérance sociale vis-à-vis de la violence¹⁹⁴.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario respectent, et sont respectés par, le système de droit et de justice.

Indicateurs de suivi :

- ↓ Proportion des jeunes qui ont un comportement antisocial
- ↓ Proportion des jeunes que la police a signalés comme ayant commis un délit qui n'était pas une infraction au Code de la route
- ↑ Proportion des jeunes qui estiment que les agents des services policiers de leur localité font du bon travail quand il s'agit de traiter les gens de façon équitable

→ Au cours de la dernière décennie, l'indice de gravité de la criminalité a baissé en Ontario¹⁹⁸. Les principaux facteurs expliquant cette baisse incluent l'accent mis par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescentes sur la prévention du crime*, le fait d'aborder les causes sous-jacentes du comportement des jeunes ainsi que le recours à des programmes et à des services étayés par des données probantes en vue de réduire la récidive et de prendre en compte les besoins et les facteurs de risque propres à certaines populations spécifiques¹⁹⁹.



Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Des écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes

L'Ontario promeut la diversité, l'inclusion sociale et la sécurité dans les écoles de l'Ontario grâce aux stratégies suivantes :

La Stratégie d'équité et d'éducation inclusive et les lignes directrices connexes (Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario : Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques) plaident en faveur d'un système d'éducation dans lequel tous les élèves, parents et membres de la communauté scolaire se sentent en sécurité, acceptés et respectés, et dans lequel chaque élève est épaulé et motivé à réussir dans une culture d'apprentissage exigeant un niveau de rendement élevé.

La Stratégie pour la sécurité dans les écoles exige que toutes les écoles mettent en œuvre des politiques et des plans de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.

La Loi pour des écoles tolérantes (projet de loi 13) exige des conseils scolaires qu'ils préviennent et traitent tout comportement inapproprié et irrespectueux entre élèves dans nos écoles, y compris les cas d'intimidation, de discrimination et de harcèlement.

Centre de jeunes Ge-Da-Gi-Binez

Le Centre de jeunes Ge-Da-Gi-Binez – terme qui signifie « aigle criard » en ojibway – est situé à Fort Frances. Il s'agit du premier établissement de garde /centre de détention du Canada conçu pour les jeunes Autochtones ayant des démêlés avec la justice. Les programmes incluent des enseignements traditionnels, l'histoire autochtone, des cérémonies, ainsi que des programmes axés sur l'éducation, la gestion de la colère et l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives en faveur de la diversité, de l'inclusion sociale et de la sécurité chez les jeunes :

- Aider les femmes à fuir la violence familiale
- Allocations/subventions pour les écoles secondaires urbaines et prioritaires
- Amélioration des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (Programme de services particuliers à domicile)
- Centres de fréquentation obligatoire pour jeunes
- Écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes – programmes et financement
- Équipes de soutien communautaire
- Financement au titre du personnel paraprofessionnel (Stratégie pour la sécurité dans les écoles)
- Fonds Perspectives Jeunesse (nouveau!)
- Guide Intervenir contre la violence à caractère sexuel et campagne Promotion de relations saines et égales
- Program KIDS (Knowledge, Issues, Decisions and Supports) de la Police provinciale de l'Ontario
- Programme D.A.R.E. de sensibilisation aux dangers de la drogue
- Programme d'aide aux enfants victimes et témoins
- Programme d'assistance et de surveillance intensives
- Programme de comités de justice pour la jeunesse
- Programme de counseling en cas d'exploitation d'enfants sur Internet (EEI)
- Programme de gestion du comportement
- Programme des prix du premier ministre pour la tolérance dans les écoles
- Programme des subventions issues du partage des produits de la criminalité pour la surveillance policière de première ligne
- Programme Suivre la voie, programme Niigan Mosewak, et initiative « Pikangikum Medicine Wheel Youth Initiative »
- Programmes à l'intention des élèves suspendus ou renvoyés (Stratégie pour la sécurité dans les écoles)
- Programmes de solutions de rechange à la garde pour les Autochtones
- Programme Wasa-Nabin pour les jeunes Autochtones en milieu urbain
- Project Journey (Première Nation de Pikangikum) (nouveau!)
- Racines de l'empathie
- Représentation provinciale au sein du groupe de travail Les plumes de l'espoir : Un plan d'action pour les jeunes Autochtones (nouveau!)
- Réseaux de mise en œuvre en matière d'équité et d'éducation inclusive
- Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes (SOAIV)
- Services de garde juridique pour les jeunes
- Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle
- Services de probation
- Services de réinsertion et programmes de déjudiciarisation
- Stratégie d'équité et d'éducation inclusive
- Stratégie ontarienne en matière d'immigration
- Stratégie ontarienne de prévention du crime
- Stratégie provinciale d'intervention contre la violence (SPIV)/Stratégie d'intervention contre la violence à Toronto (TAVIS)
- Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques

Étude de cas

Intensifions nos efforts :

Ontario Federation of Indian Friendship Centres



L'OFIFC (Ontario Federation of Indian Friendship Centres) représente 29 centres d'amitié à travers l'Ontario. L'OFIFC appuie les activités autochtones dirigées par les jeunes qui favorisent l'égalité d'accès et la participation à la société canadienne et qui célèbrent les particularités de la culture autochtone.

L'OFIFC contribue à l'instauration de l'auto-détermination par le renforcement du leadership des jeunes dans un cadre où ils sont responsabilisés. L'OFIFC promeut la participation des jeunes à des conseils d'administration, crée des possibilités d'implication dans les activités civiques et le développement communautaire, et propose des programmes en faveur de l'éducation, du développement économique, de la prise d'initiative des enfants et des jeunes et de la sensibilisation aux cultures.

L'histoire de Lorena Garvey



Le centre d'amitié est l'endroit où j'ai grandi et où j'ai tout appris au sujet des cérémonies, de la langue et de nos ancêtres. Il m'a aussi ouvert les yeux sur les nombreux enjeux qui existent au sein de ma communauté autochtone.

Pendant mon adolescence, j'ai cofondé le conseil des jeunes de mon centre d'amitié et j'ai assisté à un grand nombre de forums des jeunes organisés par l'OFIFC. Les forums des jeunes de l'OFIFC sont l'occasion, pour les jeunes Autochtones comme moi, de faire entendre notre voix de façon positive. Nous débattons des problématiques et des préoccupations qui nous touchent, comme le suicide, le financement des

programmes ou les dépendances. Nous faisons aussi part de nos succès, comme le taux d'obtention des diplômes, les pratiques en faveur de la mobilisation ou les initiatives de collecte de fonds.

À 19 ans, je me suis portée candidate au poste de représentante régionale au sein de l'Ontario Aboriginal Youth Council (OAYC). J'ai exercé ces fonctions pendant deux ans. Ce rôle de leader m'a permis de prendre confiance et de présenter ma candidature pour siéger au conseil d'administration de l'OFIFC. Aujourd'hui, je travaille à l'OFIFC et auprès des jeunes Autochtones dans les centres d'amitié locaux.

Les membres du conseil et du personnel de l'OAYC sont devenus ma deuxième famille, loin de chez moi. Ils me soutiennent et m'encouragent à poursuivre mes rêves, et ils m'ont convaincue que rien n'est impossible si

on y croit vraiment. J'espère être en mesure de faire une différence dans la vie d'un jeune, comme le centre d'amitié l'a fait pour moi quand j'étais plus jeune.

Mon conseil aux jeunes est le suivant : manifestez-vous! Si vous vous manifestez, vous pourrez vous exprimer. Vous pourrez faire des projets. Les gens commenceront à vous faire confiance. D'autres jeunes se manifesteront aussi. Évidemment, il y a des jours où le monde extérieur est plus difficile à aimer. Mais il suffit de trouver ce que l'on aime et de poursuivre dans cette voie. Restez proches de vos amis et de votre famille; ce sont eux qui vous aident à rester humbles, à vous souvenir d'où vous venez... et des objectifs que vous voulez atteindre. » – Lorena Garvey

La jeunesse,
chef de file du
changement

Engagement civique et leadership chez les jeunes

Les jeunes de l'Ontario ont beaucoup à offrir à leur collectivité. Nous savons que l'on peut obtenir de meilleurs résultats en donnant aux jeunes la possibilité de se faire entendre et de s'impliquer. Il est important de faire en sorte que tous les jeunes de l'Ontario aient accès à des possibilités leur permettant d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et des compétences de leadership de façon qu'ils puissent s'impliquer, s'exprimer sur les questions qui les préoccupent et prendre part aux décisions qui les touchent.

Importance de l'engagement civique et du leadership pour les jeunes de l'Ontario :

Les jeunes qui participent à la vie civique éprouvent une plus grande estime de soi, obtiennent de meilleures notes, ont tendance à être plus actifs physiquement et à faire preuve d'un dévouement accru envers leur cercle amical et familial et leur collectivité²⁰⁰. Les jeunes mobilisés peuvent aussi jouer un rôle de modèle aux yeux de leurs pairs.

Importance pour l'Ontario :

En permettant aux jeunes de mieux faire entendre leur voix dans le cadre des décisions gouvernementales et politiques, nous renforçons leurs aptitudes tout en leur offrant un tremplin pour prendre les rênes du changement. La participation des jeunes permet d'élargir le débat et de renforcer les décisions en matière de politiques et de programmes civiques.

État des lieux de l'engagement civique et du leadership chez les jeunes de l'Ontario

Les jeunes de l'Ontario sont déjà mobilisés : La proportion des jeunes de l'Ontario qui font du bénévolat est supérieure à celle de tous les autres groupes au Canada. Les jeunes sont davantage représentés parmi les participants aux organismes et activités communautaires, culturels, récréatifs ou scolaires que le reste de la population, et de nombreux jeunes vont au-delà des 40 heures de bénévolat requises pour obtenir le diplôme d'études secondaires.

Certains jeunes font moins de bénévolat que les autres : Certains jeunes de l'Ontario rencontrent des obstacles au bénévolat. En 2010, seulement 43 p. 100 des jeunes nouveaux arrivants âgés de 15 à 24 ans faisaient du bénévolat, soit 15 p. 100 de moins que le taux moyen de bénévolat au Canada²⁰².

Les jeunes s'impliquent différemment : Internet et les médias sociaux ont modifié les modes de communication des jeunes. Les formes de mobilisation les plus traditionnelles (inscription à un parti politique, vote aux élections

ou participation à une séance de discussion ouverte, par exemple) ne font plus partie des mécanismes privilégiés par les jeunes pour participer à la vie de leur collectivité. Les jeunes Ontariennes et Ontariens peuvent se sentir plus impliqués lorsqu'ils participent directement aux événements communautaires et ont des possibilités d'échanger avec autrui.

Les jeunes vivent à l'ère du numérique : Pour les jeunes, l'accès à l'information et l'interaction sociale passent désormais beaucoup par les technologies numériques et les médias sociaux²⁰⁴. Les plateformes en ligne comme les blogues et les wikis peuvent ainsi aider les jeunes qui maîtrisent les nouvelles technologies à prendre position sur les enjeux sociaux, à organiser des activités caritatives et à collecter des fonds au profit d'une cause²⁰⁵. Les technologies numériques offrent aux jeunes des occasions notables de s'impliquer sur des questions d'intérêt mondial à la fois complexes et évolutives, comme le changement climatique ou la défense des droits de la personne.



Statistiques



Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, 62 p. 100 ont déclaré avoir fait du bénévolat au cours de l'année précédente et 72 p. 100 ont déclaré avoir fait un don en argent²⁰¹.



Les taux de participation des jeunes électeurs sont inférieurs à ceux des adultes et ont diminué au cours des dernières décennies par rapport à la moyenne historique. Aux quatre dernières élections fédérales, les taux de participation des jeunes électeurs sont toutefois restés relativement stables²⁰³.



16

Aider les jeunes à faire entendre leur voix

Nous savons que la participation active des jeunes au processus décisionnel (par le biais d'une implication politique ou civique, par exemple) est liée à l'obtention de résultats plus favorables dans les domaines de l'éducation, de l'emploi ou de la santé en général, et a également une influence bénéfique sur les compétences sociales et le développement émotionnel²⁰⁶.

Voici quelques axes permettant d'aider les jeunes à faire entendre leur voix :

Informer les jeunes et la population des droits de la jeunesse : Les jeunes ont le droit de faire entendre leur voix pour les décisions qui les touchent. Comme nous le savons, la plupart des jeunes veulent pouvoir s'exprimer et prendre part à la prise de décisions qui leur tiennent à cœur. Le respect des droits des jeunes passe aussi par la compréhension des facteurs individuels et sociaux qui peuvent freiner la participation des jeunes, tels que le manque d'inclusion sociale, les enjeux liés à l'éducation ou à l'emploi, ou encore le fait que certaines possibilités ne soient pas accessibles ou disponibles²⁰⁷.

Donner corps à la voix des jeunes : Plus les jeunes se dotent d'aptitudes, plus il est probable qu'ils participent à la vie de leur collectivité. L'éducation donne aux jeunes les aptitudes cognitives favorisant leur participation active et peut leur inculquer le sens des responsabilités du citoyen. Le sens du devoir civique est l'un des plus puissants stimulants pour inciter les jeunes à voter²¹⁰, et l'éducation est un facteur absolument déterminant dans la participation électorale des jeunes au Canada. L'Étude électorale canadienne 2000 révèle que le taux de participation de la plus jeune génération était près de 50 points supérieur chez les diplômés de l'université que chez les jeunes ayant quitté l'école sans diplôme d'études secondaires.



La Convention des Nations Unies de 1989 relative aux droits de l'enfant stipule que les jeunes ont le droit d'être consultés pour les décisions qui affectent leur vie²⁰⁸.

Donner d'autres possibilités à ceux qui sont moins susceptibles de participer :

Nous savons que certains jeunes sont moins susceptibles de faire entendre leur voix en utilisant des méthodes traditionnelles telles que le vote. Les jeunes Autochtones, par exemple, peuvent ne pas se sentir engagés à l'égard des politiques provinciales ou fédérales, mais avoir des idées sur la façon dont les politiques et les programmes peuvent être plus efficaces pour leur communauté et pour eux-mêmes. En créant des mécanismes plus nombreux et plus souples afin que les jeunes puissent s'exprimer, nous pouvons obtenir de meilleurs résultats et veiller à ce que les décideurs entendent la voix d'un plus grand nombre de jeunes.



→ Les jeunes ont moins tendance à voter que les adultes, et certains jeunes sont moins enclins à voter que d'autres²¹⁰. Nous savons que les taux de participation électorale varient chez les jeunes. On relève un plus faible taux de participation chez les jeunes Autochtones, les jeunes issus de groupes ethnoculturels, les jeunes sans emploi ainsi que chez les jeunes handicapés ou ayant des besoins spéciaux²¹¹. Les jeunes des régions rurales indiquent également qu'ils rencontrent des obstacles à la participation électorale²¹².

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario jouent un rôle en faisant entendre leur voix pour les décisions qui les touchent.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes qui ont voté lors des dernières élections fédérales
- ↑ Proportion des jeunes qui siègent au sein d'un conseil ou d'un comité sans percevoir de rémunération



Donner aux jeunes la possibilité de s'engager et de diriger

Les initiatives impliquant la participation et le leadership des jeunes leur offrent une occasion positive et proactive d'acquérir un sentiment d'identité, de renforcer leur confiance et d'étoffer leurs réseaux d'un point de vue social et professionnel. D'après les études, les jeunes qui participent à la vie de leur collectivité s'adonnent moins à des activités à risque (p. ex. consommation d'alcool, tabagisme, consommation de drogues, relations sexuelles non protégées, intimidation et activités criminelles)²¹³. Les problèmes d'ordre émotionnel, ainsi que les problèmes scolaires, sont également moindres en cas d'implication des jeunes.

Voici quelques axes en faveur de la participation des jeunes à la vie de leur collectivité :

→ La recherche suggère qu'il est important de bien choisir le moment où les jeunes sont invités à donner leur point de vue. La plage horaire de 15 h 30 à 18 h 30 est la mieux adaptée pour entrer en contact avec les jeunes²¹⁵.

Employer des moyens adaptés pour mobiliser les jeunes : Pour être efficaces, les stratégies visant à inciter les jeunes à s'impliquer et à jouer un rôle de leader doivent tenir compte de leur disponibilité et refléter leurs compétences et leurs centres d'intérêt. C'est pourquoi il peut s'avérer judicieux de les solliciter à certaines heures de la journée ou par le biais d'outils qu'ils affectionnent comme les

médias sociaux. Les jeunes indiquent qu'ils sont plus enclins à profiter des possibilités de participation qui leur sont offertes dans un environnement propice à l'inclusion sociale, au sein duquel ils peuvent échanger avec des pairs ayant vécu des expériences similaires, et dans lequel ils estiment qu'ils peuvent exprimer leur avis en toute sécurité²¹⁴.



Veiller à ce que les jeunes soient informés des possibilités qui existent : Les jeunes sont nettement plus susceptibles de faire du bénévolat si on le leur demande ou si on les y invite¹²⁶. Les outils de communications qu'affectionnent les jeunes, comme les médias sociaux, peuvent contribuer à les informer de l'existence de possibilités de bénévolat. De l'avis des jeunes, pour renforcer leur implication avec efficacité, il convient de les tenir informés et de leur donner la possibilité de s'exprimer et de donner une rétroaction²¹⁷.

Inculquer des valeurs participatives : Nous pouvons cultiver le sens civique des jeunes en les aidant à comprendre leurs points forts et les différentes façons d'apporter leur contribution. Les jeunes qui participent à la vie civique et qui ont pris l'habitude de faire du bénévolat sont nettement plus susceptibles d'apporter leur contribution à la collectivité à l'âge adulte. La recherche montre que la participation d'un jeune à certaines initiatives (p. ex. un conseil des jeunes, un projet de service communautaire ou une conférence) l'aide à bâtir un sens civique tout en améliorant ses connaissances à propos des processus civiques et gouvernementaux²¹⁸.

→ Les jeunes qui ont participé activement au sein d'organismes de gestion étudiante font davantage de bénévolat que ceux n'y ayant pas pris une part active (62 p. 100 contre 45 p. 100)²¹⁹.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario participent à la vie de leur collectivité.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des jeunes qui ont participé bénévolement à des sollicitations, à des campagnes et à des collectes de fonds
- ↑ Proportion des jeunes qui ont œuvré bénévolement au sein d'écoles, d'organismes religieux ou d'associations communautaires



Comprendre les contributions des jeunes et les mettre à profit

Bon nombre de jeunes de l'Ontario ont des idées quant à la façon de mieux les soutenir pour favoriser leur réussite. La recherche démontre que les changements intervenant à l'adolescence permettent aux jeunes d'avoir des raisonnements inventifs et novateurs²²⁰. Nous sommes conscients que personne ne connaît mieux que les jeunes eux-mêmes les enjeux, les objectifs et les possibilités qui concernent la jeunesse. Nous savons aussi que les jeunes souhaitent avoir leur mot à dire sur les questions d'intérêt général comme la justice sociale, la pauvreté et le développement durable, et qu'ils souhaitent faire des contributions en ce sens²²¹. Les jeunes ont aussi besoin de pouvoir constater que leur voix et leurs opinions sont non seulement entendues, mais aussi intégrées aux décisions qui les concernent.

→ Les études indiquent que les jeunes du Canada sont demandeurs d'occasions plus constructives de participer. Les jeunes ont fait savoir qu'ils souhaitent avoir la possibilité d'influer sur les politiques, non seulement dans le cadre des questions touchant la jeunesse, mais aussi sur des thèmes importants à l'échelle de la société²²³.

Voici quelques axes permettant de tirer le meilleur parti des contributions des jeunes :

Se montrer réceptifs aux idées formulées par les jeunes : Les individus, les collectivités et les organismes devraient écouter attentivement les idées formulées par les jeunes et y apporter une vraie réponse, et doivent instaurer une collaboration avec les jeunes le plus souvent possible pour faire avancer les choses. Il est important de créer des

possibilités de collaboration pour que les jeunes puissent participer à la prise de décision avec des adultes alliés, car cela permet d'appuyer leur engagement civique à long terme et peut se traduire par des résultats plus favorables²²². Cette démarche nous aidera à bâtir des familles plus fortes, de meilleures écoles, des programmes plus efficaces et des collectivités plus intégrées.



Soutenir l'innovation dirigée par les jeunes : Les investissements misant sur l'innovation dirigée par les jeunes peuvent avoir d'importants bénéfices pour les jeunes comme pour leur collectivité. L'innovation dirigée par les jeunes apparaît comme un aspect important en ce qui touche l'édification d'une économie ontarienne fondée sur l'innovation²²⁴. Les jeunes sont désireux de se pencher sur les problèmes d'ordre social, en particulier sur ceux qui ont un impact direct sur leur vie, mais aussi sur ceux qui affectent leur collectivité dans

son ensemble. De nombreux jeunes leaders participent activement à des entreprises et à des projets socialement innovants qui s'emploient à résoudre des problématiques sociales et environnementales en privilégiant des approches inédites et collaboratives. Soutenir l'innovation dirigée par les jeunes implique de donner à un plus grand nombre de jeunes les moyens de devenir des chefs de file et de devenir des acteurs du changement social dans leur collectivité.



Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario tirent parti de leurs points forts pour faire face aux enjeux sociaux.

Indicateurs de suivi :



Proportion des jeunes qui ont commencé à faire du bénévolat pour soutenir une cause en laquelle ils croient personnellement



Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Programmes de 4-H

4-H est un organisme de développement des jeunes qui compte 6 000 membres âgés de 10 à 21 ans. Aux côtés de plus de 1 700 bénévoles, ils se réunissent dans des clubs de tout l'Ontario pour développer leur confiance en soi et leur sens des responsabilités, ainsi que pour acquérir des compétences en leadership, en résolution de problèmes et en établissement d'objectifs.

Change le monde, le défi des jeunes bénévoles de l'Ontario

Le défi donne le coup d'envoi chaque année à la Semaine de l'action bénévole en avril. L'événement a pour but d'encourager les jeunes de 14 à 18 ans à faire du bénévolat dans leur collectivité et pour qu'ils continuent à s'engager à la cause du bénévolat tout au long de leur vie.

Institut de formation de jeunes porte-parole (YATI)

Le programme YATI a été créé sous l'égide de l'Association pulmonaire de l'Ontario. Il propose des programmes de formation, des jeux interactifs, des expériences d'apprentissage, des guides didactiques et des ressources multimédias sur des thèmes variés en vue de soutenir l'autonomie sociale, l'éducation et le développement positif de la jeunesse.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives en faveur de l'engagement civique et du leadership chez les jeunes :

- [Bourse d'études Hilary M. Weston](#)
- [Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse](#)
- [Défi des jeunes bénévoles de l'Ontario, ChangeLeMonde](#)
- [Élargir l'espace francophone](#)
- [Initiative d'aide Passeport pour l'intégration communautaire et Initiative de mentorat pour l'intégration communautaire](#)
- [Initiative Les élèves en tant que chercheurs](#)
- [Institut de formation de jeunes porte-parole \(YATI\)](#)
- [Jeune ambassadeur du défi ChangeLeMonde](#)
- [La voix des élèves, EXPRIME-TOI, forums des élèves, Conseil consultatif ministériel des élèves](#)
- [Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles](#)
- [Nishnawbe Aski Nation Youth Resiliency Program \(Girl Power / Wolf Spirit\)](#)
- [Obligation d'effectuer 40 heures de service communautaire pour obtenir son diplôme d'études secondaires](#)
- [Prix du lieutenant-gouverneur pour l'action bénévole communautaire des élèves](#)
- [Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones](#)
- [Prix Lincoln M. Alexander](#)
- [Programme Suivre la voie](#)
- [Programmes 4-H](#)
- [Programmes Girl Power/Wolf Spirit \(Youth Resiliency Project\)](#)
- [Semaine des administrations locales](#)
- [Soutien en faveur du bénévolat chez les jeunes à l'occasion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015](#)

Étude de cas

Intensifions nos efforts :

Les collectivités « adaptées aux jeunes »



Fondé en 2003, Play Works est un groupe d'organismes sans but lucratif – intervenant dans les domaines du sport, de l'activité physique, de l'engagement civique, des arts et de la culture, de la jeunesse rurale et des loisirs – qui prônent l'importance et le potentiel des activités ludiques dans la vie des jeunes. Play Works a pour ambition de favoriser le bien-être des jeunes de l'Ontario en créant des environnements propices à la croissance et au développement des jeunes par le jeu.

Depuis 2005, Play Works a reconnu 40 collectivités de l'Ontario comme étant « adaptées aux jeunes ». Ces collectivités ont adopté des pratiques exemplaires permettant d'aider les jeunes à se sentir inclus, connectés et valorisés :

Ville de Sault Ste. Marie :
Proposer des soutiens communautaires en faveur du développement positif des jeunes



Algoma District School Board et le Huron-Superior Catholic District School Board ont travaillé ensemble à la conception d'une « politique d'auto-identification volontaire des élèves autochtones », en coopération avec les représentants du Conseil tribal de North Shore, du Sault Ste. Marie Indian Friendship Centre et de Métis Nation of Ontario. Cette politique permet aux conseils scolaires de recueillir des données aux fins d'amélioration des programmes d'éducation autochtone en faveur d'un développement sain et de proposer des programmes d'aide efficaces aux élèves autochtones qui ont opté pour l'auto-identification.

Canton de Rideau Lakes :
Valoriser et accorder une place aux jeunes



Le journal local *Review Mirror* accorde une place aux jeunes en proposant sans aucun frais l'ensemble des annonces et articles dédiés à la jeunesse. Il met régulièrement en vedette des sujets intéressant les jeunes, notamment des contributions hebdomadaires rédigées par les élèves locaux et un coup de projecteur baptisé « Lion of the Week » (Lion de la semaine) qui rend hommage aux réalisations d'un élève du secondaire dans n'importe quel domaine de la vie scolaire. La « Spartan Scene » est une colonne abordant la vie des élèves et rédigée par un élève choisi chaque année par ses pairs. Une rubrique du journal est également consacrée aux finissants des écoles secondaires locales et met en lumière leurs accomplissements et distinctions.

Ville de Hanover : Aider les jeunes à se sentir à l'aise dans leur propre collectivité



Le programme « Youth-Friendly Business/Agency » (Entreprise/Organisme adapté(e) aux jeunes) met en avant les entreprises considérées comme adaptées aux jeunes et encourage une meilleure interaction avec la jeunesse. Citons en exemple un organisme de littérature local qui travaille avec une école secondaire locale pour proposer chaque année un stage coopératif à un élève. Ce programme a pour but d'offrir aux jeunes des perspectives de développement par le biais d'initiatives d'emploi, de tarifs spéciaux, de marques de reconnaissance, etc.

Mettre à profit
les atouts
communautaires

Collectivités coordonnées et adaptées aux jeunes

Les collectivités de l'Ontario veulent que leurs jeunes restent en bonne santé, réussissent à l'école, se sentent en sécurité, participent à la vie de leur collectivité et deviennent des adultes épanouis. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'instaurer une coordination : les personnes, les organismes et les collectivités doivent travailler de concert dans l'intérêt des jeunes.

**Importance des
collectivités coordonnées
et adaptées** pour les
jeunes de l'Ontario :

Les jeunes vivant dans des collectivités adaptées se sentent davantage soutenus, connectés, impliqués, valorisés et en sécurité.

Importance
pour l'Ontario :

Les jeunes vivant dans des collectivités adaptées reçoivent les soutiens coordonnés dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et contribuer à la société.

État des lieux des collectivités coordonnées et adaptées aux jeunes en Ontario

Le secteur des services à la jeunesse de l'Ontario est fragmenté : Parmi les intervenants du secteur des services à la jeunesse de la province figurent des instances du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des administrations municipales et des gouvernements des Premières Nations, mais aussi les écoles, les fournisseurs de soins de santé, les organismes communautaires et les parents. Dans la plupart des collectivités, il n'existe

pas de réseau officiel permettant d'unifier ces secteurs et il peut s'avérer difficile pour les familles et les jeunes d'identifier les soutiens et services à leur disposition.

Certaines collectivités instaurent des stratégies collaboratives en faveur de la jeunesse : Certaines collectivités de tout l'Ontario ont uni leurs forces pour créer des environnements propices au développement et à l'épanouissement des jeunes.



Statistiques



La recherche indique que seulement 54 p. 100 des organismes proposant des programmes et services à la jeunesse tentent de coordonner leurs actions avec d'autres organismes²²⁵.



Ces huit dernières années, le programme de reconnaissance des collectivités adaptées aux jeunes du groupe de partenaires Play Works a mis en lumière le travail accompli par 40 collectivités à travers les mesures prises pour garantir aux jeunes âgés de 13 à 19 ans l'accès au sport, aux loisirs, au théâtre, à la danse, à la musique, aux arts, au bénévolat, au développement du leadership, au leadership en matière de services et/ou à l'engagement civique²²⁶.



Favoriser la planification communautaire adaptée aux jeunes

Une collectivité adaptée aux jeunes doit s'engager à favoriser le développement positif des jeunes par le biais d'activités récréatives et ludiques, d'initiatives en faveur de l'engagement et du bénévolat et de la création d'espaces accessibles. Les collectivités qui valorisent, mettent en lumière et saluent les accomplissements des jeunes contribuent à renforcer leur sentiment d'acceptation et d'implication. Elles encouragent les jeunes à assumer le leadership au sein de la collectivité et à s'impliquer dans la prise de décision.

Voici quelques axes en faveur de la promotion des collectivités inclusives et adaptées aux jeunes :

Faire des jeunes une priorité : Nous savons que les programmes et les services qui appuient le développement de la jeunesse ont un impact positif sur les collectivités dans leur ensemble. Donner la priorité aux jeunes signifie deux choses : réfléchir sur les services dont ils ont le plus besoin et fournir un appui continu à ceux qui les soutiennent. Il peut s'agir de s'assurer de la disponibilité de programmes communautaires spécifiques à la jeunesse ou de périodes de loisirs pour les jeunes. Grâce à la pérennité de la planification pour les programmes destinés à la jeunesse et pour les organismes communautaires ou menés

par les jeunes, la jeunesse peut avoir un accès constant aux personnes et aux activités qui lui sont bénéfiques.

Reconnaître les besoins des jeunes : Pour rendre les collectivités adaptées aux jeunes, il convient de réfléchir aux types d'activités, de services et de soutiens qui comptent le plus aux yeux des jeunes, comme l'accès à des possibilités en matière de loisirs, de bénévolat, de leadership et d'apprentissage. Le renforcement des aptitudes scolaires, sociales, physiques et émotionnelles, la baisse de l'incidence des comportements à risque et des cas d'exclusion sociale,



la réduction de la criminalité et des problèmes de santé mentale peuvent être la conséquence positive d'une planification communautaire tenant compte des besoins des jeunes²²⁷. Pour rendre les collectivités plus inclusives et solidaires des jeunes, il est nécessaire que leurs points de vue soient mieux reconnus par les partenaires communautaires.

Proposer des espaces adaptés aux jeunes : L'accès à des espaces sécuritaires propices au développement et à l'épanouissement des jeunes, ainsi qu'à la communication avec les

pairs, s'avère bénéfique pour les jeunes. Ces lieux peuvent être des centres commerciaux, des bibliothèques, des centres communautaires, des cinémas, des planchodromes, des centres culturels, des haltes-accueil ou des programmes d'activités après l'école. La création d'espaces sécuritaires pour les jeunes leur permet de se sentir bien accueillis; il s'avère également bénéfique pour les collectivités de créer des espaces plus sûrs et plus inclusifs. Pour que ces lieux soient attrayants pour les jeunes, il faut réfléchir à leurs besoins et préférences et impliquer la jeunesse dans le processus de planification et

de prise de décision. Il peut s'agir de proposer des lieux tolérants aux jeunes qui se sentent isolés du fait de leur orientation sexuelle, d'une déficience ou d'un besoin particulier, de leur difficulté à communiquer dans une autre langue, ou pour d'autres raisons. Des études suggèrent que les « carrefours communautaires » peuvent offrir un soutien supplémentaire important aux jeunes marginalisés qui résident dans des quartiers défavorisés où les espaces conçus pour les jeunes seraient sinon en nombre limité.

Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario ont accès à des espaces sécuritaires qui leur offrent des possibilités intéressantes en matière de divertissement et de loisirs.

Indicateurs de suivi :

- ↑ Proportion des parents qui estiment que les possibilités offertes par leur collectivité en matière de loisirs répondent aux besoins de leurs enfants
- ↑ Proportion des jeunes qui estiment qu'il existe dans leur collectivité des endroits où passer utilement son temps libre





Améliorer l'information et la coordination des services à la jeunesse de l'Ontario

Les parents, les proches, les mentors, le personnel enseignant, les employeurs, les médecins, le personnel infirmier, les bénévoles, les conseillers, les fournisseurs de services sociaux et d'autres intervenants jouent tous un rôle important dans le développement positif des jeunes. Nous voulons faire des collectivités de l'Ontario des lieux offrant à tous les jeunes l'accès à un continuum de soutiens favorisant leur développement positif.

Voici quelques axes en faveur de l'amélioration de la coordination au sein des collectivités de l'Ontario :

Faciliter la compréhension du fonctionnement des soutiens : Un grand nombre de soutiens sont mis à la disposition des jeunes à travers l'Ontario. Toutefois, comme nous le savons, il s'avère parfois difficile pour les jeunes et leurs familles de comprendre comment s'orienter dans la myriade de programmes proposés et de comprendre comment accéder aux services et soutiens appropriés.

La recherche indique que les moments charnières dans la vie des jeunes (p. ex. entrer à l'école secondaire, la quitter, déménager du domicile familial) sont particulièrement importants pour leur développement, et qu'en aidant concrètement les jeunes à

gérer ces transitions, on contribue à leur réussite à l'âge adulte. D'autres jeunes, notamment ceux qui ont des besoins complexes ou ceux qui sont pris en charge, auront peut-être besoin d'un coup de pouce supplémentaire pour passer des services conçus pour les jeunes à ceux destinés aux adultes. Certains jeunes, y compris les jeunes Autochtones et les jeunes qui vivent dans des collectivités rurales ou éloignées, ont besoin de vivre en dehors du domicile familial pendant des périodes prolongées afin d'avoir accès à un enseignement ou à d'autres services. Ces jeunes peuvent aussi avoir des besoins supplémentaires pour gérer les transitions.



Du fait de leur affinité avec la technologie et les médias sociaux, le recours aux ressources en ligne pourrait constituer un moyen utile pour que les jeunes trouvent l'aide dont ils ont besoin. Plusieurs annuaires en ligne existent déjà (comme [Etablissement.Org](#) ou [211Ontario.ca](#)) et illustrent cette démarche d'aide à l'orientation au sein du système de services.

Renforcer la collaboration entre les secteurs : Tous les échelons gouvernementaux (gouvernement fédéral, gouvernement provincial, administrations municipales et

gouvernements des Premières Nations) et les collectivités (écoles, services de santé, organismes communautaires, secteur philanthropique et secteur privé) ont un rôle à jouer en participant conjointement à la mise en œuvre d'un système de services collaboratifs et intégrés. Un secteur de services à la jeunesse coordonné et collaboratif est un secteur qui permet d'offrir un continuum de services et de mécanismes de soutien qui soit large et souple et qui réponde aux besoins des jeunes au fil de leurs transitions sur le plan de l'âge, du développement et des études²²⁸.



Résultat attendu :



Les jeunes de l'Ontario connaissent les ressources mises à disposition dans leur collectivité et comprennent facilement comment y avoir accès.

Indicateurs de suivi :



Proportion des personnes qui appellent le 211 pour obtenir des renvois vers des services communautaires et qui sont des jeunes



Que faut l'Ontario pour concrétiser ces résultats?

Programme ontarien d'activités après l'école

Le Programme ontarien d'activités après l'école donne à 18 000 élèves de la 1^{re} à la 12^e année vivant dans des quartiers prioritaires la possibilité de participer après l'école à des activités divertissantes, sécuritaires et supervisées. Ce programme se traduit par un accroissement de l'activité physique, des modes d'alimentation plus sains, un meilleur rendement scolaire et une diminution de la violence chez les jeunes.

Programme des intervenants auprès des jeunes (PIJ)

Le PIJ aide les jeunes à risque et « difficilement accessibles », ainsi que leurs familles, à entrer en relation avec les services de leur collectivité. L'Ontario emploie 97 intervenants auprès des jeunes dans neuf collectivités à besoins élevés, à savoir Windsor, Hamilton, Thunder Bay, London, Durham, Ottawa, Peel, York et Toronto.

Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires

En vue d'accroître l'accès à des programmes abordables pour la jeunesse dans les collectivités insuffisamment desservies, l'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires offre un financement aux conseils scolaires afin qu'ils puissent mettre des lieux scolaires à la disposition des groupes communautaires sans but lucratif, à un tarif réduit, en dehors des heures de classe normales.

Le gouvernement de l'Ontario mène diverses initiatives pour encourager les collectivités à être adaptées aux jeunes et coordonnées :

- écoles-pivots
- Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires
- Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités
- Initiative Partenaires pour la santé mentale des enfants et des jeunes
- Planification de la transition intégrée pour les jeunes ayant une déficience intellectuelle (nouveau!)
- Programme du carrefour de la recherche et de l'évaluation au service des jeunes (nouveau!)
- Programme des intervenants auprès des jeunes (expansé)
- Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario
- Programme des partenariats locaux d'action pour les jeunes (nouveau!)
- Programme de subventions de partenariat
- Programme des intervenants auprès des jeunes
- Programme ontarien d'activités après l'école
- Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers (nouveau!)





Un engagement durable

Par l'intermédiaire d'*Intensifions nos efforts*, le gouvernement de l'Ontario réitère son engagement en faveur du bien-être des jeunes de l'Ontario.

Par l'intermédiaire d'*Intensifions nos efforts*, le gouvernement de l'Ontario réitère son engagement en faveur du bien-être des jeunes de l'Ontario. Cet engagement implique de déployer des efforts constants afin de comprendre la situation des jeunes de l'Ontario et de leur prêter main-forte en leur proposant des programmes et des services efficaces, fondés sur les données probantes et coordonnés.

Pour concrétiser cet engagement, nous avons élaboré le Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario, une ressource qui fournit un état des lieux général quant au bien-être des jeunes de la province, et qui réalise un suivi de leur situation au fil du temps.

Nous sommes également déterminés à mener à bien plusieurs actions transversales, dont l'objectif principal est d'offrir à tous les intervenants qui travaillent auprès des jeunes des conditions propices à la réussite et permettant d'optimiser leurs efforts.

Un engagement durable : Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario

Le Profil du bien-être des jeunes se compose de 20 résultats et de 52 indicateurs sélectionnés dans le but d'établir un état des lieux de la jeunesse de l'Ontario.



Les indicateurs composant le Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario ont été sélectionnés en fonction :

- de leur pertinence au regard des résultats que nous souhaitons obtenir pour les jeunes de l'Ontario;
- de la régularité de la collecte des données correspondantes (annuelle ou bisannuelle);
- de leur représentation d'un échantillon de jeunes qui soit vaste et stable;
- de leur caractère représentatif du contexte de l'Ontario;
- du juste équilibre entre la sensibilité au changement et la volatilité des données.



Ce profil étant articulé autour des données disponibles, sa valeur ne repose pas dans l'analyse indépendante de chaque point, mais dans la vision obtenue lorsque tous les indicateurs sont interprétés ensemble. Le portrait général des jeunes de l'Ontario nous raconte une histoire unique portant sur une génération, un contexte et une trajectoire d'évolution.

Dans le cadre d'*Intensifions nos efforts*, la sélection des résultats s'est fondée sur les conclusions de la recherche et sur les consultations menées auprès des parties prenantes et des jeunes. Pour chaque résultat, diverses variables ont été choisies à titre d'indicateurs indirects pour évaluer et assurer le suivi de l'état de la jeunesse. Ensemble, les résultats et indicateurs représentent nos priorités pour la jeunesse et concrétisent notre volonté d'assurer le suivi du bien-être et du développement des jeunes.

Pourquoi concevoir un profil?

Le gouvernement de l'Ontario a élaboré ce profil dans l'objectif d'améliorer la compréhension de la situation des jeunes de la province, et d'aider à mettre en relief les enjeux auxquels nous devons prêter attention afin d'aider ces jeunes à réussir.

Le profil vient enrichir la présentation générale d'*Intensifions nos efforts* sur le développement positif des jeunes – à l'intention du gouvernement et du secteur des services à la jeunesse – en proposant une base de dialogue durable et fondée sur des données probantes à propos des thèmes prioritaires.

Comment ce Profil a-t-il été mis au point?

Les indicateurs reposent sur des données qui sont actuellement recueillies de façon régulière. En complément des données publiques disponibles à l'échelle de la population ontarienne, les données relatives aux programmes du gouvernement ont servi à informer chaque résultat et à obtenir un état des lieux du bien-être des jeunes.

Ce profil étant articulé autour des données disponibles, sa valeur ne repose pas dans l'analyse indépendante de chaque point, mais dans la vision obtenue lorsque tous les indicateurs sont interprétés ensemble. Le portrait général des jeunes de l'Ontario nous raconte une histoire unique portant sur une génération, un contexte et une trajectoire d'évolution.

Travailler à partir des données disponibles

Les sources sur lesquelles se fondent les indicateurs utilisés dans le profil présentent des différences en ce qui concerne les populations représentées, les tranches d'âge des cadres d'échantillonnage, la méthodologie retenue pour la collecte des données et la fréquence de communication de ces données. (Veuillez vous reporter à l'annexe pour connaître la source d'origine des données). Bon nombre de ces indicateurs se fondent sur des enquêtes d'auto-déclaration volontaire. Même si ces données sont un excellent moyen de savoir ce que les jeunes pensent, elles n'offrent pas une représentation de toutes les voix de la jeunesse. Ainsi, de nombreuses sources excluent les jeunes des Premières Nations vivant dans des réserves et collectivités éloignées.



Tenir compte des différences en ce qui concerne les jeunes marginalisés

L'objectif principal de l'élaboration du Profil du bien-être des jeunes consiste à donner un aperçu global de la situation de tous les jeunes, dans tout l'Ontario. Nous sommes conscients qu'en mettant l'accent sur des indicateurs à l'échelle de la population, nous obtenons une histoire qui ne reflète pas nécessairement les expériences propres à chaque jeune. Chaque source de données est limitée par son échantillon, au sein duquel les expériences des populations marginalisées sont souvent sous-représentées (comme les jeunes Autochtones ou les jeunes « sans papiers »).

Au vu des données limitées dont nous disposons pour évaluer les résultats des jeunes, nous convenons sans peine des enjeux méthodologiques inhérents à la création de ce profil. Nous pensons toutefois qu'il joue un rôle important, car il donne un aperçu de la situation d'ensemble des jeunes de l'Ontario, et à nos yeux, il constitue une première étape fondamentale qui pourra servir de marchepied pour démontrer à quel point les expériences de certains groupes de jeunes diffèrent de celles vécues par le reste de la population.

Chaque année, la province publiera une mise à jour du Profil du bien-être des jeunes de l'Ontario. Dans le cadre de cette mise à jour, **nous nous engageons à nous pencher de façon plus approfondie sur les expériences vécues par les jeunes marginalisés**, y compris les jeunes Autochtones, les jeunes pris en charge et quittant la prise en charge, les jeunes handicapés ou ayant des besoins particuliers, les jeunes racialisés, les jeunes nouveaux arrivants, les jeunes LGBTBQ, les jeunes francophones, les jeunes qui vivent dans des collectivités rurales et éloignées, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes ayant des démêlés avec la justice.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que ce profil joue un rôle important, car il souligne la nécessité de disposer d'un plus grand nombre de données significatives sur la jeunesse et identifie les domaines dans lesquels les données actuelles sont lacunaires. Le profil sera perfectionné à mesure de l'amélioration des données et de l'émergence de nouveaux renseignements. Nous savons que la collaboration avec des partenaires du secteur sera essentielle en vue de l'amélioration des données et du suivi du profil.

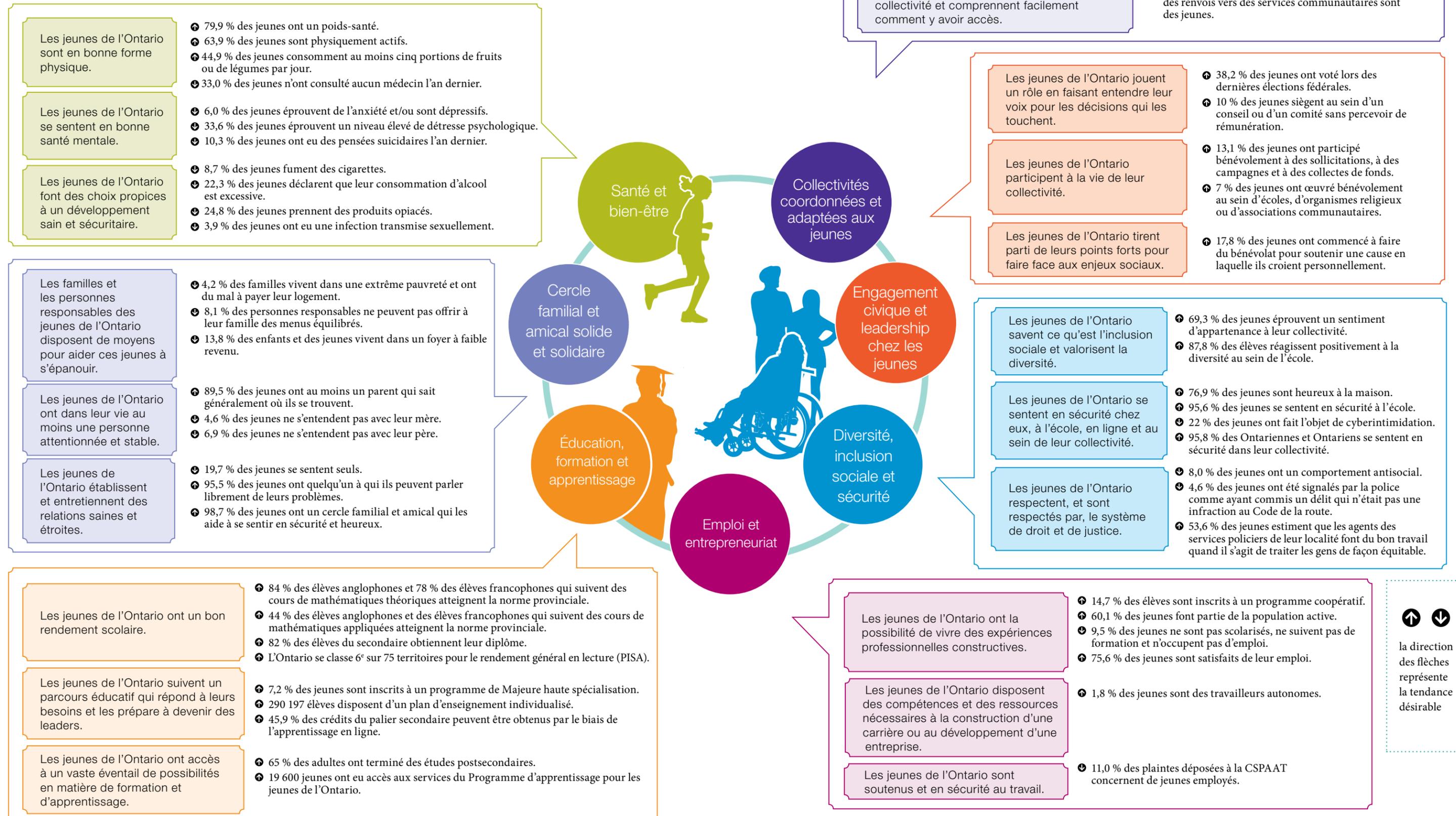
Un pas en avant capital

Ce profil constitue une déclaration, un engagement en faveur du bien-être des jeunes. Les résultats dressent le tableau d'une réalité idéale à laquelle nous aspirons pour tous les jeunes. Les indicateurs nous permettront de connaître, chaque année, le nombre de jeunes qui se rapprochent de cette réalité. Bien que ce profil n'offre pas une description parfaite des expériences individuelles de tous les jeunes de l'Ontario, il détaille les questions que nous pouvons poser aux jeunes de notre entourage pour savoir comment ils se portent et quels sont les soutiens dont ils ont besoin pour s'épanouir.



Comme le note l'*Examen des causes de la violence chez les jeunes*, il est important d'exploiter les meilleures données disponibles, puis de s'employer à apporter des améliorations au fil du temps, plutôt d'attendre l'émergence de données plus précises.

↑ Profil du bien-être ↓ des jeunes de l'Ontario



↑ ↓
la direction des flèches représente la tendance désirable



Un engagement durable : Actions transversales

Le gouvernement de l'Ontario renforce son engagement à collaborer avec les alliés des jeunes pour que tous nos jeunes soient en bonne santé, en sécurité, pleins d'espoir, mobilisés, instruits et qu'ils apportent leur contribution à leur collectivité ainsi qu'à notre province.

Intensifions nos efforts prévoit 20 résultats qui sont importants pour assurer le bien-être des jeunes de l'Ontario. Par l'intermédiaire de ce cadre stratégique, la province renouvelle son engagement en faveur du bien-être des jeunes, et fait de ces résultats des priorités guidant les mesures à prendre pour aller de l'avant.

Les principes directeurs que propose le cadre *Intensifions nos efforts* permettent de clarifier la façon dont nous allons œuvrer pour concrétiser ces priorités, qui sont les suivantes :



1. Vision positive des jeunes, axée sur leurs points forts
2. Soutien ciblé pour ceux qui en ont besoin
3. Collaboration et partenariat
4. Engagement judicieux et leadership constructif des jeunes
5. Diversité
6. Choix fondés sur des données probantes
7. Transparence



À la lumière de ces principes, et en vue d'orienter les progrès dans le sens des résultats que nous souhaitons obtenir pour les jeunes, le gouvernement de l'Ontario s'engage à mener les actions transversales suivantes, qui sont conçues pour instaurer des conditions propices à la réussite.

- 1 Offrir un leadership positif et durable
- 2 Mettre l'accent sur les besoins des jeunes marginalisés
- 3 Appuyer la collaboration, la planification locale et les partenariats
- 4 Faire mieux entendre la voix des jeunes en ce qui concerne la conception et de la prestation des services
- 5 Renforcer la capacité à proposer des services plus efficaces aux jeunes marginalisés et divers
- 6 Appuyer la recherche et l'évaluation
- 7 Fournir des mises à jour et des renseignements sur le bien-être des jeunes de l'Ontario



Action n° ①

Offrir un leadership positif et durable

Un leadership durable : Nous avons conscience que notre ambition d'aider tous les jeunes de l'Ontario à réussir est une entreprise complexe aux multiples facettes. Dorénavant, nous nous efforcerons d'utiliser ce cadre stratégique pour orienter nos actions et nos choix. Nous nous engageons également à l'utiliser dans le cadre de nos partenariats afin de mieux informer nos décisions et investissements mutuels.

Action n° ②

Mettre l'accent sur les besoins des jeunes marginalisés

Concevoir des solutions pertinentes et novatrices. L'Ontario continuera de miser en priorité sur la jeunesse, notamment en investissant dans des programmes relevant du Plan ontarien d'action pour la jeunesse et de la Stratégie pour les jeunes quittant la prise en charge. Nos services et soutiens en faveur de la jeunesse doivent être souples, adaptés et pertinents au regard de l'évolution des besoins de tous les jeunes. Nous savons qu'il est indispensable de prendre en compte les facteurs culturels, sociaux, économiques et géographiques inhérents à la jeunesse lors de l'élaboration des programmes pour les jeunes.

Fonds Perspectives Jeunesse. Nous mettons en place un Fonds Perspectives Jeunesse venant appuyer le développement de projets novateurs dans les quartiers prioritaires afin d'aider les jeunes à risque à rester sur le droit chemin.

Action n° ③

Appuyer la collaboration, la planification locale et les partenariats

Instaurer une coordination à l'échelle intergouvernementale afin d'améliorer les programmes : Le travail collaboratif qui a donné naissance à *Intensifions nos efforts* a réuni les représentants de divers ministères au sein du gouvernement provincial afin de parler des jeunes et des résultats importants à leurs yeux,



dans une optique holistique et exhaustive. Cette collaboration a été riche d'enseignements, et nous sommes déterminés à améliorer la collaboration interministérielle dans le but de mieux servir les jeunes.

Création d'un groupe de travail interministériel du personnel. La création d'un groupe de travail permanent – représentant 18 ministères au service des jeunes – supprimera le fossé actuel à l'échelon intergouvernemental concernant les enjeux de la jeunesse. En collaboration avec le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse, ce groupe de travail s'emploiera à mettre fin au cloisonnement du secteur et se penchera sur les enjeux inhérents aux programmes pour les jeunes qui ont été identifiés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement de l'Ontario pour les jeunes, ainsi que sur les autres questions à mesure qu'elles apparaîtront.

Favoriser la collaboration intersectorielle : Les collectivités de l'Ontario ont la possibilité d'améliorer les résultats des jeunes en procédant à l'élaboration de plans stratégiques, ainsi qu'en tissant des liens et en améliorant les relations entre les secteurs. Nous savons que certaines collectivités ont déjà mené à bien ce travail, et nous pouvons tous en tirer des enseignements. Comme annoncé dans le Plan ontarien d'action pour la jeunesse, le gouvernement de l'Ontario proposera des soutiens visant à promouvoir cette collaboration intersectorielle.

Planification locale intersectorielle dans l'intérêt de la jeunesse. L'apport de soutiens à la planification locale aidera les jeunes et les personnes qui collaborent avec eux à définir ensemble une liste de priorités, à éviter les redondances, ainsi qu'à renforcer la capacité existante et la prestation des services dans leur collectivité. En réunissant les représentants des gouvernements et administrations, des conseils scolaires, du système judiciaire, des entreprises du secteur privé, des organismes communautaires et de la jeunesse elle-même, les comités de planification des services à la jeunesse seront en mesure de favoriser une meilleure harmonisation des objectifs des programmes et d'instaurer des solutions pérennes ancrées dans la réalité locale.

Renforcer les possibilités de partenariats : Nous collaborerons également avec nos partenaires du secteur privé afin d'accroître les contributions possibles des entreprises au bien-être des jeunes et à la réussite des jeunes à risque, dans le domaine de l'emploi notamment.





Initiative d'emploi et de mentorat dans le secteur privé. Nous travaillons avec la Greater Toronto CivicAction Alliance dans l'optique d'inciter les jeunes, les employeurs, les représentants syndicaux, les leaders communautaires et les administrations locales à mettre sur pied des stratégies pour la promotion des perspectives d'emploi, de mentorat et d'entrepreneuriat pour les jeunes à risque de l'Ontario au sein du secteur privé. Nous nous emploierons à identifier les actions à mettre en œuvre immédiatement et sur le long terme pour éliminer les obstacles auxquels les jeunes font face quand ils recherchent un emploi et entrent en poste, pour inciter le secteur privé à fournir un plus grand nombre de perspectives d'emploi et de possibilités de mentorat et pour encourager les collectivités de tout l'Ontario à nouer des partenariats avec le secteur privé pour favoriser la réussite des jeunes à risque.

Action n° ④

Faire mieux entendre la voix des jeunes dans le cadre de la conception et de la prestation des services



Promouvoir le leadership des jeunes : L'implication des jeunes dans la prise de décision est un tremplin pour leur avenir. L'adoption d'une telle démarche à travers la province contribuera à garantir que les services et soutiens que nous proposons favorisent de façon optimale le développement positif des jeunes et leur permettent de réaliser leur plein potentiel. Nous nous efforcerons de créer des occasions propices à la participation constructive des jeunes dans la prise de décision par l'intermédiaire des programmes et services auxquels ils accèdent. Nous tirerons parti des initiatives existantes pour mobiliser les jeunes (par exemple, le Conseil consultatif ministériel des élèves du ministère de l'Éducation ou le forum jeunesse Feathers of Hope, une tribune réunissant des jeunes des Premières Nations).

La toute première démarche du gouvernement sera de demander au Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse de travailler avec le personnel des programmes à l'élaboration d'un plan visant le renforcement de la participation des jeunes dans la conception et la prestation des services.



Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse. Évoqué pour la première fois dans le Plan ontarien d'action pour la jeunesse, le Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse a été établi pour conseiller le gouvernement sur les moyens de soutenir les jeunes dans le cadre des programmes existants, pour mener de nouvelles pistes de réflexion et pour assurer la prise en compte du point de vue des jeunes dans les décisions. Ce comité se compose de 25 jeunes et jeunes membres professionnels et fait désormais partie intégrante de l'approche du gouvernement provincial en matière de services à la jeunesse.

Soutenir l'innovation dirigée par les jeunes : Nous savons que les problématiques sociales telles que la pauvreté, l'isolement social et la violence chez les jeunes nécessitent la mise en place de solutions innovantes et l'adoption d'une approche faisant intervenir tous les acteurs de services à la jeunesse – nous sommes conscients qu'il est impératif de trouver des solutions créatives pour nous attaquer à ces enjeux sociaux « iniques ». La jeunesse est un stade du développement qui se prête à une réflexion inventive et novatrice; il est possible de tirer parti de cette période de créativité pour trouver une réponse à des problèmes sociaux pressants en aidant les jeunes à devenir des leaders et des acteurs du changement.

Action n° ⑤

Renforcer la capacité à proposer des services plus efficaces aux jeunes marginalisés et divers

Garantir la prestation de services inclusifs et tenant compte des différences culturelles : *Intensifions nos efforts* fait l'inventaire des nombreux programmes et services que le gouvernement de l'Ontario offre déjà à la jeunesse. Nous savons que les jeunes marginalisés éprouvent parfois des réticences à recourir à ces services. Nous savons que, pour être efficaces, les programmes pour les jeunes de l'Ontario doivent refléter et prendre en compte les besoins et l'histoire de chacun des jeunes qui reçoit des services. Nous avons la volonté de renforcer la diversité au sein des programmes pour les jeunes de l'Ontario pour mieux refléter la composition des collectivités qu'ils desservent. Cela implique :

- i. d'accroître la capacité des fournisseurs de services à s'adapter à la diversité des jeunes;
- ii. de renforcer l'intervention auprès des jeunes dans le cadre de partenariats avec des organismes ancrés dans la collectivité et représentatifs de la diversité culturelle.

Nous travaillerons à l'élaboration de stratégies en la matière aux côtés de nos partenaires.



Action n° 6

Appuyer la recherche et l'évaluation

Étoffer nos connaissances à propos du développement des jeunes : Ces dernières années, nous avons été témoins d'une multiplication et d'une nette amélioration de la qualité des travaux de recherche portant sur le développement des jeunes et sur les soutiens nécessaires pour les aider à réussir la transition vers l'âge adulte. Ce corpus de connaissances ne cesse d'évoluer. Nous devons continuer de faire place aux données probantes, aux approches novatrices et aux nouvelles connaissances qui se profilent – et de les mettre en pratique dans notre travail auprès des jeunes. Nous poursuivrons nos efforts visant à rendre ces renseignements plus facilement accessibles pour les personnes qui œuvrent au développement positif des jeunes – aussi bien pour les jeunes eux-mêmes que pour les chefs d'entreprise, les personnes responsables, le personnel enseignant, les mentors, les planificateurs communautaires ou les responsables de l'élaboration des politiques.

Mobilisation du savoir. Le gouvernement continuera d'exploiter la recherche sur le développement positif des jeunes, y compris D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes, afin d'en permettre une meilleure compréhension et d'investir dans l'amélioration continue de la qualité des programmes pour les jeunes de l'Ontario.

Renforcer les liens avec la recherche et l'évaluation : De l'avis général, il est indispensable d'assurer que les services et soutiens en faveur de la jeunesse fassent preuve d'une plus grande efficacité pour identifier leur impact et se focaliser davantage sur la qualité des services offerts aux jeunes. Nous allons mettre en commun nos pratiques exemplaires et optimiser le développement positif des jeunes à travers la province. Pour ce faire, nous continuerons d'étudier les programmes efficaces, d'identifier les pratiques exemplaires et les stratégies de premier plan et de proposer des outils permettant à tous de mesurer l'efficacité de nos programmes.

Appui à la recherche et à l'évaluation. Nous lançons un plan pour fournir des outils visant à favoriser la mesure et l'évaluation des programmes communautaires et à étoffer les données probantes attestant leur efficacité. Ce plan soutiendra les organismes qui fournissent des services aux jeunes dans l'optique de raconter leur parcours, de mesurer leur impact et de s'appuyer sur les données probantes.

Action n° ⑦

Fournir des mises à jour et des renseignements sur le bien-être des jeunes de l'Ontario

Assurer le suivi des résultats des jeunes : L'un des volets importants d'*Intensifions nos efforts* consiste à fournir un ensemble de résultats et d'indicateurs autour desquels nous pourrions articuler notre travail dans l'intérêt des jeunes. Nous continuerons de vérifier comment se porte la jeunesse en assurant le suivi de ces résultats et indicateurs. Nous veillerons également à travailler aux côtés des acteurs du secteur en vue de recueillir des données qualitatives supplémentaires en rapport avec les thèmes mis en lumière, mais qui ne sont pas forcément parfaitement rendues par les indicateurs. Cela nous aidera à mieux comprendre l'évolution relative au développement des jeunes de l'Ontario.



Suivi du bien-être des jeunes. À compter de 2013, le gouvernement de l'Ontario fournira chaque année un suivi sur les résultats et les indicateurs du présent cadre stratégique et sur la mise en œuvre des initiatives de la Stratégie ontarienne pour la jeunesse.



Aller de l'avant :

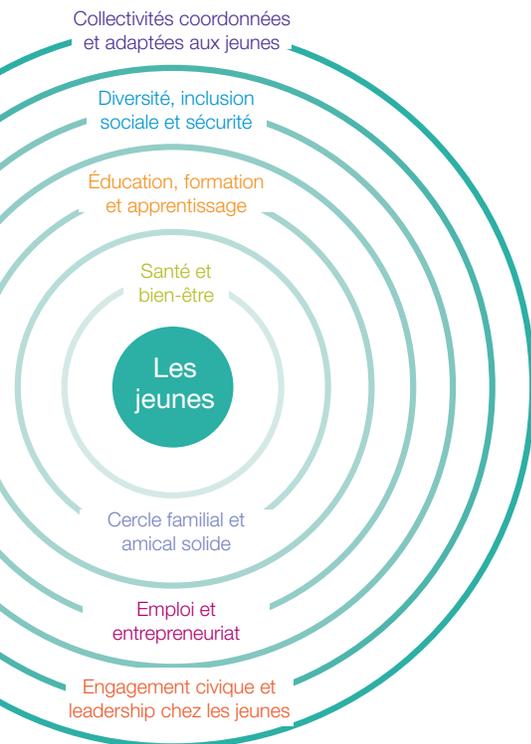
Améliorer ensemble les résultats des jeunes de l'Ontario

Intensifions nos efforts met en évidence 20 résultats fondés sur des données probantes qui revêtent une grande importance pour garantir le bien-être des jeunes de l'Ontario. Ces résultats sont organisés ici de façon à mettre en avant les priorités à prendre en compte à l'avenir pour orienter nos décisions et favoriser la coordination entre les intervenants qui œuvrent à la réussite des jeunes.

Ce cadre stratégique a été créé afin de mettre à profit l'excellent travail déjà accompli à travers l'Ontario pour aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel. Au cours de l'élaboration de ce cadre stratégique, nous avons pu constater que les jeunes de l'Ontario bénéficient d'un socle solide de services et de soutiens. Les personnes qui s'investissent dans l'intérêt des jeunes adoptent bien souvent les bonnes pratiques. Les gouvernements et administrations, les collectivités, les fournisseurs de services et les familles à travers l'Ontario ont déjà accompli de grandes choses.

Mais ensemble, nous pouvons faire tellement plus encore.

En misant sur la collaboration, nous pouvons améliorer les modalités de prestation de nos soutiens. Nous savons qu'un travail cloisonné et non étayé par des données probantes conduit à une moindre efficacité des programmes et services à la jeunesse. C'est pourquoi nous devons instaurer des partenariats renforcés et plus efficaces au sein du secteur et mettre en commun les modèles et pratiques couronnés de succès qui peuvent nous aider à concevoir de meilleurs programmes pour les jeunes. Nous devons absolument œuvrer ensemble pour parvenir, comme nous en avons l'ambition, à **aider tous les jeunes à être en bonne santé, à se sentir en sécurité, à avoir foi en l'avenir, à s'impliquer et à devenir des membres à part entière de leur collectivité et de notre province.**



Nous vous invitons donc à intensifier vos efforts.

Nous sommes déterminés à améliorer les résultats pour les jeunes – et nous comptons sur votre participation. Jeunes, parents, membres du personnel enseignant, chefs d'entreprise, responsables de l'élaboration des politiques, travailleurs, gestionnaires immobiliers, fournisseurs de soins de santé, policiers, travailleurs sociaux : tout le monde en Ontario a un rôle à jouer pour que notre objectif devienne réalité. *Intensifions nos efforts* a été conçu pour permettre aux jeunes, aux familles, aux fournisseurs de services, aux gouvernements et administrations, aux organismes philanthropiques, aux groupes communautaires et aux entreprises du secteur privé d'identifier les domaines d'implication dans lesquels ils peuvent faire une différence dans l'intérêt des jeunes.

Avant d'appuyer *Intensifions nos efforts*, vous devez réfléchir à la façon dont les 20 résultats sont organisés au sein de ce cadre stratégique vous concernent et s'inscrivent dans vos interactions avec les jeunes. Nous vous mettons au défi de déterminer le(s) résultat(s) le(s) plus important(s) à vos yeux et d'identifier les moyens grâce auxquels vous pouvez appuyer le bien-être des jeunes de l'Ontario.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi, en tant que jeune? Nous vous invitons à prendre les rênes et à faire entendre votre voix en proposant des idées nouvelles et en mettant l'énergie de votre jeunesse au service des enjeux existants dans votre collectivité. Nous savons que vous avez un point de vue et des talents uniques à faire valoir. Réfléchissez aux contributions que vous pouvez apporter dans l'intérêt de votre famille, de vos pairs, de votre école et de votre collectivité, et pensez à ce dont vous avez besoin pour les accomplir. Cette participation peut vous aider à construire votre identité, à développer vos compétences et à acquérir une expérience utile pour l'avenir. Elle peut également contribuer à améliorer l'efficacité des programmes et services à la jeunesse, au profit d'autres jeunes qui ont besoin d'un soutien.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi, en tant que personne responsable ou parent? Nous vous invitons à réfléchir au rôle que vous jouez dans la vie des jeunes, aussi bien au sein de votre famille ou de votre quartier qu'auprès d'autres membres de votre collectivité. Nous savons que le soutien que vous apportez à ces jeunes en tant que modèle de comportement peut avoir un impact positif sur leur développement. Nous vous encourageons à mettre en lumière les points forts des jeunes et à profiter de toutes les occasions propices pour les aider à surmonter les épreuves qu'ils pourront rencontrer. Nous vous incitons également à participer aux côtés des jeunes à la vie de votre collectivité et à mettre vos idées, vos compétences et votre expertise au service de l'amélioration des résultats pour les jeunes.



Qu'est-ce que cela signifie pour *moi*, en tant que leader communautaire, représentant d'un gouvernement ou d'une administration, d'une fondation ou d'un organisme philanthropique? Nous vous invitons à prendre part, à nos côtés, à une discussion collaborative portant sur les mesures à prendre pour renforcer le leadership des jeunes et de leurs alliés. Ensemble, nous pouvons améliorer la façon dont nous investissons pour la jeunesse, de sorte que ces investissements soient plus globaux et mieux coordonnés. Nous vous encourageons à utiliser les résultats identifiés dans *Intensifions nos efforts* dans le cadre de l'élaboration de vos processus de planification stratégique en faveur de la jeunesse. Nous vous incitons également à réfléchir à de nouvelles façons d'impliquer efficacement les jeunes dans lesdits processus, ainsi qu'aux moyens de valoriser la diversité au sein de votre organisme.

Qu'est-ce que cela signifie pour *moi*, en tant que fournisseur de services, travailleur de première ligne ou éducateur? Nous vous invitons à réfléchir à la façon dont les lignes directrices d'*Intensifions nos efforts* peuvent vous aider à renforcer l'efficacité de vos programmes. Nous vous encourageons à proposer aux jeunes des occasions privilégiées de prendre part à la conception et à la prestation des programmes. Vous pouvez trouver le moyen d'aider les jeunes issus de divers milieux à se sentir à l'aise et acceptés. Pour être en mesure d'adopter une vision des jeunes basée sur leurs points forts, nous savons qu'il est essentiel de comprendre les besoins relatifs au développement des jeunes. Nous vous invitons à entreprendre à nos côtés un apprentissage continu sur le développement des jeunes et à adopter une approche holistique, fondée sur des données probantes, vis-à-vis des services que vous dispensez. Nous vous incitons également à réfléchir au rôle que vous jouez dans le cadre de vos interactions directes avec les jeunes et à prendre conscience de vos contributions importantes en tant que modèle de comportement. Enfin, nous vous encourageons à forger des liens intersectoriels afin d'élargir votre impact collectif dans l'intérêt des jeunes.

Qu'est-ce que cela signifie pour *moi*, en tant que membre d'un groupe confessionnel, culturel ou d'une autre association communautaire? Nous vous invitons à réfléchir aux résultats identifiés dans *Intensifions nos efforts* et à la façon dont ils s'articulent autour des valeurs que vous incarnez et du travail que vous accomplissez. Nous savons que la participation des jeunes au sein de groupes sociaux s'avère bénéfique au développement de leur identité. Nous vous encourageons à impliquer les jeunes dans le processus de planification et à demander leur avis sur la meilleure façon dont vous pouvez les aider à réussir.

Qu'est-ce que cela signifie pour *moi*, en tant que chef d'entreprise? Nous vous invitons à vous considérer comme des alliés importants pour la réussite des jeunes et à appuyer la réalisation de résultats positifs pour les jeunes. Nous savons que vous avez des interactions quotidiennes avec les jeunes et que vous avez diverses influences sur leurs expériences. Nous vous encourageons à créer des espaces agréables et à élaborer des politiques adaptées afin que les jeunes se sentent bien accueillis et respectés. Nous vous incitons également à miser sur les compétences, l'énergie et les talents des jeunes en leur offrant des perspectives d'emploi et de leadership et à collaborer avec nous pour investir dans les jeunes travailleurs d'aujourd'hui et de demain.

Bibliographie

1. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
2. Ministère des Finances, 2012. « Estimations démographiques pour l'Ontario ». Date de la dernière mise à jour : 15 juin 2012. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>.
3. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
4. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions ». <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
5. Ministère des Finances, 2012. « Estimations démographiques pour l'Ontario ». Date de la dernière mise à jour : 15 juin 2012. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/index.html>.
6. *Idem.*
7. Statistique Canada, 2012. « Enquête sur la population active ».
8. Organisation de coopération et de développement économiques, 2012. « Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE ». http://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regards-sur-l-education_19991495.
9. Fondation Trillium de l'Ontario, 2011. « La diversité en Ontario : un profil communautaire ». http://www.otf.ca/fr/knowledgeSharingCentre/div_ontario.asp.
10. *Idem.*
11. Statistique Canada, 2006. « Recensement de la population de 2006 ». N° 97-557-XCB2006013 au catalogue.
12. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
13. Freeman, J., King, M., Al-Haque, R. et Pickett, W., 2012. « La santé et les comportements liés à la santé chez les jeunes : Ontario ». <http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthyschools/HBSCReportJan2013Fr.pdf>.
14. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2006. « Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 27 avril 2010. http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/specialneeds/mentalhealth/shared_responsibility.aspx
15. Vézina, M. et Crompton, S. « Le bénévolat au Canada », 2012. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada, n° 11-008-X au catalogue. Date de la dernière mise à jour : 16 avril 2012. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.htm>.
16. Imagine Canada, 2010. « Le don et le bénévolat en Ontario : Résultats de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation ». http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/reports/ontario_report_fr_2007_21122010.pdf.
17. National Endowment for Science, Technology and the Arts. 2007. « Ready for the future? Young people's views on work and careers ». <http://www.nesta.org.uk/library/documents/ready-for-the-future.pdf>
18. Statistique Canada, 2012. « Enquête sur la population active ».
19. *Idem.*
20. Comité permanent de la santé, 2007. « Des enfants en santé : une question de poids ». Chambre des communes, Canada. <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=2795145&Mode=1&Parl=39&Ses=1&Language=F>.
21. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2006. « Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 27 avril 2010. http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/specialneeds/mentalhealth/shared_responsibility.aspx
22. Clark, W., 2009. « Transitions différées des jeunes adultes ». Date de la dernière mise à jour : 2 janvier 2009. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007004/10311-fra.htm>.
23. Statistique Canada, 2013. « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages ». Date de la dernière mise à jour : 18 janvier 2013. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_1-fra.cfm



24. Statistique Canada, 2013. « Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011 ». Date de la dernière mise à jour : 18 janvier 2013. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_1-fra.cfm.
25. Canadian Index of Wellbeing, 2010. « Caught in the Time Crunch: Time Use, Leisure and Culture in Canada ». https://uwaterloo.ca/canadian-index-wellbeing/sites/ca.canadian-index-wellbeing/files/uploads/files/Caught_in_the_Time_Crunch_0.pdf
26. Conseil national du bien-être social, 2012. « Profil de la pauvreté : édition spéciale. Un aperçu de la racialisation de la pauvreté au Canada. » http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/cnb-ncw/HS51-2-2012S-fra.pdf.
27. Commission ontarienne des droits de la personne, 2003. Enquête sur le profilage racial. « Un prix trop élevé : Les coûts humains du profilage racial. » Date de la dernière mise à jour : 21 octobre 2003. Source : <http://www.ohrc.on.ca/fr/book/export/html/3271>.
28. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions ». <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
29. Oreopoulos, P., 2009. « Why do skilled immigrants struggle in the labour market? A field experiment with six thousand resumes ». National Bureau of Economic Research. Source : www.hireimmigrantsottawa.ca/downloads/WhyDoSkilledImmigrantsStruggleintheLaborMarket.pdf
30. Magalhaes, L., Carrasco, C. et Gastaldo, D., 2011. « Undocumented migrants in Canada: A scope literature review on health, access to services, and working conditions. » *Journal of Immigrant and Minority Health*, 12, n° 1 : 132-151.
31. Statistique Canada, 2006. « Recensement de 2006 : Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations ». Date de la dernière mise à jour : 5 avril 2011. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p4-fra.cfm>.
32. Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2003. « Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain : Plan d'action pour le changement ». <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/372/abor/rep/repfinoct03-f.pdf>.
33. Statistique Canada, 2008. « L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : Profil d'éducation des enfants avec incapacités au Canada ». <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-628-x/89-628-x2008004-fra.htm>.
34. *Idem.*
35. *Idem.*
36. Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, 2012. « Le livre de ma véritable histoire : Rapport sur des audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge ». http://provincialadvocate.on.ca/documents/fr/YLC_REPORT_FR.pdf
37. Kufeldt, K., 2003. « Graduates of Guardianship Care: Outcomes in Early Adulthood », in K. Kufeldt et B. McKenzie (éd.), *Child Welfare: Connecting Research, Policy and Practice*. Waterloo : Wilfred Laurier University Press.
38. Lindsey, D., 1994. *The Welfare of Children*. New York: Oxford University Press.
39. Martin, F., 1995. « Tales of Transition: Gender Differences in Youth Leaving Care. » Thèse de doctorat. Université de Bristol.
40. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2013. « Plan directeur visant un changement fondamental du système de bien-être de l'enfance de l'Ontario ». Rapport final du Groupe de travail pour les jeunes quittant la prise en charge. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/childremsaid/youthleavingcare.pdf>.
41. Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE), 2008. « Gateway to Success: Educational Status of Crown Wards and Former Crown Wards aged 16 – 21. » Toronto : AOSAE.
42. Office des affaires francophones, 2009. « Les jeunes francophones en Ontario - Faits saillants ». Date de la dernière mise à jour : 2 mai 2012. <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-stats-jeunes-2009.html?p=faits-saillants>.
43. Office des affaires francophones, 2008. « L'accent sur la jeunesse : stratégie jeunesse francophone du gouvernement de l'Ontario ». http://www.ofa.gov.on.ca/docs/jeunesse_rapport.pdf.
44. *Idem.*
45. Statistique Canada, 2006. « Recensement de la population de 2006 ». N° 97-558-XCB2006006 au catalogue.
46. Centre de ressources Meilleur départ, 2010. « How to Reach Rural Populations ». http://www.beststart.org/resources/howto/pdf/rural_manual_fnl_web.pdf
47. Rural Ontario Municipal Association, 2011. « A Voice for Rural and Northern Ontario ». <http://www.roma.on.ca/wcm/documents/ROMA/Reports/2011AVoiceforRuralNorthernOntario2011Oct.pdf>
48. Sauvé, R., 2012. « L'état actuel du budget de la famille canadienne : Rapport 2011-2012 ». Date de la dernière mise à jour : 27 mars 2012. <http://www.vanierinstitute.ca/include/get.php?nodeid=1778>.
49. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « Rompre le cycle : Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario - Rapport annuel ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/breakingthecycle/report/2012/index.aspx>.

50. American Psychological Association, 2013. « Effects of Poverty, Hunger and Homelessness on Children and Youth », 2013. <http://www.apa.org/pi/families/poverty.aspx?item=2>.
51. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions ». <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
52. United Way Toronto, 2008. « Toronto's Youth Serving System: Fragmented Paths to Youth Development ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/TorontosYouthServingSystem-fullreport.pdf>.
53. The Laidlaw Foundation, 2012. Rubrique « About ». <http://laidlawfdn.org/about/mission-vision-values/>.
54. Commission de réforme des services publics de l'Ontario, 2012. « Des services publics pour la population ontarienne : cap sur la viabilité et l'excellence ». Date de la dernière mise à jour : 15 février 2012. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/reformcommission/index.html>.
55. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2012. « Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé ». http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/ecfa/healthy_change/docs/rep_healthychange.pdf.
56. Bloom, D. E., mars 2012. « Parole aux jeunes. Leur avenir est en jeu », Finances et développement, vol. 49, n° 1. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/03/pdf/bloom.pdf>
57. Statistique Canada, 2009. « Enquête canadienne sur les mesures de la santé ».
58. Organisation mondiale de la Santé, 2013. « Obésité et surpoids ». Date de la dernière mise à jour : mars 2013. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/fr/index.html>.
59. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2012. « Youth Foundation Research: A Comprehensive Study of the Health Attitudes and Behaviours of Ontario Youth 12-29 years old ».
60. Statistique Canada, 2012. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes ».
61. Statistique Canada, 2003. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Santé mentale et bien-être. »
62. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2012. « Youth Foundation Research: A Comprehensive Study of the Health Attitudes and Behaviours of Ontario Youth 12-29 years old ».
63. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2006. « Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 27 avril 2010. http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/specialneeds/mentalhealth/shared_responsibility.aspx
64. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2012. « Youth Foundation Research: A Comprehensive Study of the Health Attitudes and Behaviours of Ontario Youth 12-29 years old ».
65. Statistique Canada, 2003. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Santé mentale et bien-être ».
66. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2010. « Plan d'action de l'Ontario pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active ». Date de la dernière mise à jour : 29 avril 2011. <http://www.mhp.gov.on.ca/fr/heal/default.asp>.
67. *Idem.*
68. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
69. Agence de la santé publique du Canada, 2013. « Activité physique ». <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>.
70. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2010. « Plan d'action de l'Ontario pour la promotion de la saine alimentation et de la vie active ». <http://www.mhp.gov.on.ca/fr/heal/default.asp>
71. *Idem.*
72. Raphael, D. et Mikkonen J., 2011. « Déterminants sociaux : les réalités canadiennes ». Toronto : École de gestion et de politique de la santé de l'Université York.
73. Centre de santé communautaire de Regent Park, 2008. « Regent Park Youth Health Action Project Research Report ». <http://www.regentparkchc.org/sites/default/files/YHAP-Final-layout.pdf>.
74. Kessler R.C., Amminger G.P., Aguilar-Gaxiola S., Alonso J., Lee S. et Ustun T.B., 2007. « Age of onset of mental disorders: a review of recent literature ». In *Current Opinions in Psychiatry*, 20, n° 4 : 359-364.
75. Singh, S.P., 2009. « Transition of care from child to adult mental health services: the great divide ». In *Current Opinions in Psychiatry*, 22, n° 4 : 386-390.
76. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.



77. Agence de la santé publique du Canada, 2012. « Analysis of Statistics Canada mortality data ». Ottawa : ASPC.
78. Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, 2011. « Injury prevention & control: Data & statistics (WISQARS) ». Date de la dernière mise à jour : 17 décembre 2012. <http://www.cdc.gov/injury/wisqars/index.html>.
79. Hill, R.M., Castellanos, D. et Pettit, J.W., 2011. « Suicide-related behaviors and anxiety in children and adolescents: A review », *in* *Clinical Psychology Review*, 31:1133–1144.
80. Santé Canada, 2006. « Santé des Premières Nations et des Inuits : Prévention du suicide ». Date de la dernière mise à jour : 6 mars 2006. <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/promotion/suicide/index-fra.php>.
81. *Idem.*
82. Waddell, C., Offord, D.R., Shepherd, C.A., Hua, J.M. et McEwan, K., 2002. « Child psychiatric epidemiology and Canadian public policy-making: The state of the science and the art of the possible », *Revue canadienne de psychiatrie*, 47:825–832.
83. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2011. « Esprit ouvert, esprit sain - Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances ». http://health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/mental_health2011/mentalhealth_rep2011.pdf.
84. *Idem.*
85. Merikangas, K.R., Nakamura, E.F. et Kessler, R.C., 2009. « Epidemiology of mental disorders in children and adolescents », *in* *Dialogues in Clinical Neuroscience*, 11, n° 1 : 7-20.
86. Geres, K., 2010. « Using digital narratives with refugee and immigrant youth to promote literacy, healing, and hope ». Date de la dernière mise à jour : août 2010. http://www.mcdowellfoundation.ca/main_mcdowell/projects/research_rep/200_using_digital_narratives.pdf.
87. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2011. « Esprit ouvert, esprit sain - Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances ». http://health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/mental_health2011/mentalhealth_rep2011.pdf.
88. Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2012. « Mental Health and Addictions Statistics ». http://www.camh.ca/en/hospital/about_camh/newsroom/for_reporters/Pages/addictionmentalhealthstatistics.aspx.
89. Ratnasingham S., Cairney J., Rehm J., Manson H., Kurdyak P.A., 2012. Rapport sur le fardeau de la maladie mentale et de la toxicomanie en Ontario (« Opening Eyes, Opening Minds: The Ontario Burden of Mental Illness and Addictions Report »). IRSS/AOPPS. Toronto : Institut de recherche en services de santé et Santé publique Ontario.
90. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
91. Youth Thrive, 2012. « Youth Thrive Protective and Promotive Factors ». <http://www.cssp.org/reform/child-welfare/youth-thrive/Youth-Thrive-PPF-definitions-June-2012.pdf>.
92. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2012. « Youth Foundation Research: A Comprehensive Study of the Health Attitudes and Behaviours of Ontario Youth 12-29 years old ».
93. *Idem.*
94. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
95. Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2011. « Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario ». http://www.camh.ca/en/research/news_and_publications/ontario-student-drug-use-and-health-survey/Documents/2011%20OSDUHS%20Docs/2011SCDSEO_French_Final_corrected.pdf.
96. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
97. Statistique Canada, 2013. « Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011 ». Date de la dernière mise à jour : 18 janvier 2013. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_1-fra.cfm.
98. *Idem.*
99. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2013. « Canadiens en contexte - Ménages et familles ». Date de la dernière mise à jour : 30 mai 2013. <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-eng.jsp?iid=37>.
100. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), 2007. « La pauvreté des enfants en perspective : vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches ». Bilan Innocenti 7, pages 24 et 25. Florence, Italie : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.
101. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.

102. *Idem*.
103. comScore, 2012. « Canada Digital Future in Focus 2012: Key Insights from 2011 and What They Mean for the Coming Year ». Date de la dernière mise à jour : 1er mars 2012. http://www.comscore.com/Insights/Presentations_and_Whitepapers/2012/2012_Canada_Digital_Future_in_Focus.
104. Campagne 2000, 2009. « Rapport 2009 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada : 1989-2009. Tenez vos promesses : faites du Canada un pays sans pauvreté », 2009. <http://www.campaign2000.ca/reportCards/national/2009FrenchNationalReportCard.pdf>.
105. Growing Healthy Canadians, 1999. « Transition to Adolescence: A Secure and Integrated Self-Identity ». http://www.growinghealthykids.com/english/transitions/adolescence/secure_slf_id_pgs/secure_par.html.
106. Réseau d'intégration communautaire de l'Ontario, 2011. Resources for Working with Newcomer Youth. http://www.cin-ric.ca/PDFs/Resources_for_Working_with_NC_Youth.pdf.
107. Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2011. « Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario ». http://www.camh.ca/en/research/news_and_publications/ontario-student-drug-use-and-health-survey/Documents/2011%20OSDUHS%20Docs/2011SCDSEO_French_Final_corrected.pdf.
108. Covenant House, 2012. « Facts and stats: Report on youth homelessness ». <https://www.covenanthouse.ca/homeless-youth/facts-and-stats>.
109. DuBois, D. et Silverthorn, N., 2005. Natural Mentoring Relationships and Adolescent Health: Evidence from a National Study. *American Journal of Public Health*, 95, n° 3 : 518-524.
110. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
111. DuBois, D. et Silverthorn, N., 2005. Natural Mentoring Relationships and Adolescent Health: Evidence from a National Study. *American Journal of Public Health*, 95, n° 3 : 518-524.
112. Collaborative Community Health Research Centre, University of Victoria, 2002. « Research Review of Best Practices for Provision of Youth Services ». http://www.mcf.gov.bc.ca/youth/pdf/best_practices_provision_of_youth_services.pdf.
113. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2013. « Plan directeur visant un changement fondamental du système de bien-être de l'enfance de l'Ontario ». Rapport final du Groupe de travail pour les jeunes quittant la prise en charge. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/childrensaidthealthleavingcare.pdf>.
114. Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2013. « L'importance des mentors ». Date de la dernière mise à jour : 15 janvier 2013. http://www.camh.ca/fr/hospital/about_camh/newsroom/news_releases_media_advisories_and_backgrounders/current_year/Pages/Big-Brothers-Big-Sisters-launches-100-Year-celebration-with-Largest-Mentoring-Study-Ever-in-Canada.aspx.
115. MENTOR, 2009. « Elements of Effective Practice for mentoring », 3^e éd. http://www.mentoring.org/downloads/mentoring_1222.pdf.
116. National Youth Leadership Network, 2011. « Adult Allies ». <http://www.nyln.org/resources-3/information-clearinghouse/orc-adult-allies/>.
117. The Freechild Project, 2008. « Adult Allies to Young People ». http://www.freechild.org/allies_of_youth.htm.
118. Kids As Self Advocates (KASA). « Who is an Adult Ally? » <http://fvkasa.org/resources/files/group-ally.pdf>. Visité le 24 avril 2013.
119. McKinsey & Company, 2010. « How the world's most improved school systems keep getting better ». Date de la dernière mise à jour : 2010. <http://mckinseysociety.com/how-the-worlds-most-improved-school-systems-keep-getting-better>.
120. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « Rompre le cycle : Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario – Mesures, indicateurs et résultats ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/breakingthecycle/report/2012/appendix.aspx>.
121. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009. « Résultats du PISA 2009 », 2009. <http://www.oecd.org/pisa/resultatsdupisa2009.htm>.
122. Statistique Canada, 2010. « Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs ». Date de la dernière mise à jour : 3 novembre 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-fra.htm>.
123. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2010. « Emploi Ontario : Guide du programme ». <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/document/brochure/ProgrameGuide2010.pdf>.
124. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>.



125. Fullan, M., 2013. « De mieux en mieux : Lancement de la prochaine étape du programme d'éducation de l'Ontario ». http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/FullanReport_FR_07.pdf.
126. *Idem.*
127. Conference Board of Canada, 2013. « How Canada Performs. » <http://www.conferenceboard.ca/hcp/default.aspx>.
128. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>.
129. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
130. *Idem.*
131. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>.
132. Ministère de l'Éducation, 2012. « Stratégie visant la réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ». Date de la dernière mise à jour : 3 août 2012. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentsuccess/strategy.html>.
133. Jenson, J., Taylor, N. et Fisher, S., 2011. « Examen et analyse critiques de la question des compétences, de la technologie et de l'apprentissage ». http://www.edu.gov.on.ca/fre/research/jenson_reportfre.pdf.
134. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>.
135. Ministère de l'Éducation, 2012. « À propos de la Stratégie d'apprentissage électronique de l'Ontario ». Date de la dernière mise à jour : 12 décembre 2012. <http://www.edu.gov.on.ca/apprentissageelectronique/strategy.html>.
136. Cook-Ritchie, R., 2002. « Falling through the cracks: Researching literacy needs of youth ages 16-18 ». Date de la dernière mise à jour : <http://workforceplanninghamilton.ca/publications/134>.
137. Statistique Canada, 2006. « Recensement de la population de 2006. »
138. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario ». <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>.
139. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Formation en apprentissage ». http://www.tcu.gov.on.ca/fre/apprentices/app_train.html.
140. Conseil pour l'emploi et la prospérité, 2012. « L'Avantage Ontario ». http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/econdev/ed_downloads/jpc_AvantageOntarioFrancais.pdf.
141. Tal, B., 2012. Banque Canadienne Impériale de Commerce. « Economics: The Haves and Have Nots of Canada's Labour Market ». http://research.cibcwm.com/economic_public/download/if_2012-1203.pdf.
142. Ministère des Finances, 2012. « Budget de l'Ontario 2012 : Des mesures décisives pour l'Ontario ». Date de la dernière mise à jour : 10 avril 2012. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2012/index.html>.
143. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012. « Formation en apprentissage ». http://www.tcu.gov.on.ca/fre/apprentices/app_train.html.
144. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2013. « Apprentissage – Niveau de scolarité ». Date de la dernière mise à jour : 31 mai 2013. <http://www4.rhdcc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=29>.
145. Zhao, H., 2012. « Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR », Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
146. Ontario Undergraduate Student Alliance, 2011. « Breaking Barriers: A Strategy for Equal Access to Higher Education ». <http://www.ousa.ca/dev/wp-content/uploads/2011/03/Breaking-Barriers.pdf>.
147. Sattler, P. et Peters, J., 2012. « L'apprentissage intégré au travail et les diplômés du niveau postsecondaire : Le point de vue des employeurs de l'Ontario », Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
148. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
149. Service Canada, 2012. « Bulletin sur le marché du travail de l'Ontario - Novembre 2012 ». Date de la dernière mise à jour : 18 décembre 2012. <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/on/bureaux/2012/11-btmo-nov.shtml>.
150. Commission européenne, 2012. « Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes : L'activité entrepreneuriale en Europe ». http://www.oecd.org/cfe/leed/Youth%20entrepreneurship%20policy%20brief_FR_LR21.8_OK.pdf.
151. Statistique Canada, 2006. « Profil de financement : Les jeunes entrepreneurs ».
152. *Idem.*

153. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
154. Nelson, J. et O'Donnell, L., 2012. « Approaches to Supporting Young People Not in Education, Employment or Training: a Review » (NFER Research Programme: From Education to Employment). Slough : NFER.
155. Ressources humaines et développement Canada, 2010. « Profil de l'incapacité au Canada en 2006 ». http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsc/HS64-11-2010-fra.pdf.
156. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, 2012.
157. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2013. « Travail - Taux de chômage ». <http://www4.rhdcc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=16>.
158. Fearon, G. et Wald, S. 2011. « Les écarts de revenus entre les travailleurs blancs et noirs au Canada : résultats selon les données du recensement de 2006 ». *In Relations industrielles* : 66, n° 3 : 324-348.
159. Galabuzi, G., 2001. « Canada's Creeping Economic Apartheid: Economic Segregation and Social Marginalisation of Racialised Groups ». <http://www.socialjustice.org/pdfs/economicapartheid.pdf>.
160. Statistique Canada, 2010. « Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs ». Date de la dernière mise à jour : 3 novembre 2010. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-fra.htm>.
161. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
162. Conseil pour l'emploi et la prospérité, 2012. « L'avantage Ontario ». http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/econdev/ed_downloads/jpc_AvantageOntarioFrancais.pdf
163. United Way Toronto, 2012. « Youth Impact Plan ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/UWT2012YouthImpactPlan.pdf>
164. Conseil pour l'emploi et la prospérité, 2012. « L'avantage Ontario ». http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/econdev/ed_downloads/jpc_AvantageOntarioFrancais.pdf
165. *Idem*.
166. Ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi, 2013. « Étudiants et jeunes entrepreneurs. » Date de la dernière mise à jour : 19 février 2013. http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/smallbiz/fr/sb_je_fr.jsp.
167. Institut de recherche sur le travail et la santé, 2009. « Le facteur "nouveau" dans les risques de blessures subies au travail ». Date de la dernière mise à jour : mai 2009. http://www.esao.on.ca/youngworkers/New_Folder/iwh_french.pdf.
168. Travailleur avisé, travailleur en santé!, 2010. « Santé et sécurité des jeunes travailleurs : quelques données de l'Institut de recherche sur le travail et la santé ». Date de la dernière mise à jour : 4 avril 2010. http://www.livesafeworksmart.net/french/fast_facts/index.htm.
169. Ministère du Travail, 2007.
170. Travailleur avisé, travailleur en santé!, 2010. « Santé et sécurité des jeunes travailleurs : quelques données de l'Institut de recherche sur le travail et la santé ». Date de la dernière mise à jour : 4 avril 2010. http://www.livesafeworksmart.net/french/fast_facts/index.htm.
171. Breslin, F. C., 2008. « Educational status and work injury among young people: refining the targeting of prevention resources ». *In La revue canadienne de santé publique*, 99, no 2 : 121-124.
172. Gouvernement de l'Ontario, 2012. « Au sujet de l'Ontario : Population et culture ». Date de la dernière mise à jour : 24 janvier 2013. http://www.ontarioimmigration.ca/fr/about/OI_FR_ABOUT_PEOPLE.html.
173. Statistique Canada, 2012. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2011 ». Date de la dernière mise à jour : 24 juillet 2012. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2012001/article/11692-fra.htm>.
174. Équipe d'action pour la sécurité dans les écoles, 2005. « Améliorer la sécurité dans les écoles : un plan d'action pour la prévention de l'intimidation ». <http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthsafeschools/actionTeam/shapingf.pdf>.
175. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
176. Collaborative Community Health Research Centre, University of Victoria, 2002. « Research Review of Best Practices for Provision of Youth Services ». http://www.mcf.gov.bc.ca/youth/pdf/best_practices_provision_of_youth_services.pdf.
177. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.



178. Ministère des Services sociaux et communautaires, 2013. « Règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées : Exigences ». Date de la dernière mise à jour : 26 mars 2013. http://www.mcscs.gov.on.ca/fr/mcscs/programs/accessibility/info_sheets/index.aspx.
179. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
180. Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2009. « Le Point en recherche ».
181. Statistique Canada, 2006. « Recensement de la population de 2006 ».
182. Lawson, A., Gardiner, S., Johansson, B., MacLaurin, B., Giray, E. et Crockford, T., 2006. « Aborder les effets de la maltraitance envers les enfants à travers l'objectif de la violence conjugale ». Recherche en Bref #1 du CEPB. Toronto (Ontario) : École de service social, Université de Toronto.
183. PREVNet, 2012. « Intimidation : Mythes, faits et solutions ». <http://prevnet.ca/fr/Intimidation/Mythesfaitsetsolutions/tabid/273/Default.aspx>.
184. *Idem.*
185. Sécurité publique Canada, 2011. « Prévenir l'intimidation : la nature et la fréquence de l'intimidation au Canada ». Date de la dernière mise à jour : 18 juillet 2011. <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/res/2008-bp-01-fra.aspx>.
186. UNICEF Canada, 2011. « La sécurité de l'enfant en ligne : les stratégies et enjeux mondiaux ». <http://www.unicef.ca/fr/article/la-securite-de-l%E2%80%99enfant-en-ligne-les-strategies-et-enjeux-mondiaux>.
187. Ministère de l'Éducation, 2007. « Branché et averti! Le respect et la responsabilité en ligne ». <http://www.edu.gov.on.ca/fre/safeschools/pdfs/OnLineRespectf.pdf>.
188. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
189. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
190. Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, 2009. « La prévention de la criminalité en Ontario : Un cadre d'action. » <http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/stellent/groups/public/@mcscs/@www/@com/documents/webasset/fc157729.pdf>.
191. Bonnell, J. et Zizys, T., 2005. « Best Practices for Youth Programs ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/YouthBestPractices-FinalPublicReport.pdf>
192. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
193. Institut pour la prévention de la criminalité, 2009. « Rendre les villes plus sûres : Pistes d'action pour les acteurs municipaux ».
194. Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, 2009. « La prévention de la criminalité en Ontario : Un cadre d'action. » <http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/stellent/groups/public/@mcscs/@www/@com/documents/webasset/fc157729.pdf>.
195. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
196. Cole, D. et Gittens, M., 1995. « Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario. » Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
197. *Idem.*
198. Statistique Canada, 2012. « Programme de déclaration uniforme de la criminalité. »
199. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012.
200. Ville de Calgary, 2004. « A Guide to Youth Friendly Practices: Youth Engagement ». http://sharepoint.agriculture.purdue.edu/ces/INadolescenthealth/Shared%20Documents/meet_guide_youth_friendly_practices.pdf.
201. Imagine Canada, 2010. « Le don et le bénévolat en Ontario : Résultats de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation ». http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/reports/ontario_report_fr_2007_21122010.pdf.
202. Vézina, M. et Crompton, S., 2012. « Le bénévolat au Canada », 2012. Date de la dernière mise à jour : 16 avril 2012. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.htm>.
203. Élections Canada, 2012. « Rapport sur les évaluations de la 41e élection générale tenue le 2 mai 2011 ». Date de la dernière mise à jour : 18 février 2013. <http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2011/ege&document=p1&lang=f>.
204. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.

205. Prensky, M. 2009. « H. sapiens digital: From digital immigrants and digital natives to digital wisdom », in *Innovate*, vol. 5, no 3. <http://www.innovateonline.info/index.php?view=article&id=705>.
206. United Way Toronto, 2012. « Youth Impact Plan ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/UWT2012YouthImpactPlan.pdf>.
207. *Idem*.
208. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 1989. « Convention relative aux droits de l'enfant ». <http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm>.
209. Élections Canada, 2003. « Les jeunes et les élections », in *Perspectives électorales* 5, no 2. http://www.elections.ca/res/eim/insight0703_f.pdf.
210. United Way Toronto, 2012. « Youth Impact Plan ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/UWT2012YouthImpactPlan.pdf>.
211. Élections Canada, 2011. « Enquête nationale auprès des jeunes ». <http://www.elections.ca/res/rec/part/nysr/nysr-f.pdf>.
212. *Idem*.
213. Ville de Calgary, 2004. « A Guide to Youth Friendly Practices: Youth Engagement ». http://sharepoint.agriculture.purdue.edu/ces/INadolescenthealth/Shared%20Documents/meet_guide_youth_friendly_practices.pdf.
214. Conseil consultatif ministériel des élèves, 2009. « Les neuf indicateurs de La voix des élèves ». <http://www.edu.gov.on.ca/fre/students/speakup/9IndicatorsFr.pdf>.
215. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2008. « Rompre le cycle : Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario ». Date de la dernière mise à jour : 27 avril 2010. <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/breakingthecycle/strategy/strategy.aspx>.
216. Lopez M.H., Levine P., Both D., Kiesa A., Kirby E. et Marcelo K., 2006. « The 2006 civic and political health of the nation: A detailed look at how youth participate in politics and communities », College Park (MD) : Center for Information and Research on Civic Learning and Engagement (CIRCLE). http://www.civicyouth.org/PopUps/2006_CPHS_Report_update.pdf.
217. Conseil consultatif ministériel des élèves, 2009. « Les neuf indicateurs de La voix des élèves ». <http://www.edu.gov.on.ca/fre/students/speakup/9IndicatorsFr.pdf>.
218. United Way Toronto, 2012. « Youth Impact Plan ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/UWT2012YouthImpactPlan.pdf>.
219. Vézina, M. et Crompton, S., 2012. « Le bénévolat au Canada », 2012. Date de la dernière mise à jour : 16 avril 2012. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.htm>.
220. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
221. Ginwright, S. et James, T., 2003. « From assets to agents of change: Social justice, organizing, and youth development », 2003. In *New Directions for Youth Development*, 96, n° 2 : 27-46.
222. United Way Toronto, 2012. « Youth Impact Plan ». <http://www.unitedwaytoronto.com/downloads/whatWeDo/reports/UWT2012YouthImpactPlan.pdf>.
223. Élections Canada, 2003. « Les jeunes et les élections », in *Perspectives électorales* 5, n° 2. http://www.elections.ca/res/eim/insight0703_f.pdf.
224. Conseil pour l'emploi et la prospérité, 2012. « L'avantage Ontario ». http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/econdev/ed_downloads/jpc_AdvantageOntarioFrancais.pdf.
225. McMurtry, R. et Curling, A., 2008. « Examen des causes de la violence chez les jeunes : Volume 1. Résultats, analyse et conclusions. » <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/documents/topics/youthandthelaw/rootsofyouthviolence-vol1.pdf>.
226. Play Works : The Ontario Partnership for Active and Engaged Youth, 2013. « Youth-Friendly Communities » (Collectivités adaptées aux jeunes). <http://playworkspartnership.ca/youth-friendly-communities>.
227. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2012. « D'un stade à l'autre : Une ressource sur le développement des jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 13 décembre 2012. www.ontario.ca/dunstadealautre.
228. Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2006. « Une responsabilité partagée – Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes ». Date de la dernière mise à jour : 27 avril 2010. http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/specialneeds/mentalhealth/shared_responsibility.aspx.



mis à jour en 2014